



HAL
open science

Mesurer les préjugés racistes. Le regard des chercheurs

Yuma Ando, Nonna Mayer, Vincent Tiberj, Tommaso Vitale

► To cite this version:

Yuma Ando, Nonna Mayer, Vincent Tiberj, Tommaso Vitale. Mesurer les préjugés racistes. Le regard des chercheurs. La documentation française. La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Année 2022. Rapport pour la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), pp.139-200, 2023, 978-2-11-157796-1. hal-04566018

HAL Id: hal-04566018

<https://sciencespo.hal.science/hal-04566018>

Submitted on 16 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

CNCDH

COMMISSION NATIONALE
CONSULTATIVE
DES DROITS DE L'HOMME
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RAPPORT

ANNÉE 2022

RAPPORTEUR
NATIONAL
INDÉPENDANT

EXTRAIT

LA LUTTE CONTRE LE RACISME, L'ANTISÉMITISME ET LA XÉNOPHOBIE



La Documentation
française

LA LUTTE CONTRE LE RACISME, L'ANTISÉMITISME ET LA XÉNOPHOBIE

ANNÉE 2022

Extrait du rapport Relatif au regard des chercheurs sur les résultats du baromètre CNCDH (Yuma Ando, Nonna Mayer, Vincent Tiberj, Tommaso Vitale).

Le rapport, la brochure Les Essentiels et les contributions sont disponibles dans leur intégralité sur le site Internet :

<https://www.cncdh.fr/publications/rapport-2022-sur-la-lutte-contre-le-racisme-lantisemitisme-et-la-xenophobie>

Le rapport est aussi disponible à la commande sur le site Vie Publique.

En application du code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992, une reproduction partielle ou totale à usage collectif de la présente publication est strictement interdite sans autorisation de l'éditeur. Il est rappelé à cet égard que l'usage abusif de la photocopie met en danger l'équilibre économique des circuits du livre.

© Jiatong Liu.

© Direction de l'information légale et administrative, Paris, 2023.

ISBN : 978-2-11-157796-1

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE CONSULTATIVE DES DROITS DE L'HOMME

PRÉSENTÉ AU GOUVERNEMENT

**Loi n° 2007-292 du 5 mars 2007
relative à la Commission nationale consultative des droits de l'homme**

Article 1^{er}

La Commission nationale consultative des droits de l'homme assure, auprès du Gouvernement, un rôle de conseil et de proposition dans le domaine des droits de l'homme, du droit international humanitaire et de l'action humanitaire. Elle assiste le Premier ministre et les ministres intéressés par ses avis sur toutes les questions de portée générale relevant de son champ de compétence tant sur le plan national qu'international. Elle peut, de sa propre initiative, appeler publiquement l'attention du Parlement et du Gouvernement sur les mesures qui lui paraissent de nature à favoriser la protection et la promotion des droits de l'homme.

La commission exerce sa mission en toute indépendance.

Elle est composée de représentants des organisations non gouvernementales spécialisées dans le domaine des droits de l'Homme, du droit international humanitaire ou de l'action humanitaire, d'experts siégeant dans les organisations internationales compétentes dans ce même domaine, de personnalités qualifiées, de représentants des principales confédérations syndicales, de la Défenseure des droits, ainsi que d'un député, d'un sénateur et d'un membre du Conseil économique, social et environnemental désignés par leurs assemblées respectives.

<http://www.cncdh.fr/>

Le mandat légal de la CNCDH

En juillet 1990, le législateur a confié à la CNCDH le soin d'élaborer et de remettre annuellement au Gouvernement un rapport sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. La CNCDH remplit avec ce rapport annuel une triple mission de veille, d'évaluation et de proposition.

- Le premier objectif de ce rapport est de dresser un état des lieux du racisme et de l'antisémitisme en France. Pour ce faire, la CNCDH s'attache à croiser les sources et les points de vue, rassemblant des contributions provenant des pouvoirs publics, des syndicats et des associations luttant contre le racisme et travaillant également avec des universitaires. Le pluralisme des membres de la CNCDH contribue au croisement des approches et enrichit les analyses que nous présentons dans le présent rapport.
- Le deuxième objectif consiste à analyser les mesures de lutte mises en œuvre pour prévenir et combattre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, afin de les faire évoluer année après année en fonction des éléments quantitatifs et qualitatifs recueillis.

Ces deux premiers objectifs concourent évidemment à une même exigence : formuler des recommandations et des propositions aux pouvoirs publics ainsi qu'à l'ensemble des acteurs de la lutte contre le racisme afin de renforcer la pertinence de leurs actions, en veillant à ce qu'elles soient adaptées à la réalité.

L'engagement de la CNCDH pour lutter contre le racisme sous toutes ses formes s'inscrit, au-delà de ce rapport, dans le cadre de ses activités transversales :

- conseil au Gouvernement et au Parlement : la CNCDH produit des rapports, des études et des avis sur divers sujets ;
- contrôle de l'effectivité en France des droits garantis par les conventions internationales, dont le suivi des recommandations émises par le Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD), la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) et lors de l'Examen périodique universel (EPU) ;
- actions de formation : organisation de la session annuelle sur le racisme en France destinée aux magistrats (et aux enquêteurs), en partenariat avec l'École nationale de la magistrature ; autres interventions ponctuelles chaque année ;
- sensibilisation du grand public : organisation de journées d'étude ou de colloques ;
- production de matériel pédagogique.

Sa composition pluraliste, son indépendance, l'expertise de ses membres, mais aussi son rôle de conseil et de recommandation auprès des pouvoirs publics, ainsi que ses missions auprès des organisations internationales, font d'elle un interlocuteur privilégié des autorités publiques et de la société civile sur ces questions.

**LOI N° 90-615 DU 13 JUILLET 1990 TENDANT À RÉPRIMER
TOUT ACTE RACISTE, ANTISÉMITES OU XÉNOPHOBES.**

ARTICLE 2 : « LE 21 MARS DE CHAQUE ANNÉE, DATE RETENUE
PAR L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LA JOURNÉE
INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE TOUTES LES
FORMES DE DISCRIMINATION RACIALE, LA COMMISSION
NATIONALE CONSULTATIVE DES DROITS DE L'HOMME REMET
UN RAPPORT SUR LA LUTTE CONTRE LE RACISME. CE RAPPORT
EST IMMÉDIATEMENT RENDU PUBLIC. »

AVERTISSEMENT

Le présent rapport est le fruit d'un travail collectif réalisé sous la supervision de la Sous-commission « Racisme, discriminations et intolérance » de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH). Il est conçu comme un outil pratique pour les responsables politiques et administratifs, les praticiens du droit, les spécialistes des sciences sociales, pour les ONG et les chercheurs ainsi que pour les instances européennes et internationales de contrôle. Le rapport a été adopté par les membres de la CNCDH réunis en assemblée plénière le 23 mars 2023.

Par conséquent, la remise officielle du rapport au Gouvernement n'a pu avoir lieu le 21 mars 2022, telle que prévue par l'article 2 de la loi n° 90-615 du 13 juillet 1990 *tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe* mais a été reportée.

Le présent rapport est le fruit de la réflexion collective d'un groupe de travail de la CNCDH composé de : Sadek Beloucif, Stéphane Carcillo, Laurène Chesnel, Léna Collette, Alain David, Nadia Doghramadjian, Augustin Grosdoy, Georges Kutukdjian, Christian Laval, Moché Lewin, Brussia Marton, Nonna Mayer, Céline Micouin, Pierre Tartakowsky, Mathé Toullier, Laurent Trombini, Nicolas Vatimbella, Denis Viénot. Le groupe de travail remercie également Jean-Pierre Raoult pour ses commentaires et analyses.

Ont également participé à sa rédaction les membres suivants du Secrétariat général : Marilou Bénicourt, Thomas Dumortier, Léonard Gabrié, Mathilde Gratien, Ophélie Marrel, Rosa Pelissolo, Cécile Riou-Batista, Louise Savri, Anaïs Schill, Michel Tabbal, Camille Tauveron-Lahouze.

Coordination des travaux : Camille Tauveron-Lahouze

Secrétaire général et secrétaire générale adjointe de la CNCDH : Magali Lafourcade et Cécile Riou-Batista

Service communication de la CNCDH : Céline Branaa-Roche

Vice-Présidents de la CNCDH : Renée Koering-Joulin et Pierre Tartakowsky

Président de la CNCDH : Jean-Marie Burguburu

SOMMAIRE

Avertissement	6
Avant-propos	11
Introduction	13
Liste des recommandations prioritaires	19
PREMIÈRE PARTIE	
CONNAÎTRE ET COMPRENDRE	23
SECTION 1.1.	
Mesurer les actes racistes, antisémites et xénophobes	25
CHAPITRE 1.1.1.	
Les données statistiques provenant des ministères	27
CHAPITRE 1.1.2.	
Les grandes enquêtes publiques, nationales et européennes	91
CHAPITRE 1.1.3.	
Les baromètres français	103
CHAPITRE 1.1.4.	
Les données complémentaires de la société civile	109
CHAPITRE 1.1.5.	
Les projets de recherche	115
SECTION 1.2.	
Mesurer les préjugés racistes	119
CHAPITRE 1.2.1.	
Le « baromètre CNCDH » (Ipsos – Novembre 2022)	121
CHAPITRE 1.2.2.	
Le regard des chercheurs (Yuma Ando, Nonna Mayer, Vincent Tiberj, Tommaso Vitale)	139

SECTION 1.3.

Focus 2022 : les discours de haine sur YouTube – une enquête d'une équipe de chercheurs associée au médialab de Sciences Po	201
Introduction.....	203
CHAPITRE 1.3.1. Méthodologie	209
CHAPITRE 1.3.2. Résultats.....	219
CHAPITRE 1.3.3. Analyses qualitatives.....	239

DEUXIÈME PARTIE

PRÉVENIR ET COMBATTRE 253

SECTION 2.1.

Focus 2022 : rejet de l'Autre – combattre les instrumentalisations politiques	255
CHAPITRE 2.1.1. Constat : La mise à l'agenda politique et médiatique des discours sur « l'Autre »	263
CHAPITRE 2.1.2. La récupération politique des préjugés sur l'Autre.....	269
CHAPITRE 2.1.3. La dimension territoriale et socioéconomique du rejet de l'Autre	283
Conclusion et recommandations	287

SECTION 2.2.

**Quelques remarques sur le plan national de lutte
contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations** ... 291

SECTION 2.3.

La France dans la lutte contre le racisme : perspectives internationales	299
CHAPITRE 2.3.1. L'examen de la France par les organes internationaux dans le domaine de la lutte contre le racisme.....	301

CHAPITRE 2.3.2.

La diplomatie de la France dans le domaine de la lutte
contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie 309

Recommandations de la CNCDH..... 321

ANNEXES 327

TABLE DES MATIÈRES 339

CHAPITRE 1.2.2.

LE REGARD DES CHERCHEURS (Yuma Ando, Nonna Mayer, Vincent Tiberj, Tommaso Vitale)

Les quatre parties qui composent ce chapitre s'appuient sur les données du sondage réalisé en face-à-face par l'institut Ipsos du 15 au 29 novembre 2022, auprès d'un échantillon national de 1214 personnes représentatif de la population adulte résidant en France métropolitaine. Ces données sont comparées à celles des enquêtes précédentes réalisées en face-à-face de 1990 à 2019, puis en mars-avril 2022³¹. Elles permettent de mesurer l'indice longitudinal de tolérance pour l'année écoulée et pour la période 1990-2019 (partie 1 de Vincent Tiberj), de mettre en lumière la manière dont s'articulent les préjugés envers les différentes minorités (partie 2 de Yuma Ando et Nonna Mayer), tout en soulignant ce qui fait la spécificité de chacun, en analysant successivement l'antisémitisme, les préjugés envers les musulmans et l'islam, et ceux qui tiennent à la couleur de peau notamment envers les Chinois et les Noirs (partie 3 de Nonna Mayer). Le cas particulier de la romaphobie (Tommaso Vitale) fait l'objet d'une publication à part, accessible en annexe du présent rapport sur le site de la CNCDH. La tendance générale est à un tassement de l'indice à un niveau élevé mais avec des variations contrastées d'un groupe cible à l'autre : légère hausse des préjugés anti-immigrés, stabilité de l'antisémitisme, et léger recul de l'islamophobie.

31. Pendant deux ans, à cause de la pandémie, il n'a pas été possible d'enquêter en face-à-face au domicile des personnes interrogées. Aucune enquête n'a été réalisée en 2020 et les deux enquêtes ont été réalisées en ligne et avec retard, l'une en janvier 2021 pour le Rapport 2020, l'autre en mars-avril 2022 pour le Rapport 2022. Voir CNCDH, *La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Année 2020*, Paris, La Documentation française, 2021 et CNCDH, *La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Année 2021*, Paris, La Documentation française, 2022.

1.2.2.1. L'INDICE LONGITUDINAL DE TOLÉRANCE EN 2022

Encadré 1. Présentation de l'indice longitudinal de tolérance (ILT)

L'indice longitudinal de tolérance a été créé en 2008 par Vincent Tiberj selon la méthode élaborée par le politiste américain James Stimson. Son objectif est de mesurer de manière synthétique les évolutions de l'opinion publique à l'égard de la tolérance à la diversité avec une mesure comparable dans le temps.

Plutôt que de se fonder sur une seule question susceptible d'être affectée par des biais de mesure et d'erreur, d'une année à l'autre, ou de ne pas être reposée chaque année, l'indice agrège désormais 75 séries de questions. 44 d'entre elles, soit 59 %, ont été posées à au moins 10 reprises. Pour 29 d'entre elles, on dispose de mesures sur au moins 15 années. Outre la condition d'être répétées dans le temps, ces séries ont été sélectionnées si, et seulement si, la question portait sur une dimension préjudicielle à l'égard d'une minorité ethnoreligieuse ou touchant directement l'individu dans son rapport à l'Autre. Sont exclues les questions sur l'homosexualité, la peine de mort ou le sentiment d'insécurité par exemple. En revanche, toutes les questions relatives à la tolérance à l'égard de groupes perçus ou désignés comme « Juifs », « Musulmans », « Noirs », « Roms », « Maghrébins » ainsi que « Chinois » et « Asiatiques » ont été incluses, tout comme des questions plus générales ayant trait au jugement porté sur l'immigration ou le multiculturalisme. Il faut garder à l'esprit que le « niveau » de l'indice dépend des équilibres au sein des séries de questions. L'introduction de nouvelles séries ou le recalibrage d'anciennes séries peut ainsi faire évoluer la moyenne générale d'un indice, si elles recensent des opinions très ouvertes ou très conservatrices ou que ce recalibrage modifie les équilibres entre les réponses. On ajoute régulièrement de nouvelles séries quand les questions ont été posées au moins trois fois. En novembre 2022, une opération importante de recalibrage de 5 séries anciennes de questions a été entreprise (voir ci-dessous), ce qui aboutit à une baisse de l'indice : la moyenne de l'ILT version avril 2022 était de 58, la moyenne de l'ILT version novembre 2022 est de 56³². Mais l'intérêt de cet indice est avant tout de comparer les évolutions d'une année sur l'autre et dans le temps long. Ce recalibrage a des effets plus importants notamment pour les indices par minorités qui comptent moins de séries.

Chacune des séries utilisées dans la production de l'indice prend pour l'année considérée une valeur calculée en rapportant la proportion de positions tolérantes dans l'échantillon à la somme des proportions de réponses tolérantes et intolérantes. Ce score peut se comprendre comme la part d'opinions tolérantes exprimées. Si la question « *les immigrés sont la principale source de l'insécurité* » obtient une note de 54, cela signifie que parmi les personnes ayant répondu à cette question, 54 % rejettent cette idée. Une fois ces valeurs calculées pour les 75 séries, une procédure statistique est appliquée qui permet de « résumer » l'information qu'elles contiennent pour aboutir à cette mesure synthétique.

Finalement on obtient une note globale de tolérance pour l'année considérée, qui peut théoriquement évoluer de 0 si les personnes interrogées ne donnaient jamais la réponse tolérante, à 100, si elles la donnaient systématiquement. L'avantage des scores calculés pour chacune des années est d'être comparables. Ainsi une augmentation de l'indice sur une année équivaut à une progression de la tolérance dans l'opinion publique française, une diminution un retour vers l'intolérance. Le deuxième avantage de ce mode de calcul est que ces évolutions s'avèrent beaucoup plus fiables que celles d'une question ou d'un ensemble de questions. Ainsi, pour un échantillon de 1 000 personnes, la marge d'erreur pour une question est d'environ +/- 3,2 %. Par exemple si 56 % des personnes interrogées estiment que les Roms forment un groupe à part dans la société, on sait qu'il y a 95 chances sur 100 que la proportion correcte varie entre 59,2 % et 52,8 %. Pour l'indice global calculé en 2009, par exemple, la marge d'erreur globale est de +/- 1,6 % pour le même intervalle de confiance (95 %).

32. Il s'agit de la moyenne de tous les indices depuis 1990.

1.2.2.1.1. Préambule : un indice qui évolue

Depuis sa création en 2008, l'indice longitudinal de tolérance (ILT) a démontré son utilité de plusieurs façons. D'abord il a permis de synthétiser et donc de donner à voir que les préjugés évoluent, parfois de manière très rapide, comme vers plus de tolérance après les attentats de 2015 ou vers une crispation après les émeutes de 2005. On a aussi pu voir que la progression sur le moyen terme est impressionnante. En cela il a permis de remettre en question la vision dominante des préjugés qui les appréhendait comme des caractéristiques stables, construites notamment dans les années d'enfance et de jeunesse des individus³³. Dans cette conception, les préjugés demeuraient, voire pouvaient s'aggraver, car on était censé devenir plus conservateur avec l'âge³⁴. Pourtant, avec l'ILT, on a pu constater que la tolérance a considérablement progressé, y compris parmi les générations du baby-boom, alors même qu'entre 1990, date de début du Baromètre, et novembre 2022, tous leurs membres ont vieilli et que la très grande majorité d'entre eux sont passés du monde du travail à la retraite.

Néanmoins, malgré cette tendance vers plus de tolérance, les préjugés se transforment et se redéfinissent. C'est pourquoi tout au long de ce Baromètre nous avons introduit de nouvelles questions et dimensions pour mieux les prendre en compte. C'est ainsi qu'on a introduit des questions sur les Roms et les Tsiganes, ou sur les Chinois par exemple. Mais, il nous faut également revoir nos définitions de ce qu'est une réponse préjudicielle y compris à propos de questions anciennes. Cette opération de recalibrage n'est pas sans conséquence sur le calcul de l'ILT, comme on l'explique dans les pages qui suivent.

On a un très bon exemple de l'évolution des préjugés à travers la question portant sur l'existence des races humaines. Il est demandé aux répondants de choisir entre trois propositions : « *les races humaines n'existent pas* », « *toutes les races humaines se valent* », « *il y a des races supérieures à d'autres* ». Déjà dans les années 1980, Pierre-André Taguieff avait noté la progressive disparition du racisme biologique dans les discours et écrits de l'extrême droite³⁵ au profit d'un racisme culturel qui pouvait s'affranchir de la croyance dans un système hiérarchisé de races. Il faudra encore du temps parmi les répondants pour que l'idée d'une hiérarchie entre races humaines disparaisse complètement, mais c'est désormais quasiment le cas. En 2002, ils étaient encore 14,5 % à penser qu'il existe une hiérarchie entre les races humaines (et jusqu'à 26 % des répondants nés avant 1940). En novembre 2022, ils ne sont plus que 5,5 % (et à peine 2 % parmi les individus nés après 1977). Cette opinion est bien en voie de disparition.

Mais que faire des individus qui répondent que « *toutes les races humaines se valent* » ? Longtemps on pouvait considérer qu'ils faisaient preuve de tolérance en refusant de les hiérarchiser, mais, dans le même temps, ils restaient sensibles à un préjugé puisqu'ils ne niaient pas l'existence des races humaines. Cela est d'autant plus probable que la réponse « *les races humaines n'existent pas* » a

33. ADORNO Theodor, *The Authoritarian Personality*, Verso Books, 2019.

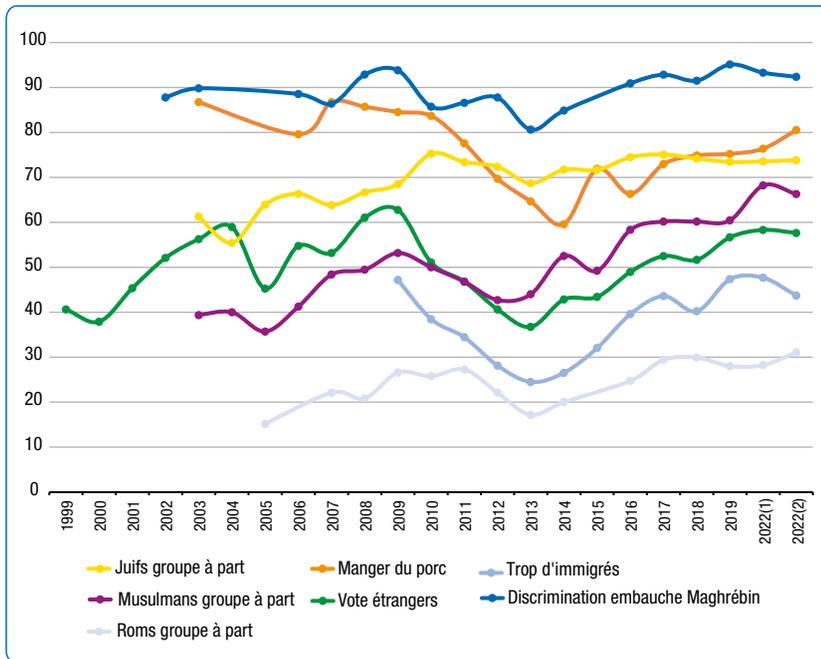
34. SCHWARTZ Shalom H., « Universals in the content and structure of values : Theoretical advances and empirical tests in 20 countries », in *Advances in experimental social psychology*, vol. 25, Elsevier, 1992, 1-65.

35. TAGUIEFF Pierre-André, *La force du préjugé, essai sur le racisme et ses doubles*, La Découverte 1988.

progressé fortement dans les 20 dernières années : en 2002, ils n'étaient que 16% à penser ainsi (presque autant que les répondants accréditant une hiérarchie raciale) alors qu'en novembre 2022 ils sont désormais 38,5% et cette réponse est majoritaire chez les « millenials » depuis 2018. Il paraît donc important de redéfinir la frontière entre opinion tolérante et intolérante, en faisant de la réponse « *les races humaines n'existent pas* » la seule tolérante et en considérant désormais les deux autres comme des opinions intolérantes. On fait ainsi évoluer nos définitions de la tolérance, en fonction des transformations de la société

Cette année nous avons donc décidé d'adapter l'indice en recalibrant certaines questions classiques. Cela va avoir un impact sur l'ensemble de la période couverte par ces questions. D'abord nous sommes partis du constat suivant : les niveaux de tolérance restent très différents selon les séries de questions (figure 17).

Figure 17.
Exemple de niveaux de tolérance mesurés selon différentes séries utilisées pour construire l'ILT



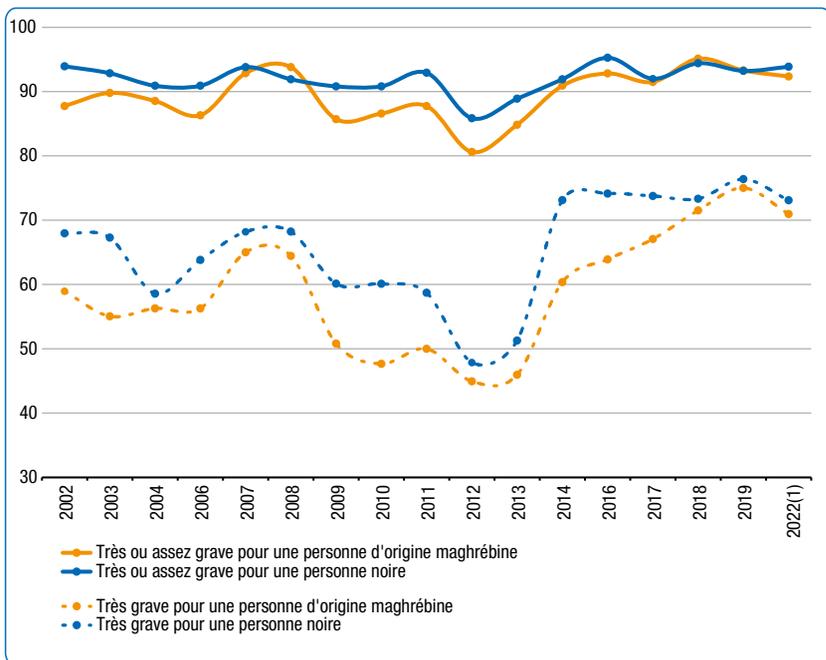
Source : Baromètres CNCDH en face-à-face 1999-2022.

L'une des questions qui suscitent le moins de réponses tolérantes est celle testant si les Tsiganes sont vus comme « un groupe à part » dans la société : à peine 30% des répondants rejettent cette opinion. En comparaison, ils sont 68% à donner une réponse tolérante pour les Musulmans et 80% pour les Juifs. Il y a même des questions qui suscitent un quasi-consensus tolérant parmi les répondants. C'est le cas de celle qui demande s'il est très grave, assez grave, peu grave ou pas grave du tout « de refuser d'embaucher une personne d'origine maghrébine

qualifiée pour le poste» : depuis 2016, 90 % ou plus des répondants considèrent cette discrimination à l'embauche comme grave, signe que la lutte contre les discriminations est perçue comme légitime par les répondants. On compte ainsi plusieurs séries qui aboutissent à des niveaux de réponse tolérante supérieurs ou égaux à 85 %. On peut légitimement se demander si un tel accord ne reflète pas l'obsolescence de la question tellement l'opinion intolérante est désormais marginale. À l'inverse une question qui donnerait un faible niveau d'opinion tolérantes (comme celle sur les Tsiganes) pointe la nécessité d'une lutte contre le préjugé qu'elle mesure. De plus, la présence de ces séries « consensuellement tolérantes » va tirer l'estimation du niveau de tolérance vers le haut et même gommer les différences entre groupes de répondants.

Figure 18.

Qu'est-ce qu'une réponse tolérante : un exemple à partir de deux séries sur le refus des discriminations à l'embauche



Source : Baromètres CNCDH en face-à-face 2002-2022

C'est ainsi qu'on peut analyser les deux séries de la figure 18. Depuis 2002, le niveau de refus des discriminations à l'embauche des personnes noires ou d'origine maghrébine semble non seulement très haut (au-delà des 90 % pour les personnes noires sauf en 2012 et 2013), mais aussi relativement stable. Par exemple, les niveaux oscillent au plus de 15 points sur la période pour les personnes d'origine maghrébine. On pourrait s'arrêter ici et considérer que la lutte contre les discriminations à l'embauche est gagnée. D'ailleurs les opinions résistent bien, y compris dans des moments de recul de la tolérance comme celui des années 2012-2014.

Mais c'est peut-être trompeur. Que penser d'une réponse qui considère « assez grave » de discriminer plutôt que « très grave » ? Il y a bien sûr du mieux par rapport à la réponse « peu grave », mais cette modalité exprime une nuance, qui peut s'assimiler à une acceptation partielle ou à de l'indulgence face à un comportement discriminatoire et illégal – comme si les répondants avaient intégré le fait que ces comportements n'étaient plus socialement acceptés, mais qu'on pouvait néanmoins comprendre les acteurs qui les pratiquent.

Si on est plus restrictif dans la définition d'une réponse tolérante, ici en considérant que seule la réponse « très grave » mesure vraiment la tolérance, les niveaux de réponses tolérantes sont, par construction, plus faibles et surtout les variations temporelles sont beaucoup plus marquées (figure 18). Pour les discriminations à l'embauche des personnes d'origine maghrébine, les variations oscillent de 30 points au fil du temps au lieu de 15. Surtout, l'impact des périodes de crispation est beaucoup plus visible, ce qui interroge sur le niveau réel de soutien aux politiques antidiscriminatoires. Pendant une courte période, on compte plus de répondants qui considèrent que la discrimination à l'embauche est assez grave ou pas grave que de répondants qui la considèrent très grave.

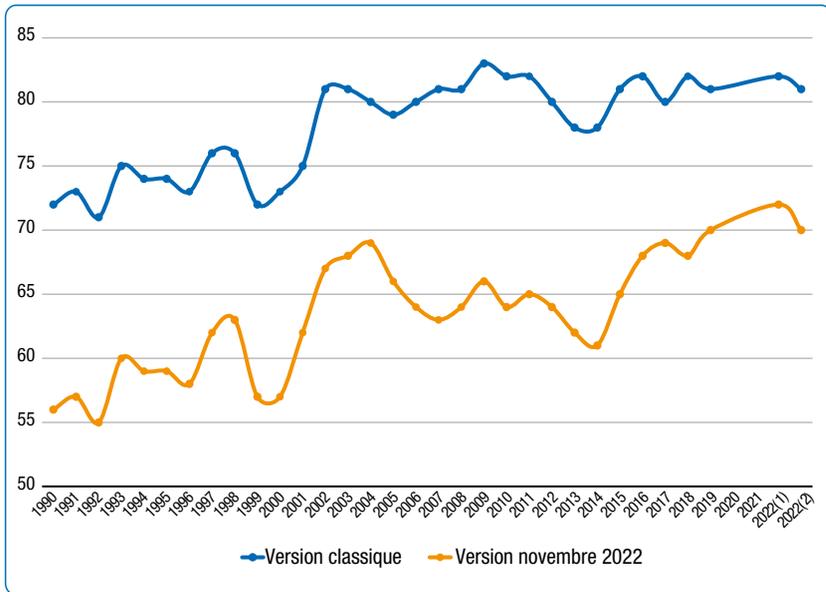
On a donc décidé de modifier la mesure des opinions tolérantes pour cinq séries de questions dont les niveaux de tolérance dépassaient 85 % avant recalibrage :

- « *Les Juifs français sont des Français comme les autres* » – opinion tolérante : « tout à fait d'accord » ; opinions intolérantes : « plutôt d'accord », « plutôt pas d'accord », « pas du tout d'accord » ;
- « *Les Musulmans français sont des Français comme les autres* » – opinion tolérante : « tout à fait d'accord » ; opinions intolérantes : « plutôt d'accord », « plutôt pas d'accord », « pas du tout d'accord » ;
- « *Refuser l'embauche d'une personne noire qualifiée pour le poste* » – opinion tolérante : « très grave » ; opinions intolérantes : « assez grave », « peu grave », « pas grave du tout » ;
- « *Refuser l'embauche d'une personne d'origine maghrébine qualifiée pour le poste* » – opinion tolérante : « très grave » ; opinions intolérantes : « assez grave », « peu grave », « pas grave du tout » ;
- Opinions sur les races – opinion tolérante : « les races humaines n'existent pas » ; opinions intolérantes : « toutes les races humaines se valent » et « il y a des races supérieures à d'autres ».

Ces modifications ont plusieurs conséquences. D'abord elles font baisser l'ensemble des indices concernés et particulièrement l'indice de tolérance pour les Juifs, ce qui se comprend compte tenu du petit nombre de séries mobilisées. On compte 75 séries pour l'ILT général ; certes, la modification de cinq d'entre elles pèse sur le niveau de l'indice, mais moins que dans le cas de l'ILT pour les Juifs qui se fonde sur neuf séries et où celle sur les Juifs français est la plus ancienne et la plus fréquente. Elle compte 21 mesures et elle s'avère la plus corrélée à l'indice, ce qui implique que ses évolutions pèsent plus sur le calcul de l'indice que d'autres. Il faut cependant avoir en tête que l'indice de tolérance pour les Juifs avait déjà évolué entre 2016 et 2017 avec la prise en compte notamment de séries plus polarisantes comme les questions « *les Juifs ont un rapport particulier à l'argent* », « *les Juifs ont trop de pouvoir en France* » « pour

les Juifs français Israël compte plus que la France». Ces questions suscitaient des opinions plus contrastées que les questions sur les Juifs comme groupe à part ou « *les Français juifs sont des Français comme les autres* ». Le graphique suivant démontre les variations de niveau selon qu'on utilise uniquement les séries mobilisées jusqu'en avril 2022 ou qu'on utilise les mêmes, mais avec le recalibrage de la question sur les « Juifs français » que nous venons d'opérer.

Figure 19.
Les indices de tolérance pour les Juifs – si on recalibre les séries ou non (calculés avec la vague de novembre 2022)

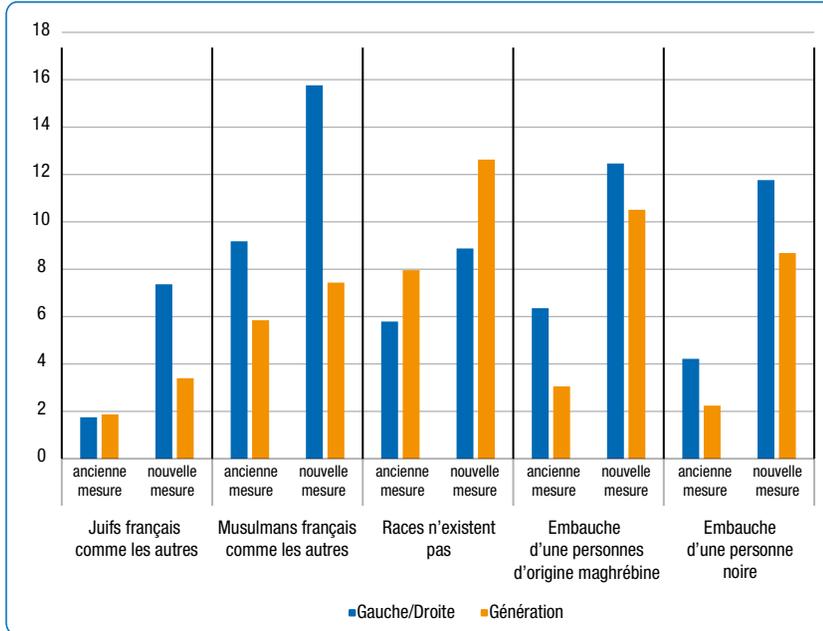


Source : Baromètres CNCDH en face-à-face 1990-2022.

D'abord la corrélation temporelle entre les deux versions de l'indice reste particulièrement forte : + 0,88. Les niveaux évoluent mais les évolutions temporelles demeurent. On retrouve dans les deux indices la baisse postérieure à 1998, la remontée de l'indice de 2002 à 2004 par exemple. De même on retrouve la progression dans le temps long de la tolérance envers cette minorité. Une approximation linéaire aboutit à un coefficient directeur de droite de + 0,35 par an pour la version 2017-2022 et + 0,38 par an pour la nouvelle version de l'indice. Dans les deux cas, la conclusion reste donc que l'antisémitisme recule bien en France. Les variations de niveaux pourraient surprendre et inquiéter, mais cela démontre tout d'abord qu'il y a encore du progrès à faire pour que les préjugés antisémites disparaissent. On peut espérer qu'un jour tous les répondants considéreront que les Juifs sont un groupe ouvert aux autres ou ne forment pas un groupe, qu'on est tout à fait d'accord qu'ils sont des Français comme les autres ou pas du tout d'accord avec l'idée qu'ils auraient trop de pouvoir en France ou un rapport particulier à l'argent. D'autre part, il faut prendre conscience que ces indices sont désormais calculés à partir d'ensembles de séries de plus en plus différents, ce qui les rend de moins en moins comparables directement entre eux.

Une dernière conséquence du recalibrage des cinq séries est de rendre visible de fortes différences du niveau de tolérance selon l'appartenance sociodémographique et politique, ce qui renforce la légitimité de cette opération. Pour l'heure, nous n'avons pu effectuer ce travail de recalibrage que par positionnement gauche – droite et par générations. Mais les effets sont particulièrement marquants. Ils remettent en question d'apparents consensus entre générations ou positionnements politiques. C'est particulièrement frappant pour les questions sur les discriminations à l'embauche ou sur les Juifs, Français « *comme les autres* ».

Figure 20.
L'impact en termes de polarisation des nouvelles mesures (écart-type)



Source : Baromètre CNC DH en face-à-face, novembre 2022.

Ainsi, on pourrait penser qu'entre répondants de gauche et répondants de droite il y a consensus sur l'idée que les Juifs français sont des Français comme les autres : 94 % des premiers et 91 % des seconds sont tout à fait ou assez d'accord³⁶. Cependant, des différences apparaissent une fois qu'on se focalise sur les « *tout à fait d'accord* » : les premiers sont 77 % à le penser, mais les seconds ne sont plus désormais que 66 %. On passe donc de 3 à 11 points d'écart. Sur les discriminations à l'embauche des personnes noires, 97 % des répondants de gauche et 89 % des répondants de droite trouvent cela « très » ou « assez grave », ce qui semble montrer une sensibilisation croissante aux discriminations. Mais cet apparent consensus masque le fait que 85 % des répondants de gauche trouvent ces discriminations très graves contre 61 % des répondants de

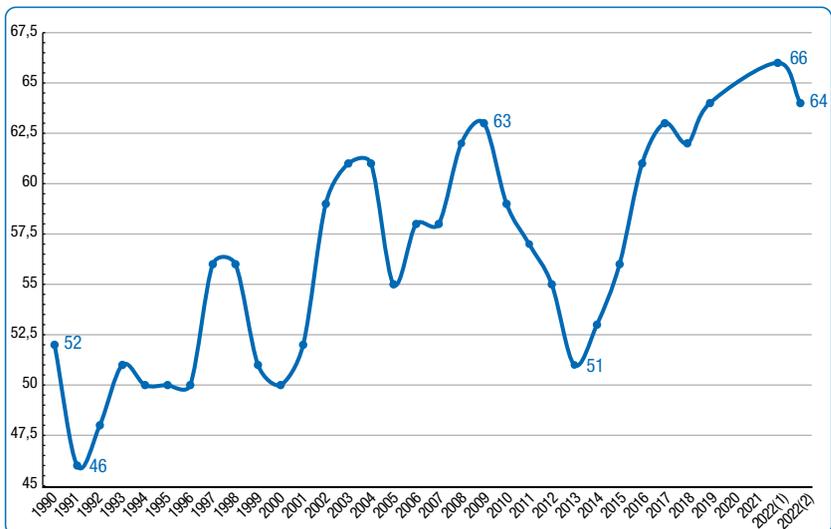
36. Surtout quand certains auteurs s'alarment d'une nouvelle judéophobie à gauche (TAGUIEFF Pierre-André, *La Judéophobie des Modernes. Des Lumières au Jihad mondial*, Hors collection, Odile Jacob, 2008).

droite. Autrement dit, on peut s'interroger sur la réelle tolérance de certains répondants de droite. Certains ont vraisemblablement conscience de ce qu'est la « bonne réponse » ou la réponse « politiquement correcte », et la produisent sans réel engagement personnel. Cette manière de répondre existe probablement à gauche, mais encore plus à droite. On retrouve le même phénomène quand on analyse les différences d'opinions selon les cohortes de naissance : les écarts entre les *boomers* et les *millenials* se creusent, particulièrement quand il s'agit de la question sur le racisme biologique. Alors que les *boomers* s'en tiennent majoritairement à l'idée d'une égalité des races humaines, les *post-baby-boomers* et surtout les *millenials* sont particulièrement nombreux à rejeter leur existence même.

1.2.2.1.2. Un indice longitudinal en léger recul

La dernière vague du Baromètre a été réalisée en novembre 2022. Il va sans dire que ce terrain s'est déroulé dans un contexte différent de celui de la précédente enquête de mars-avril. Ces enquêtes barométriques au long cours nous ont appris que chaque vague peut connaître des effets de contexte spécifiques. Une vague a eu lieu après les émeutes de 2005, une autre dans les mois qui ont suivi la coupe du Monde de 1998 et une troisième deux mois après les attentats du Bataclan. La guerre en Ukraine a sans doute pu peser, notamment en faveur de l'accueil des réfugiés, à rebours des discours anti-immigrés que professaient plusieurs candidats et candidates à la présidentielle. Depuis lors, on peut craindre que ce conflit européen suscite moins de soutien, notamment en faveur des réfugiés.

Figure 21.
L'indice longitudinal de tolérance (1990-novembre 2022)



Source : Baromètres CNCDH en face-à-face 1990-2022.

L'indice longitudinal de fin 2022 s'élève à 64. Il a donc reculé de 2 points entre le printemps et l'automne. Cependant, cette évolution n'a rien d'alarmant puisqu'il retrouve le niveau de 2019 et reste dans les trois années les plus hautes pour la tolérance. On peut à *contrario* se demander si le niveau du printemps 2022 n'était pas le produit d'un contexte particulièrement favorable³⁷. D'ailleurs, comme on ne peut dire s'il y a eu des variations à la hausse ou à la baisse en 2020 et 2021, faute d'enquête, il est difficile de conclure à une stabilité de la tolérance ou bien à un pic au printemps 2022. Sur le long terme, le résultat de novembre 2022 reste très positif. Par rapport au début du Baromètre en 1990, la tolérance a donc progressé de 12 points et de 18 points si on prend le minimum historique de 1991. Par rapport aux basses eaux de l'indice lors de la période 2012-2014, la progression est particulièrement importante : entre 2013 et novembre 2022, l'indice a progressé de 13 points. Notons que l'opération de recalibrage aboutit à réévaluer la chute de la tolérance entre 2009 et 2013 : elle avait ramené le niveau de tolérance à un niveau identique à celui constaté en 1990.

Les variations de l'indice longitudinal sont à la fois le produit de forces de court terme et de long terme. Les facteurs structurels de long terme sont généralement favorables à son augmentation, tandis que les cadrages et les débats du moment, les facteurs conjoncturels, peuvent agir à la hausse ou à la baisse. Trois mouvements démographiques pèsent à long terme : l'élévation du niveau de diplôme, le renouvellement générationnel et la diversification de la population française. Ainsi, à peine 20% des individus nés en 1940 ou avant ont le baccalauréat tandis qu'ils représentent 30% des cohortes 1941-1950 et 1951-1960, presque la moitié de la cohorte 1961-1970, plus de 60% de celle née dans les années 1970 et 68% pour la cohorte née en 1980 ou après. Le renouvellement démographique change la composition de la population. En 1990, 31% des électeurs étaient nés avant 1940 et ceux nés après 1970 n'étaient que 4% alors qu'en 2022 les premiers ne sont plus que 1,5% et les seconds comptent pour 43,5% de la population et parmi eux 22% sont nés en 1990 ou après. Enfin 65,5% des membres de la cohorte née en 1990 et après, la plus diverse en termes d'origines, sont nés de parents et de grands-parents eux-mêmes nés en France tandis que 34,5% ont au moins un grand-parent étranger, dont 10% sont des descendants d'étrangers extra-européens. On est loin de la crainte du « grand remplacement », mais clairement, avec le renouvellement générationnel, la diversité des origines s'accroît. Ces évolutions de long terme permettent de comprendre pourquoi l'indice est orienté à la hausse. Si on analyse l'ensemble de la période, un ajustement linéaire donne une progression annuelle estimée de 0,4 point par an.

Néanmoins on constate toujours des variations, soit vers plus soit vers moins de tolérance, signe que ces attitudes dépendent des débats et des cadrages dominants au moment des différentes enquêtes. Ce ne sont pas les événements en tant que tels qui pèsent directement sur les opinions des individus, mais la manière dont ils sont « cadrés » (*framed*) par les élites politiques, sociales et

37. D'aucuns pourraient même douter des résultats du Baromètre CNCNDH au regard des scores de l'extrême droite. Ce serait d'abord oublier que cette enquête est alors la seule à avoir été menée en face-à-face, contrairement aux enquêtes d'intentions de votes par internet qui ont sous-estimé les votes de gauche notamment. De plus le lien entre attitudes, valeurs et votes est plus complexe qu'on ne le pense, notamment quand on l'analyse dans le temps (voir TIBERJ Vincent, « La politique des deux axes. Variables sociologiques, valeurs et votes en France (1988-2007) », *Revue française de science politique* 62, n° 1, 2012, p. 71-106. Et il faut tenir compte du poids croissant de l'abstention au sein des catégories populaires issues de l'immigration.

médiatiques. Leurs responsabilités sont donc particulièrement importantes pour produire un récit dominant et orienter une partie des opinions. Par exemple en 2005 la focale autour « d'émeutes musulmanes » a dominé les débats français, au détriment d'autres manières de couvrir et d'interpréter ces événements, en termes d'inégalités sociales ou de relégation urbaine par exemple³⁸. Ce prisme musulman a eu des conséquences majeures sur la montée de l'islamophobie dans certaines strates de l'opinion publique et a abouti à une baisse de l'indice longitudinal de tolérance de 6 points. À l'inverse, les attentats de janvier 2015 ont été l'occasion de « sortir par en haut », grâce notamment aux manifestants « Je suis Charlie », qui prônaient la tolérance, le refus des amalgames et l'attachement à la liberté d'expression, non le rejet de l'islam et des immigrés³⁹. Cette sensibilité au contexte s'explique par la théorie de l'ambivalence proposée par Paul Kellstedt⁴⁰ pour les Américains. En chacun de nous coexistent des dispositions à l'ouverture aux autres et à la fermeture. La domination des unes sur les autres dépend du contexte dans lequel évoluent les individus, de leur voisinage, de leurs réseaux interpersonnels et des discussions qui s'y déroulent, mais aussi de la manière dont les élites politiques, médiatiques et sociales parlent, cadrent et racontent l'immigration et la diversité. Dans un échantillon national comme celui du Baromètre CNCDDH, on saisit vraisemblablement mieux les effets du contexte macrosocial plutôt que des transformations au niveau des individus.

L'interaction entre ces facteurs de court terme et de long terme laisse à penser que les évolutions de la tolérance peuvent aussi être freinées, soit par des « planchers » soit des par « plafonds ». Les répondants sont souvent ambivalents sur ces questions, mais on peut faire l'hypothèse que l'ambivalence sera plus ou moins forte selon les caractéristiques des individus. Certains sont profondément antiracistes et seront capables de résister même à un contexte xénophobe. Mais le cas inverse existe aussi : d'autres résisteront à l'acceptation de la diversité, même quand l'ensemble des associations, figures médiatiques et politiques incitent à plus de tolérance. On pouvait se demander si dans les années 2016-2019 une sorte de plafond de tolérance n'avait pas été atteint. L'interrogation demeure pour 2022.

Les variations de l'indice s'expliquent aussi par la couleur politique du Gouvernement, selon un phénomène identifié depuis longtemps par Christopher Wlezien⁴¹ qu'il a appelé « l'effet thermostatique », le fait d'aller contre les mesures du pouvoir en place. Quand la droite a été au pouvoir (par exemple entre 1993 et 1997 et entre 2002 et 2012), la tolérance progressait, tandis qu'un gouvernement de gauche induisait une baisse de la tolérance (par exemple avant 1993 ou entre 1997 et 2002). Que penser du premier mandat d'Emmanuel Macron de ce point de vue ? Si on part du point 2017, les évolutions de l'indice amènent à le considérer comme de droite, même si la progression est moins forte que sous les gouvernements de droite des mandats Chirac et Sarkozy. D'un point de vue de l'opinion domine donc plutôt une caractérisation comme du conservatisme « culturel » : la loi Collomb, l'inaction face à la crise des réfugiés en Méditerranée

38. TIBERJ Vincent, *La crispation hexagonale*, Plon, 2008.

39. Le lecteur peut se référer notamment au numéro spécial de la *Revue Internationale de Psychologie Sociale* d'août 2016 sur ces manifestations : <http://www.riips-irsp.com/articles/10.5334/irsp.60/>.

40. KELLSTEDT Paul M., *The mass media and the dynamics of American racial attitudes*, Cambridge University Press, 2003.

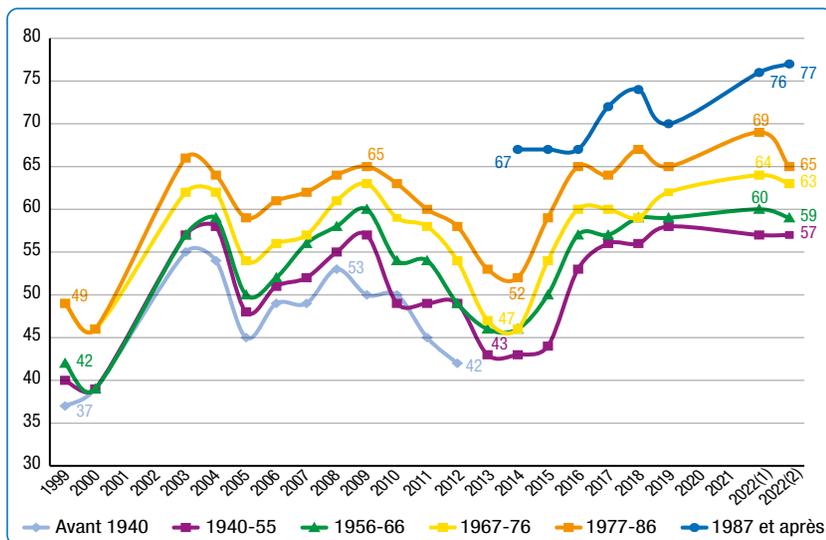
41. WLEZIEN Christopher, « The Public as Thermostat : Dynamics of Preferences for Spending », *American Journal of Political Science*, 39 (4), 1995, p. 981-1000.

ou en Afghanistan, la gestion des flux de migrants à Calais, ou plus récemment la loi séparatisme sont sans doute les éléments qui auront été les plus retenus du bilan des équipes sortantes. 2023 sera un moment important de ce point de vue, d'autant plus avec l'activisme des mouvements autour d'Éric Zemmour et les débats autour du projet de loi immigration⁴².

1.2.2.1.3. Les évolutions de la tolérance en fonction des facteurs sociaux et politiques

L'opération de recalibrage de plusieurs séries a induit un travail important notamment pour le calcul des indices par grandes variables explicatives. On a également voulu rendre visible une nouvelle cohorte, celle des répondants nés après 1986. Jusqu'ici ils étaient rassemblés avec les personnes interrogées nées entre 1977 et 1986. Ce choix se comprend parce qu'il était nécessaire d'avoir suffisamment d'individus pour effectuer des estimations fiables. Mais il est grand temps de les séparer, car il n'y a plus grand sens de considérer que les individus nés à la fin des années 1970, arrivés à l'âge adulte pendant les années Chirac-Jospin, partagent les mêmes expériences générationnelles que des répondants nés dans les années 1990 et entrés dans la vie adulte dans les années 2010, sous les mandats Hollande-Macron. Ce travail a nécessité de refaire tous les calculs pour la cohorte 1977-1986 et pour la nouvelle cohorte 1987 et après, en repartant des données du Baromètre CNCNDH depuis 2014.

Figure 22.
Les évolutions de la tolérance par cohortes de naissance



Source : Baromètres CNCNDH en face-à-face 1999-2022.

42. Note de la CNCNDH : l'examen du projet de loi immigration a été reporté en mars 2023 à une date inconnue au moment où nous finalisons ce rapport.

Avant d'aller plus loin, on peut déjà relever les niveaux des indices par génération : on atteint un record de tolérance pour la génération 1987 et après (77), tandis que les scores pour les générations 1940-1955, 1967-1976 et 1956-1966 restent très proches de leurs scores du printemps 2022. Ils demeurent donc très hauts (pour ces générations), ce qui confirme la relative stabilité de l'indice global. Seule la génération 1977-1986 montre un fort recul passant de 69 à 65. Il faudra surveiller cette cohorte dans les années qui viennent.

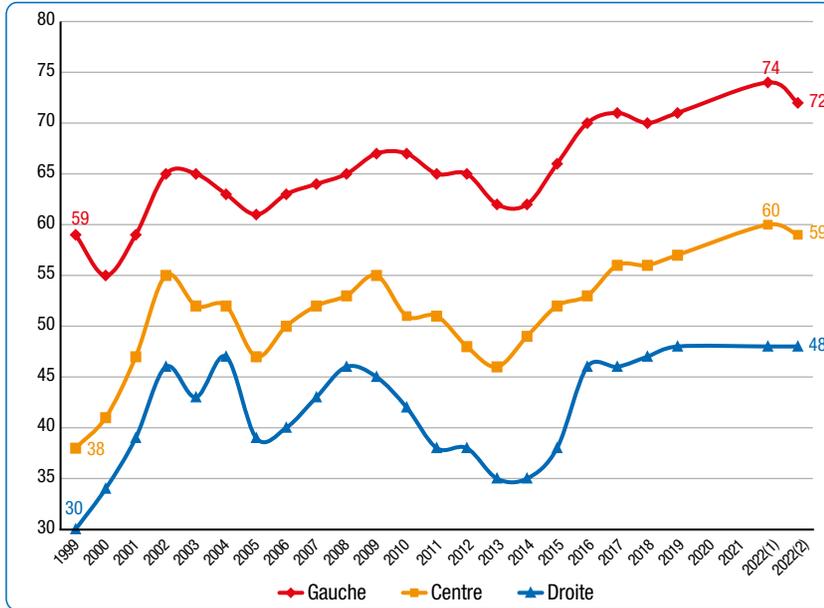
On retrouve des résultats bien connus désormais : plus une cohorte est récente, plus ses membres seront tolérants (figure 22). Ainsi, entre 1999 et 2014, la cohorte 1977-1986 a toujours été la plus tolérante, devant la cohorte 1967-1976. Mais à partir de 2014 cette première place est occupée par la cohorte 1987 et après, la cohorte 1967-1986 se plaçant en deuxième position et la cohorte 1967-1976 en 3^e position. La figure 22 montre aussi que les préjugés sont les « échos de mondes anciens », notamment celui où la notion de race et le racisme biologique faisaient partie des évidences. Ce n'est pas un hasard si les cohortes les plus anciennes comptent le plus d'intolérants en leur sein, reflétant le « sens commun » de l'époque à laquelle ils ont grandi en matière de préjugés. On retrouve le même phénomène pour la place des femmes dans la société ou l'acceptation de l'homosexualité par exemple. Avoir grandi dans un monde où les femmes restaient à la maison et où l'homosexualité était considérée comme une « maladie » (ce qui fut le cas pour l'Organisation Mondiale de la Santé jusqu'en 1993) continue de marquer les opinions de ces individus encore aujourd'hui.

Ce graphique permet aussi de rendre visible l'impact du renouvellement générationnel quand il s'agit de préjugés xénophobes et de tolérance. Progressivement, la génération des personnes nées avant 1940 est sortie du champ. À partir de 2012, elle ne comptait plus assez de membres pour permettre le calcul d'un indice fiable (en novembre 2022 on compte encore 18 répondants dans ce cas, soit 1,3% de l'échantillon). En revanche, la cohorte née à partir de 1987 a commencé à arriver à l'âge adulte dès 2005 et du point de vue de la tolérance, elle est très différente de celle qui part. Ses membres pèsent désormais 27% de l'échantillon. C'est ce remplacement, qui n'est clairement pas « poste pour poste », qui permet de comprendre en partie la progression de l'indice de tolérance global.

Enfin, les évolutions des indices par cohortes de naissance montrent bien que les préjugés ne sont pas une conséquence de l'âge. On ne devient pas systématiquement plus conservateur à mesure qu'on vieillit. Par exemple, entre 1999 et 2009, chaque cohorte a vieilli de 10 ans, pourtant la tolérance a considérablement progressé que l'on soit retraité (les cohortes nées avant 1940 ou entre 1940 et 1955), dans des classes d'âges actives (les cohortes 1956-1966 ou 1957-1977) ou jeunes (nés après 1977). Plutôt qu'une lecture liant mécaniquement conservatisme et âge, trop souvent présente dans les débats publics, il convient de raisonner en termes d'effets de période : indépendamment de leurs positions dans le cycle de vie, les individus sont aussi affectés par le contexte au moment de l'enquête, qui les incline soit vers plus soit vers moins de tolérance. De fait entre le plancher de tolérance constaté en 2013-2014 et novembre 2022, la tolérance est remontée de 14 points pour la cohorte 1940-1955, de 12 points

pour la cohorte 1956-1966, de 16 points pour la cohorte 1966-1976, de 12 points pour la cohorte 1977-1986 et de 10 points pour la cohorte la plus récente.

Figure 23.
Les évolutions de la tolérance par positionnement politique



Source : Baromètres CNCDH en face-à-face 1999-2022.

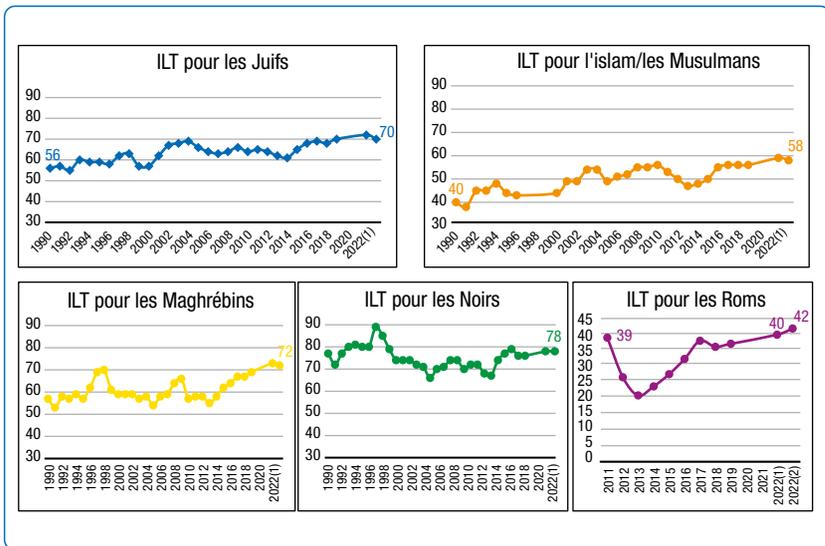
Le positionnement à gauche ou à droite a beau être régulièrement considéré comme dépassé par certaines organisations politiques et personnalités, 62% des répondants continuent de se situer à gauche ou à droite dans le Baromètre CNCDH. Surtout on constate comme auparavant l'importance du lien entre positionnement gauche – droite et tolérance : les individus de droite obtiennent une note de tolérance inférieure à 50 quand ceux de gauche dépassent les 70 (figure 23). Notons également que les répondants qui ne se situent ni à gauche ni à droite restent proches de leur maximum historique du printemps 2022 (59 contre 60), et que le score des électeurs de gauche en novembre 2022 bien qu'en baisse, est le deuxième meilleur de la série (72 contre 74 au printemps 2022).

Autre enseignement, les non-alignés (dont certains sont centristes) sont presque équidistants des électeurs de droite et de gauche sur ces questions de tolérance (11 points d'écart avec les premiers, 13 points avec la gauche). Enfin, la polarisation gauche – droite recule par rapport au printemps (26 points) mais reste forte fin 2022 (24 points d'écart). On peut se demander si l'on ne revient pas à une situation de conflictualité entre ces deux camps qu'on avait déjà constatée dans la période 2011-2014, avant le retour de la tolérance suivant les attentats. L'indice pour la gauche, lui, suit une progression quasi-linéaire, qui laisse à penser que ce groupe est relativement peu atteint par les effets de contexte, notamment ceux qui amènent de la crispation chez les autres groupes. Ainsi, si on résume par une droite les évolutions des indices – ce qui équivaut

à penser que l'indice progresserait de manière continue dans le temps –, cette droite explique 71 % de la variance de l'indice à gauche, mais elle n'est plus que de 49 % pour le centre et 23 % pour la droite. Autrement dit, à gauche, la tolérance progresse de manière continue, sans doute grâce aux forces de long terme évoquées précédemment, et les répondants qui se placent dans ce camp sont relativement peu sensibles aux effets de contexte. En revanche à droite les effets de cadrage pèsent beaucoup plus, qu'ils soient orientés vers plus de tolérance ou de crispation et le poids des facteurs de long terme est donc plus faible. Les débats dans ce camp sur la diversité, la tolérance et l'immigration nécessitent donc d'être particulièrement suivis.

1.2.2.1.4. Évolutions de la tolérance envers les minorités

Figure 24.
Les indices par minorités



Source : Baromètres CNCDH en face-à-face 1990-2022.

Dès les débuts de l'ILT en 2008, des indices spécifiques par minorités ont été calculés. Il s'agit bien de mesurer la tolérance envers chacune d'elles, mais il est de moins en moins correct méthodologiquement de les comparer, car les séries de questions qui concernent chacune d'entre elles sont de plus en plus diverses. Pour éviter ce biais de comparaison, nous avons donc décidé de les présenter désormais dans des graphiques séparés.

Dans certains cas, la tolérance baisse : - 1 point pour les Musulmans (58) et les Maghrébins (72), - 2 points pour les Juifs (70). Ou bien elle reste stable (pour les Noirs à 78), ou progresse (pour les Tsiganes elle atteint 42). Néanmoins, pour ce dernier groupe, le niveau de rejet reste particulièrement fort. On peut analyser ce 42 comme le résultat de réponses majoritairement négatives pour

la plupart des questions (seule la reconnaissance de l'extermination des Roms par les nazis suscite une majorité d'opinions tolérantes).

Il faut néanmoins rappeler que pour quatre minorités sur cinq, les niveaux obtenus en novembre 2022 restent particulièrement élevés et proches des records historiques du printemps 2022. L'acceptation des Maghrébins est désormais de 72, soit une progression de 17 points par rapport à 2013, celle à l'égard des Juifs a dépassé le maximum de 2009. Et la tolérance envers les Roms et les Tsiganes montre la plus forte progression de toutes les minorités (+ 22 points par rapport à 2013).

1.2.2.2. L'ARTICULATION DES PRÉJUGÉS ENVERS LES MINORITÉS

Il s'agit maintenant d'ouvrir la boîte noire de l'indice longitudinal de tolérance, et d'explorer l'univers des préjugés envers l'Autre qu'il synthétise, les relations entre eux, les facteurs qui les expliquent, les argumentaires qui les sous-tendent.

1.2.2.2.1. La cohérence des préjugés envers l'Autre

L'ethnocentrisme est la tendance à voir le monde au prisme des valeurs et des normes de sa société ou de son groupe, perçues comme supérieures à celles des autres groupes⁴³. Claude Lévi-Strauss la définissait comme « *ce même frisson, cette même répulsion, en présence de manières de vivre, de croire ou de penser qui nous sont étrangères* »⁴⁴. Dans cette perspective, le rejet des minorités – Musulmans, Juifs, Noirs, Asiatiques, Roms – relève d'une même attitude qui consiste à valoriser son groupe d'appartenance (*ingroup*) et à dévaloriser les autres (*outgroups*). Deux techniques permettent de le vérifier. La technique des échelles d'attitudes, qui explore systématiquement la structure des réponses aux questions relatives aux minorités permet de cerner leur intensité et leur hiérarchie (voir l'encadré ci-dessous sur les échelles d'attitudes hiérarchiques). La technique de l'analyse factorielle fait apparaître les paquets de relations entre variables. Les techniques sont complémentaires et leurs résultats convergent.

43. Le terme a été popularisé par le sociologue américain SUMNER William Graham dans son livre *Folkways : A Study of Mores, Manners, Customs and Morals*, New York, Ginn, 1906. Il est repris par ADORNO Theodor W. et al., dans leur *Études sur la personnalité autoritaire* (trad. Hélène Frappat), Paris, Allia, 2007 [1^{ère} édition 1950].

44. LÉVI-STRAUSS Claude, *Race et histoire*, Paris, Gallimard, 1952, p. 14.

Une échelle d'ethnocentrisme

Encadré : Les échelles d'attitudes hiérarchiques

- L'attitude est une variable latente, que l'on infère à partir des réponses données aux questions du sondage. Elle rend compte de la cohérence des opinions exprimées à propos d'un stimulus – par exemple le fait de systématiquement donner des réponses négatives aux questions sur les étrangers, les immigrés, les minorités dénotera une attitude ethnocentriste.
- La technique des échelles d'attitude permet de vérifier s'il existe bien une telle attitude. Elle permet de classer les individus sur un continuum, des moins aux plus porteurs de l'attitude concernée, à partir d'un ensemble de questions dont on fait l'hypothèse qu'elles relèvent bien toutes de l'attitude à mesurer (hypothèse d'unidimensionnalité), et de leur attribuer un score selon l'intensité de leur attitude.
- Il existe de multiples techniques pour construire une échelle. On retient ici une variante de l'analyse hiérarchique, celle de Loewinger, la plus exigeante. Au lieu de postuler une métrique identique pour toutes les réponses (par exemple en donnant par convention à la réponse « *tout à fait d'accord* » la note 4, à « *plutôt d'accord* » la note 3, à « *plutôt pas d'accord* » la note 2 et à « *pas du tout d'accord* » la note 1, quelle que soit la question), elle recherche la réponse qui dénote la plus forte intensité de l'attitude concernée, en cherchant à chaque fois la meilleure dichotomie possible en fonction de la cohérence avec les autres items de l'échelle.
- Cette technique implique que les réponses aux questions soient réduites à deux éventualités, l'une positive, l'autre négative par rapport à l'attitude considérée, qui changent d'une question à l'autre. Le couple question/réponses dichotomisées est un item. Ainsi dans l'échelle d'ethnocentrisme (tableau 15) le premier item oppose la réponse ethnocentriste « *pas du tout d'accord* » avec l'idée que « *les Français musulmans sont des Français comme les autres* » à toutes les autres réponses, y compris les refus de répondre, tandis que l'item 5 oppose à toutes les autres les réponses « *plutôt pas d'accord* » ou « *pas d'accord du tout* » pour accorder le droit de vote aux étrangers non Européens.
- Le second postulat est qu'il existe une hiérarchie des items, de celui qui dénote l'expression la plus intense de l'attitude à la moins intense. Dans une échelle parfaite, toute personne qui a répondu positivement à un item répond positivement aux items qui le suivent; et deux personnes ayant le même score auront répondu positivement aux mêmes questions. Dans la réalité, la structure des réponses ne correspond qu'imparfaitement au modèle idéal, le degré de concordance avec l'échelle parfaite est mesuré par le coefficient de Loewinger qui calcule la matrice des coefficients de hiérarchisation des items pris 2 à 2 pour l'ensemble des questions testées. Il varie de 1, si l'échelle est parfaite, à 0, s'il n'y a aucune concordance entre les deux structures.

Une telle échelle constitue un instrument de mesure synthétique de l'attitude étudiée. Chaque personne se voit attribuer une note d'échelle selon le nombre de réponses positives qu'elle aura données.

À partir des questions du Baromètre de la CNCDH, on peut construire une échelle d'une dizaine de questions relatives à l'image des minorités (tableau 15). L'item qui dénote le degré le plus élevé d'ethnocentrisme est le refus absolu, au demeurant peu fréquent (4,6% de réponses « *pas d'accord du tout* » opposées à toutes les autres), d'accorder aux Musulmans la qualité de « *Français comme les autres* ». Cette minorité de répondants tend à donner une réponse ethnocentriste à toutes les autres questions. Inversement, l'item le moins discriminant est le stéréotype selon lequel les immigrés viendraient en France uniquement pour profiter des avantages sociaux, que près de 80% des personnes interrogées ne rejettent pas totalement (toutes celles qui choisissent une autre réponse que « *pas d'accord du tout* »), sans pour autant partager nécessairement les préjugés précédents.

Tableau 15.
Échelle d'ethnocentrisme (en %)

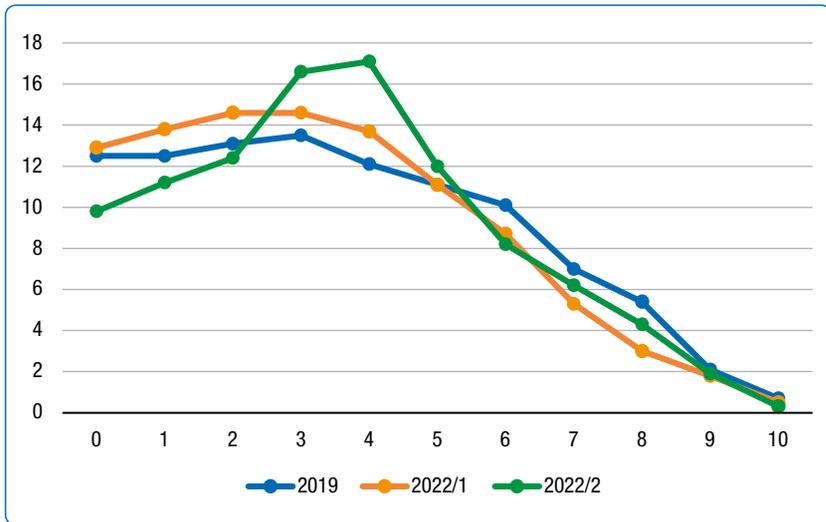
	2019	2022 (1)	2022 (2)
<i>Les Français musulmans sont des Français comme les autres</i> : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, SR / Pas d'accord du tout	5,5	5,4	4,6
<i>Les Français juifs sont des Français comme les autres</i> : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, SR / Plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout	7	6,5	7,4
<i>Les travailleurs immigrés doivent être considérés ici comme chez eux puisqu'ils contribuent à l'économie française</i> : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, SR / Plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout	19	15,4	17
<i>Il faut permettre aux Musulmans de France d'exercer leur religion dans de bonnes conditions</i> : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, SR / Plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout	19	15,2	15,9
<i>La présence d'immigrés est une source d'enrichissement culturel</i> : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, SR / Plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout	26	21,5	22
<i>Il faudrait donner le droit de vote aux élections municipales pour les étrangers non européens résidant en France depuis un certain temps</i> : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, SR / Plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout	45	38,2	41
<i>Il y a trop d'immigrés aujourd'hui en France</i> : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord / Plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout, SR	51	47	52
<i>Les enfants d'immigrés nés en France ne sont pas vraiment Français</i> : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord / Pas d'accord du tout, SR	49	46	50,8
<i>L'immigration est la principale cause de l'insécurité</i> : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord / Pas d'accord du tout, SR	62	63,4	71,2
<i>De nombreux immigrés viennent en France uniquement pour profiter de la protection sociale</i> : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord / Pas d'accord du tout, SR	77	72,6	79,7
<i>Score moyen sur 10</i>	3,6	3,3	3,8

Source : Baromètres CNCDH 2019-2022 en face-à-face. SR = sans réponse (refus ou ne sait pas)

Par rapport aux deux enquêtes précédentes on note (dernière ligne du tableau) une légère hausse du niveau moyen d'ethnocentrisme : le score moyen a progressé de 0,5 par rapport au printemps et de 0,2 par rapport à 2021 et le mode, soit le score le plus fréquent, est plus élevé que les années précédentes (note 4, contre 3 en 2019). Cette montée ne tient toutefois pas à une progression des notes élevées (5-10) sur l'échelle (figure 25), qui sont en fait proportionnellement moins nombreuses fin 2022 (ligne verte) qu'en 2019 (ligne bleue). Elle reflète plutôt des mouvements croisés, avec un recul des notes les plus basses (0-2) au profit de notes un peu plus élevées (3-4). Et l'item structurant en la matière, celui

qui connaît la hausse la plus forte (+ 7 points depuis le début de l'année, + 9 depuis 2019), est le fait de penser que « l'immigration est la principale source d'insécurité », dans un contexte où le sentiment général d'insécurité a tendance à augmenter⁴⁵ et où des faits-divers sanglants dont les auteurs présumés sont des étrangers ont réactivé un sentiment anti-immigrés, en particulier, juste avant l'enquête de la CNCDH, le viol et l'assassinat d'une collégienne de 12 ans, Lola, dans des conditions particulièrement atroces. La proportion de sondés estimant que nombre d'immigrés viennent en France pour profiter de la Sécurité sociale a également fortement augmenté depuis le printemps (+ 7 points) et plus largement le niveau d'intolérance progresse sur tous les items concernant les immigrés et leurs enfants. Mais elle est stable voire en recul par rapport à 2019 sur les deux items relatifs aux Musulmans (- 1 sur le sentiment que ce ne sont pas des Français comme les autres, et - 2 sur le refus de faciliter les conditions de pratique de leur religion), ainsi que sur le rejet du droit de vote des étrangers non européens mais ayant résidé en France un certain temps (- 4). Il y a une crispation sur l'immigration reflétant la place prise par cet enjeu dans le débat politique depuis l'élection présidentielle, mais pas sur les Musulmans.

Figure 25.
Distribution des scores d'ethnocentrisme



Source : Baromètres CNCDH 2019-2022 en face-à-face.

45. Voir notamment l'enquête Ifop/JDD d'août 2022 (<https://www.ifop.com/publication/le-regard-des-francais-sur-linsecurite-et-la-delinquance/>) et celle de la Fondation Jean-Jaurès (<https://www.jean-jaures.org/publication/le-sentiment-dinsecurite-en-france-a-la-veille-de-lelection-presidentielle-de-2022/>).

Les facettes d'un même rejet de «l'Autre»

Outre les questions qui composent l'échelle d'ethnocentrisme, l'enquête en comporte une soixantaine d'autres, explorant toutes les formes de racisme et d'intolérance. L'une porte sur la croyance en l'existence et la hiérarchie des races humaines, soit le racisme *stricto sensu* : « Vous, personnellement, de laquelle des opinions suivantes vous sentez-vous le plus proche » : « Les races humaines n'existent pas », « Toutes les races humaines se valent », « Il y a des races supérieures à d'autres ». Fin 2022 seules 4,5% des personnes sondées croient encore à une hiérarchie des races humaines (contre 5,6% en mars-avril et en 2019). Une autre, régulièrement posée, demande dans quelle mesure la personne se considère elle-même « raciste » : « En ce qui vous concerne personnellement, diriez-vous de vous-même que vous êtes plutôt raciste, vous êtes un peu raciste, vous n'êtes pas très raciste, vous n'êtes pas raciste du tout ? ». Elle a été souvent critiquée, au motif que les « racistes » se garderaient bien de dire qu'ils ou elles le sont. Pourtant, la proportion des personnes qui s'assument comme telles, se disant « plutôt » ou « un peu » racistes, est non négligeable, même si elle baisse régulièrement (17,6% en novembre, contre 14,1% au printemps soit un retour au niveau de 2019, 17,3%).

D'autres questions permettent de faire apparaître des sous-dimensions spécifiques dans cet univers de préjugés. Une échelle d'antisémitisme (tableau 16) reprend des stéréotypes anciens associant les Juifs à l'argent, au pouvoir, au communautarisme, les accusant de préférer Israël à la France – l'accusation de « double allégeance » – et leur déniait la qualité de Français comme les autres. On note une stabilité globale des préjugés avec des petits mouvements en sens contraire, au recul du sentiment que les Juifs ne sont pas des citoyens comme les autres répondant une nette progression de la proportion de sondés ne rejetant pas totalement le stéréotype les associant à l'argent (+ 2 points depuis le début de l'année, et +4 depuis 2019).

Tableau 16.
Échelle d'antisémitisme (en%)

	2019	2022 (1)	2022 (2)
<i>Les Juifs ont trop de pouvoir en France : Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout, SR</i>	7,3	6,7	7
<i>Les Français juifs sont des Français comme les autres : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord/ Plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout, SR</i>	9,9	10,3	7,4
<i>Pour chacune des catégories suivantes – les Juifs – dites-moi si elle constitue actuellement pour vous : Un groupe à part dans la société / Un groupe ouvert aux autres, des personnes ne formant pas particulièrement un groupe, SR</i>	23,7	23,2	23,9
<i>Pour les Juifs français, Israël compte plus que la France : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord / Plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout, SR</i>	36,1	33,2	35,4
<i>Les Juifs ont un rapport particulier à l'argent : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord / Pas d'accord du tout, SR</i>	55,8	57,8	60,4

Source : Baromètres CNCDDH 2019-2022 en face-à-face. En gras les réponses dénotant l'antisémitisme. SR = sans réponse.

Tableau 17.
Échelle augmentée d'aversion à l'islam et à ses pratiques (en %) ⁴⁶

	2019	2022 (1)	2022 (2)
<i>La religion catholique est vue comme plus positive que la religion musulmane</i> ⁴⁷	19,6	13,9	12,9
<i>L'islam est une menace pour l'identité de la France :</i> Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord, Plutôt pas d'accord, Pas d'accord du tout, SR	21,9	15,8	17,5
<i>Le respect des pratiques religieuses musulmanes suivantes peut-il poser problème pour vivre en société :</i>			
<i>L'interdiction de consommer viande de porc ou alcool :</i> Tout à fait, Plutôt / Pas vraiment / Pas du tout, SR ⁴⁸	26,5	22,1	18,5
<i>Le jeûne du ramadan :</i> Tout à fait, Plutôt , Pas vraiment / Pas du tout, SR	53,4	48	48,4
<i>Les prières :</i> Tout à fait, Plutôt, Pas vraiment / Pas du tout, SR	61,1	57	56,8
<i>Le sacrifice du mouton lors de l'Aïd el-Kébir :</i> Tout à fait, Plutôt, Pas vraiment / Pas du tout, SR	61,5	58,9	60,7
<i>Le port du voile/foulard :</i> Tout à fait, Plutôt, Pas vraiment / Pas du tout, SR	73,2	66,3	70,5

Source : Baromètres CNCNDH 2019-2022 en face-à-face. En gras, les réponses dénotant l'aversion à l'islam. SR = sans réponse.

L'échelle d'aversion à l'islam (tableau 17) combine l'image de la religion musulmane comparée à la catholique, le sentiment que l'islam est une menace pour l'identité de la France, et le rejet de certaines pratiques associées à l'islam (voile, prière, sacrifice du mouton, jeûne du ramadan, interdiction de consommer viande de porc et alcool), potentiellement perçues comme « *posant problème pour vivre en société* ». Le recul continu des opinions négatives, noté en mars-avril de cette année, se confirme sur tous les items sauf deux, le port du voile (+ 4 points entre mars-avril et novembre 2022) et le sacrifice du mouton à la fête de l'Aïd el-Kébir (moins de 2 points). L'échelle « d'anti-communautarisme » mesure le sentiment que certaines minorités forment « *un groupe à part* » dans la société plutôt qu'un groupe « *ouvert aux autres* » ou « *ne formant pas particulièrement un groupe* ».

46. Échelle mise au point par Guy Michelat, augmentée par l'inclusion de la question sur la perception de l'islam comme menace identitaire (item 2) et celle sur les interdits alimentaires comme posant problème pour vivre en société (item 3).

47. L'item résulte du croisement de l'image des deux religions, regroupant les personnes qui évaluent la religion musulmane moins bien que la religion catholique (celles qui jugent la religion catholique « *très positive* » et la religion musulmane « *assez positive* », « *assez* » ou « *très négative* » / la religion catholique « *assez positive* » et la religion musulmane « *assez* » ou « *très négative* » / la religion catholique « *assez négative* » et la musulmane « *très négative* »).

48. Nous avons corrigé une erreur qui s'était glissée dans le rapport 2021 : le tableau 3 y indiquait à tort la proportion de personnes tout à fait, plutôt ou plutôt pas d'accord avec l'idée que l'interdiction de consommer viande de porc ou alcool pose problème pour vivre en société, au lieu de la proportion des tout à fait/plutôt d'accord (CNCNDH, *La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Année 2021*, Paris La Documentation française, p. 58).

Un sentiment plutôt en recul par rapport à 2019 pour tous les groupes sauf les Chinois et les Asiatiques pour qui il augmente. On dispose ainsi de quatre indicateurs d'intolérance distincts explorant les diverses facettes du rejet ethnocentriste. Pour éviter qu'ils se recourent, on a supprimé de l'échelle d'ethnocentrisme les items relatifs aux Musulmans et aux Juifs pour en faire une échelle d'attitude anti-immigrés. À ces quatre échelles ont été rajoutés l'auto-définition de soi comme raciste et l'indicateur de racisme biologique (croyance en une hiérarchie des races humaines). Ces six indicateurs apparaissent suffisamment corrélés pour former une échelle globale de préjugés envers l'Autre (tableau 18). Les corrélations observées sont toutefois d'inégale ampleur⁴⁹.

Tableau 18.

Matrice de corrélations entre les indicateurs de préjugés en mars-avril et novembre 2022

	Anti-immigrés	Se dire raciste	Anti-communautés	Anti-Juifs	Anti-islam	Races supérieures	Corr. item
Anti-immigrés	1	0,44 (0,50)	0,39 (0,44)	0,22 (0,26)	0,55 (0,52)	0,26 (0,23)	0,60 (0,62)
Se dire raciste		1	0,34 (0,35)	0,16 (0,20)	0,36 (0,40)	0,17 (0,19)	0,47 (0,52)
Anti-communautés			1	0,57 (0,52)	0,30 (0,32)	0,19 (0,19)	0,54 (0,54)
Anti-Juifs				1	0,13 (0,20)	0,17 (0,16)	0,37 (0,39)
Anti-islam					1	0,18 (0,17)	0,49 (0,50)
Existence de races supérieures						1	0,29 (0,26)

Source : Baromètre CNCNDH de novembre 2022 et entre parenthèses les coefficients observés dans l'enquête précédente de mars-avril 2022. Corrélations mesurées par le R de Pearson, statistiquement significatives au seuil de 0,01**. Questions et échelles orientées dans le sens de l'intolérance. La dernière colonne indique la corrélation de l'item à l'échelle globale de préjugés envers les minorités.

Comme les années précédentes, c'est le sentiment anti-immigrés qui structure ces préjugés, présentant le coefficient de corrélation à l'échelle le plus élevé (0,60), suivi par le rejet du communautarisme (0,54), l'aversion à l'islam (0,49) et le fait de se dire raciste (0,47). Les préjugés antijuifs sont moins corrélés (0,37) et la croyance en l'existence d'une hiérarchie des races humaines encore moins (0,29). La comparaison avec les chiffres de l'enquête du printemps dernier

49. Nous employons ici une autre technique de construction d'échelle que la précédente, dite analyse de fiabilité, qui tient compte des covariances entre les items mais pas de leur hiérarchie. La fiabilité de l'échelle est mesurée par l'alpha de Cronbach (0,70), en légère baisse par rapport à 2019 (0,74) et comparable à celle de la vague du printemps 2022 (0,71).

(entre parenthèses) calculés sur la base des mêmes indicateurs⁵⁰ montre peu de changement dans la contribution des items à l'échelle (dernière colonne du tableau). En revanche on note par rapport à l'enquête précédente, à quelques mois d'intervalle, des évolutions marquées dans la structure des préjugés qui composent l'échelle. Le rejet des immigrés et dans une moindre mesure celui des Juifs et de l'islam sont moins liés à l'autodéfinition de soi comme raciste, les corrélations diminuant de respectivement 6, 4 et 4 points, comme si plus de sondés n'y voyaient pas nécessairement du racisme. L'association entre antisémitisme et anti-communautarisme, mesurée par la tendance à voir divers groupes comme « à part dans la société », a en revanche augmenté (+ 5 points). Surtout, le processus de déconnexion entre préjugés antijuifs et antimusulmans, et dans une moindre mesure anti-immigrés, s'accroît. La corrélation entre l'échelle d'antisémitisme et celle de l'aversion à l'islam a baissé de 7 points depuis mars-avril, la corrélation atteignant son niveau le plus bas jamais constaté dans le Baromètre CNCDH (0,13). Tandis que la corrélation entre antisémitisme et rejet des immigrés a reculé de 4 points. Enfin la croyance en une hiérarchie des races humaines est de loin la dimension la moins corrélée (0,29) et la corrélation diminue d'année en année, traduisant le recul du racisme à fondement biologique (0,28 au printemps 2022 et 0,32 en 2019). Aujourd'hui, le racisme se formule plus volontiers sous sa forme différentialiste, moins stigmatisante en apparence, exagérant les différences culturelles entre majorité et minorités.

Avec ces nuances, on a là autant d'indices concordants d'une certaine cohérence des préjugés, d'une attitude générale de mise à distance de l'Autre, quel qu'il soit. Au point que certains chercheurs préfèrent au terme de « racisme » celui de *Group Focused Enmity*⁵¹ pour désigner une hostilité globale envers les groupes autres que ceux auxquels la personne s'identifie, notant que les groupes rejetés peuvent inclure aussi les minorités sexuelles, les sans-abri, les personnes en situation de handicap ou en surpoids, dès lors qu'elles apparaissent hors normes. Et ce sont les mêmes facteurs attitudinaux et socioculturels qui prédisposent à ces préjugés.

Analyse factorielle sur l'univers des préjugés

Afin d'explorer pleinement la structure des différentes réponses, l'analyse des correspondances multiples (ACM) a été employée en testant 3 modèles : le premier est une ACM classique sur les 26 questions brutes, le deuxième modèle utilise l'ACM dite spécifique⁵² pour exclure les non-réponses, tandis que le troisième modèle analyse les réponses dichotomisées sans les non-réponses à l'aide de l'ACM spécifique.

50. Le tableau dans le rapport 2021 n'est pas directement comparable, il est basé sur l'ancien indicateur d'aversion à l'islam en 5 items. Ici c'est le nouvel indicateur en 7 items présenté dans le tableau 17 qui est utilisé pour les deux enquêtes.

51. ZICK Andreas, WOLF Carina, KÜPPER Beate *et al.*, « The Syndrome of Group-Focused Enmity : The Interrelation of Prejudices Tested with Multiple Cross-Sectional and Panel Data », *Journal of social issues*, 64 (2), juin 2008, p. 363–383.

52. L'ACM spécifique est une variante de l'ACM où il est possible d'exclure certaines modalités des variables actives dans la construction des axes. Contrairement à l'ACM classique où l'exclusion des non-réponses conduit à l'exclusion des individus ayant au moins une non-réponse, cette technique permet de retenir l'ensemble des enquêtés dans l'analyse finale. L'ACM spécifique a été effectuée à l'aide du package « GDAtools » : ROSETTE N., *GDAtools : A Toolbox for Geometric Data Analysis and More*, 2022 (voir <https://github.com/nicolas-robette/GDAtools> et <https://nicolas-robette.github.io/GDAtools/>).

Tableau 19.
**Analyse des correspondances multiples sur les questions utilisées
 pour la construction des échelles : contributions des variables (en%)**

	Items	Dim1	Dim2	Dim3	
Anti-immigrés	<i>Les travailleurs immigrés doivent être considérés ici comme chez eux puisqu'ils contribuent à l'économie française</i>	4,6	0,6	0,9	
	<i>La présence d'immigrés est une source d'enrichissement culturel</i>	5,4	1,3	0,3	
	<i>Il faudrait donner le droit de vote aux élections municipales pour les étrangers non européens résidant en France depuis un certain temps</i>	4,5	0,6	0,9	
	<i>Il y a trop d'immigrés aujourd'hui en France</i>	6,4	0,0	0,1	
	<i>Les enfants d'immigrés nés en France ne sont pas vraiment français</i>	4,3	0,6	0,1	
	<i>L'immigration est la principale cause de l'insécurité</i>	6,7	0,0	0,3	
	<i>De nombreux immigrés viennent en France uniquement pour profiter de la protection sociale</i>	5,5	0,0	0,0	
Antijuifs	<i>Les Juifs ont trop de pouvoir en France</i>	1,1	2,5	12,6	
	<i>Pour les Français juifs/Juifs français, Israël compte plus que la France</i>	2,0	1,5	7,7	
	<i>Les Juifs ont un rapport particulier à l'argent</i>	2,4	3,6	8,2	
	<i>Les Français juifs sont des Français comme les autres</i>	0,9	0,0	2,5	
Anti-islam	<i>Les Français musulmans sont des Français comme les autres</i>	4,9	0,3	0,1	
	<i>Il faut permettre aux Musulmans de France d'exercer leur religion dans de bonnes conditions</i>	4,9	0,9	0,3	
	<i>La religion catholique est vue comme plus positive que la religion musulmane</i>	3,3	0,0	0,7	
	<i>L'islam est une menace pour l'identité de la France</i>	7,0	0,1	0,4	
	<i>Le respect des pratiques musulmanes suivantes peut en France, poser problème pour vivre en société :</i>				
	<i>Le jeûne du ramadan</i>	3,8	0,7	2,2	
	<i>Les prières</i>	5,0	0,8	1,6	
	<i>L'interdiction de consommer de la viande de porc ou de l'alcool</i>	2,5	0,6	1,8	
	<i>Le sacrifice du mouton lors de l'Aïd el-Kébir</i>	2,9	0,8	1,8	
<i>Le port du voile</i>	1,8	0,1	1,3		
Anti-communautarisme	<i>Pour chacune des catégories suivantes, dites-moi si elle constitue actuellement pour vous : un groupe à part dans la société / Un groupe ouvert aux autres, des personnes ne formant pas particulièrement un groupe</i>				
	<i>Les Juifs</i>	1,3	17,8	21,9	
	<i>Les Maghrébins</i>	6,5	13,9	3,8	
	<i>Les Musulmans</i>	6,5	13,0	4,4	
	<i>Les Asiatiques / Chinois</i>	1,7	18,4	15,8	
	<i>Les Noirs/ Antillais</i>	2,5	15,7	5,8	
	<i>Les Roms</i>	1,3	6,0	4,6	

Source : Baromètre CNCNDH novembre 2022. Part de variance expliquée par dimension : dim1 = 19,1%, dim2 = 8,6%, dim3 = 7,0%. Les coefficients (arrondis) indiquent l'ampleur

de la contribution à la construction des axes retenus, variant entre 0 et 100. Figurent en gras les coefficients les plus importants au sein de chaque axe. L'analyse factorielle est une technique statistique communément utilisée pour résumer un ensemble de données complexes, en identifiant un nombre limité de dimensions ou composantes principales. Elle est utilisée ici pour confirmer et compléter l'approche par les échelles d'attitudes, en repartant des 26 questions qui ont été utilisées pour les construire (échelle de rejet des immigrés, échelle d'antisémitisme, échelle d'aversion à l'islam et échelle d'aversion au communautarisme). Au-delà des relations entre ces échelles que fait apparaître la matrice des corrélations (tableau 18), elle permet également de faire apparaître celles qui pourraient exister entre les items qui les composent.

À quelques différences près⁵³, les 3 modèles montrent la stabilité des grandes dimensions structurant l'univers des préjugés. Le résultat présenté ci-dessous est issu du dernier modèle où les différentes réponses ordonnées ont été systématiquement dichotomisées entre les réponses exprimant un accord aux questions posées (« tout à fait » et « plutôt ») et les réponses exprimant un désaccord (« pas vraiment » et « pas du tout ») à l'exception des questions liées à l'anti-communautarisme (groupe à part versus groupe ouvert ou ne constituant pas un groupe).

L'analyse factorielle met en avant trois dimensions principales⁵⁴. Le tableau 19 résume la contribution de chaque item aux trois dimensions retenues, et permet de comprendre la structure générale des réponses aux items étudiés.

La première dimension s'impose comme la structure dominante de cet univers de préjugés, expliquant près de 19 % de la variance totale. L'étude des réponses ayant contribué le plus à construire cette dimension montre qu'elle est avant tout basée sur le rejet global des immigrés, et une focalisation antimusulmane⁵⁵. Il est à noter que sur cette dimension toutes les réponses tolérantes sont sans exception opposées aux réponses dénotant un rejet, ce qui permet d'associer cette première dimension dominante à l'hostilité globale envers l'Autre. Les scores factoriels des individus obtenus sur cette première dimension sont fortement corrélés avec l'échelle d'ethnocentrisme ($r = 0,84$). La forte corrélation de cette dernière avec la première dimension dominante qui ressort de l'analyse factorielle témoigne de la robustesse de notre échelle et de sa capacité à résumer la structure globale des préjugés.

Au-delà de cette structure globale des préjugés mise en lumière par la première dimension, les deux autres mettent en lumière les relations spécifiques qui peuvent

53. L'inclusion des non-réponses (modèle 1) conduit à la formation de la dimension 2 basée sur le fait de répondre ou non aux questions. Le résultat à l'issue du deuxième modèle où les réponses détaillées (« tout à fait », « plutôt », « pas vraiment » et « pas du tout ») sont gardées est caractérisé par « l'effet Guttman » où la deuxième dimension oppose les modalités extrêmes aux modalités médianes. Les dimensions 2 et 3 du modèle 3, analysées dans le texte, se présentent comme des dimensions inférieures dans les modèles 1 et 2.

54. La première dimension est évidemment la plus significative. Retenir les dimensions suivantes permet toutefois de mettre en avant d'autres relations même si elles pèsent moins dans cet univers des préjugés. Ces trois dimensions retenues ont une valeur supérieure à la part de variance expliquée théorique ($100/26 = 3,8\%$).

55. Nous observons un ensemble de réponses hostiles – « Les Maghrébins forment un groupe à part dans la société » (4,9 %), « Les Musulmans forment un groupe à part dans la société » (4,4 %), « Les Français musulmans ne sont pas des Français comme les autres » (4,3 %), « L'islam est une menace pour l'identité de la France » (4,2 %) – opposées aux réponses tolérantes – Pas d'accord avec les affirmations suivantes : « Il y a trop d'immigrés aujourd'hui en France » (3,4 %), « De nombreux immigrés viennent en France uniquement pour profiter de la protection sociale » (3,2 %), « L'islam est une menace pour l'identité de la France » (2,9 %), « L'immigration est la principale cause de l'insécurité » (2,8 %). Le pourcentage indique la part de contribution associée à chaque réponse.

s'établir entre certains items formant quelques attitudes spécifiques. La deuxième dimension, rendant compte de 8,6 % de la variance, se distingue clairement de la première. Elle se forme quasi exclusivement à partir des items de l'anti-communautarisme, opposant une vision de la société française universaliste, sans communautés ethniques et religieuses, à une autre vision reconnaissant positivement, du moins non négativement, ces communautés au sein de la société française⁵⁶. La spécificité de cette dimension est qu'elle est dissociée de la plupart des préjugés à leur égard. Ainsi, elle est très peu corrélée avec l'échelle d'ethnocentrisme ($r = 0,11$). Elle se distingue davantage par l'âge, les plus jeunes accordant plus de reconnaissance à ces communautés par rapport aux plus âgés, et plus important encore, par le fait d'avoir un lien familial avec la migration – avoir des parents ou des grands-parents d'origine étrangère –, ou le fait de déclarer avoir une affiliation religieuse, et ce quelle que soit la religion déclarée.

La troisième dimension caractérise les préjugés envers les Juifs (argent, pouvoir, double allégeance), auxquels s'ajoutent ceux envers les Asiatiques / Chinois vus comme un groupe à part dans la société française⁵⁷. Bien que cette composante pèse beaucoup moins dans la structuration de l'univers des préjugés, n'expliquant que 7 % de la variance totale, elle témoigne de la spécificité de l'antisémitisme au sein de cet univers de préjugés. Ce résultat confirme le processus de déconnexion entre les préjugés envers les Juifs et ceux envers les immigrés en général, comme le montrait le relativement faible niveau de corrélation entre ces deux indicateurs (0,22 ; voir tableau 18). Et l'association du rejet des Juifs et des Asiatiques, sur cette dimension, est intéressante. Si ces deux préjugés ont une histoire, une amplitude, des causes différentes, l'analyse met toutefois en lumière que ces deux groupes ont en commun une image ambivalente, associés à des traits *a priori* positifs – avoir de l'argent, de l'influence économique – mais générant du ressentiment et se retournant éventuellement contre eux.

Les résultats de l'analyse factorielle confortent donc ce que la construction des échelles d'attitudes laissait apparaître. Ils montrent d'abord la cohérence de l'univers des préjugés et sa quasi unidimensionnalité. On trouve une tendance globale chez certaines personnes à se méfier de l'Autre – autre par son origine, sa religion, sa couleur de peau –, quel qu'il soit. Il s'agit de la même structure globale que celle retrouvée lors des enquêtes précédentes, ce qui confirme la stabilité de cet univers dans le temps. Ils montrent ensuite, au sein de cet ensemble, des dimensions spécifiques, à commencer par celle de l'antisémitisme.

56. D'un côté se regroupent les réponses qualifiant les différentes populations comme un groupe ouvert : Noirs / Antillais (8,6 %), Maghrébins (7,7 %), Musulmans (6,5 %), Asiatiques/Chinois (5,8 %), Juifs (5 %), tandis que l'autre côté de l'axe regroupe les réponses niant l'existence des groupes : Asiatiques / Chinois (10,8 %), Juifs (10,1 %), Noirs/Antillais (7,0 %), Musulmans (6,6 %), Maghrébins (6,2 %). Le pourcentage indique la part de contribution associée à chaque réponse.

57. Cette dimension oppose les deux réponses reconnaissant l'ouverture des populations asiatiques et juives – « *Juifs : groupe ouvert aux autres* » (8,8 %), « *Asiatiques / Chinois : groupe ouvert aux autres* » (7,9 %) – aux différents préjugés autour de ces mêmes populations – « *Les Juifs forment un groupe à part dans la société* » (13,1 %), « *Les Juifs ont trop de pouvoir en France* » (10,2 %), « *les Asiatiques / Chinois forment un groupe à part dans la société* » (7,8 %), « *Les Juifs ont un rapport particulier à l'argent* » (5,1 %). Le pourcentage indique la part de contribution associée à chaque réponse.

1.2.2.2. Des facteurs explicatifs communs

Autoritarisme et rejet de l'Autre

Les travaux d'Adorno et de ses collègues ont montré que l'ethnocentrisme s'inscrit dans une vision autoritaire-hiérarchique de la société⁵⁸. Pour le mesurer, on dispose d'un indicateur combinant attitudes favorables à la peine de mort, sentiment que la justice est laxiste et condamnation de l'homosexualité (tableau 20). Il mesure une attitude favorable à la répression de tout ce qui est perçu comme déviance, qu'elle soit sociale ou morale. Si la condamnation de l'homosexualité reste minoritaire et stable, la demande de répression en matière de criminalité et de délinquance augmente depuis 3 ans, qu'il s'agisse de la peine capitale (+ 4 points) ou de l'image de la justice (+ 2 points), en cohérence avec le sentiment d'insécurité évoqué plus haut.

Tableau 20.
Indice d'autoritarisme

	2019	2022 (1)	2022 (2)
<i>L'homosexualité est une manière acceptable de vivre sa sexualité</i> : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord / Pas vraiment d'accord, pas du tout d'accord, SR	11	12,9	11
<i>Il faudrait rétablir la peine de mort</i> : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, pas vraiment d'accord / Pas du tout d'accord, SR	51,6	51,3	55,5
<i>Les tribunaux français ne sont pas assez sévères</i> : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, pas vraiment d'accord / Pas du tout d'accord, SR	87,1	86,3	89

Source : Baromètres CNCDDH 2019-2022 en face-à-face. Figurent en gras les réponses dénotant de l'autoritarisme.

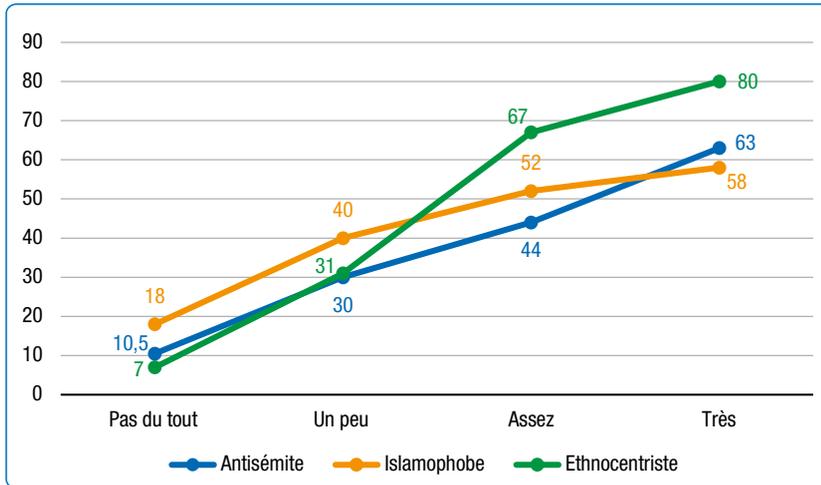
Plus la personne interrogée a des scores élevés sur cet indice d'autoritarisme, plus forte est la probabilité qu'ils soient également élevés sur l'échelle d'ethnocentrisme. La proportion de scores élevés sur cet indicateur passe de 7% chez les répondants peu autoritaires à 80% chez les plus autoritaires. Il en va de même pour les scores sur les échelles d'aversion à l'islam et d'antisémitisme (figure 26). De même elle sera plus encline à s'avouer raciste, à croire en l'existence de races humaines, moins sensible aux discriminations subies par les Maghrébins, les Noirs ou les personnes handicapées. Elle sera aussi plus portée à avoir à une vision traditionnelle de la femme, cantonnée au foyer et à l'éducation des enfants. Le rejet tranché (« pas du tout d'accord») de l'opinion selon laquelle les femmes seraient « faites avant tout pour avoir des enfants et les élever » chute de 84,8% chez les répondants les moins autoritaires à 38,3% chez les plus autoritaires et l'adhésion totale (« tout à fait d'accord») avec l'idée qu'une femme devrait pouvoir s'habiller comme il lui plaît, de 80% à 44,4%. Parallèlement, le sentiment que refuser l'embauche d'une personne maghrébine qualifiée pour un poste est « très grave » tombe de 91,4% chez les moins autoritaires à 42% chez

58. STENNER Karen, *The Authoritarian Dynamic*, Cambridge University Press, 2005 ; ART David, « Review : What Do We Know About Authoritarianism After Ten Years ? », *Comparative Politics*, 4(3), p. 351-373.

les plus autoritaires et, dans le cas d'une personne noire, de 91,4% à 48,1%, tandis que le sentiment qu'une lutte vigoureuse est « *tout à fait nécessaire* » pour lutter contre les discriminations touchant les personnes atteintes d'un handicap passe de 68,6% à 59,3%. Les préjugés racistes s'accompagnent d'une volonté d'imposer à l'Autre – autre par son origine, sa religion, sa culture mais aussi ses pratiques sexuelles ou son apparence –, par la force s'il le faut, les normes perçues ou voulues comme dominantes dans la société.

Figure 26.

Préjugés par niveau croissant d'autoritarisme (en % des scores élevés)



Source : Baromètre CNCDH novembre 2022. Scores de 4 à 7 sur l'échelle d'aversion à l'islam, de 2 à 5 sur l'échelle d'antisémitisme et de 4 à 10 sur celle d'ethnocentrisme.

Les facteurs socioculturels et politiques

Certaines personnes sont plus enclines que d'autres à adhérer à des préjugés racistes et à une vision autoritaire de la société. On reprend ici les mêmes échelles – ethnocentrisme, aversion à l'islam et antisémitisme – que pour les vagues précédentes, et la même définition des scores élevés sur ces échelles, pour pouvoir comparer. On note d'emblée que la proportion de notes élevées sur l'échelle d'ethnocentrisme (à partir de 4 sur 10) a nettement augmenté depuis la dernière vague du Baromètre racisme au printemps, passant de 44% de l'échantillon au printemps à 50% en novembre, la proportion de notes élevées sur les deux autres échelles restant stable (tableau 21).

À quelques exceptions près, les grandes variables explicatives du rejet des minorités, qu'il s'agisse des immigrés, des Juifs ou des Musulmans, sont identiques d'une vague du Baromètre CNCDH sur l'autre, en ligne comme en face-à-face, et

comparables d'un pays européen à l'autre⁵⁹. L'intolérance sur nos trois échelles augmente avec le niveau d'études, parce que l'école ouvre sur le monde, sur les autres cultures, et apprend à raisonner de manière critique et autonome (tableau 21). Elle varie en raison inverse de l'âge et les deux effets se cumulent. Les nouvelles générations nées après-guerre, plus instruites, marquées par les valeurs permissives de Mai 68 et par la mondialisation, ont des notes plus basses que leurs aînés (tableau 21)⁶⁰. Le genre enfin semble prendre une importance croissante, les femmes sur les trois échelles se montrant plus tolérantes que les hommes : 8 points sur l'échelle d'ethnocentrisme cette année (contre 0 au printemps), 3 sur l'échelle d'islamophobie alors que dans la dernière vague l'aversion à l'islam était plus marquée chez les hommes, et 6 points sur l'échelle d'antisémitisme (contre 3).

Tableau 21.
Facteurs explicatifs des préjugés en novembre 2022 (en%)

% Scores élevés sur l'échelle	Ethnocentrisme (Scores 4-10)	Islamophobie (Scores 4-7)	Antisémitisme (Scores 2-5)
SEXE			
Homme	54 (44)	47 (44)	41 (39)
Femme	46 (44)	44 (47)	35 (36)
ÂGE			
18-24 ans	44 (37)	32 (35)	30 (33)
25-34 ans	42 (36)	43 (42)	35 (34)
35-49 ans	45 (32)	41 (37)	32 (37)
50-64 ans	50 (45)	44 (48)	39 (34)
65 +	59 (56)	56 (54)	44 (44)
DIPLÔME			
Sans le bac	64 (55)	51 (48,5)	45 (44,5)
Bac	53 (41,5)	45 (43)	38 (32,5)
Bac + 2	40 (42)	40 (47)	30 (34)
Bac ≥3	27 (27,5)	39 (40)	27 (30)

59. DENNISON James, DRAZANOVA Lenka, « Public attitudes on migration : rethinking how people perceive migration – An analysis of existing opinion polls in the Euro-Mediterranean region », ICM/PD/EUI, 2020 (accessible ici : <https://cadmus.eui.eu/handle/1814/62348>). Voir aussi le numéro spécial sur les facteurs des attitudes envers les immigrés en Europe, introduit par DAVIDOV Eidad et SEMYONOV Moshe : « Attitudes towards immigrants in European Societies », *International Journal of Comparative Sociology*, 58(5), 2017, p. 359-366 et HEATH Anthony, RICHARDS Lindsay, FORD Robert, « How do Europeans differ in their attitudes to immigration », communication à la Conférence internationale de l'ESS, Lausanne, 2016 (accessible ici : https://www.europeansocialsurvey.org/docs/about/conference/HEATH_FORD_how-do-Europeans-differ.pdf). Voir également ZICK Andreas, KÜPPER Beate, HOVERMANN Andreas, *Intolerance, Prejudice and Discrimination : A European Report (France, Germany, Great Britain, Hungary, Italy, The Netherlands, Poland and Portugal)*, accessible ici : <http://library.fes.de/pdf-files/do/07908-20110311.pdf>.

60. Sur l'impact du renouvellement générationnel sur le niveau de tolérance, voir TIBERJ Vincent, *Les citoyens qui viennent*, Paris, PUF, 2017.

% Scores élevés sur l'échelle	Ethnocentrisme (Scores 4-10)	Islamophobie (Scores 4-7)	Antisémitisme (Scores 2-5)
TAILLE DE L'AGGLOMÉRATION			
Commune rurale	61 (44)	52 (50)	38 (28)
Moins de 20 000 habitants	57 (55)	47 (53)	34 (38)
20 000-100 000	48 (45)	47 (45)	35 (39)
+ 100 000	52 (42)	47 (37)	36 (36)
Agglomération parisienne	25 (33)	32 (45)	48 (50,5)
ÉCHELLE GAUCHE-DROITE			
Extrême gauche (1)	19 (16,5)	24 (27)	48 (44)
Gauche (2)	22 (14,5)	31 (32)	27 (29)
Centre gauche (3)	35 (26)	44 (37)	29 (37)
Centre (4)	50 (45)	48 (44)	34 (37)
Centre droit (5)	69 (54)	53 (56)	39 (32)
Droite (6)	76 (85)	65 (79)	48 (49)
Extrême droite (7)	94 (86)	71 (71)	57 (50,5)
SITUATION ÉCONOMIQUE RESENTIE			
<i>« Je vis moins bien qu'il y a quelques années » :</i>			
Tout à fait d'accord	61 (55)	46 (45)	50 (46)
Plutôt d'accord	52 (45)	48 (47)	36 (39)
Plutôt pas	45 (36,5)	49 (49)	30 (31)
Pas du tout	29 (34)	38 (40)	26 (28,5)
REVENU MENSUEL NET DU FOYER (en euros)			
< 1400	56 (50)	44 (45)	39 (43)
1400-2000	51 (48)	49 (52)	38 (45)
2000-3000	53 (43)	47 (47)	37 (37)
+ 3000	42 (37)	47 (42)	34 (29)
PRATIQUE RELIGIEUSE CATHOLIQUE			
Pratiquant régulier	43 (42)	43 (55)	27 (45)
Occasionnel	51 (55)	46 (59)	38 (33)
Non pratiquant	66 (60)	57 (52)	42 (41)
Autre religion	31 (22)	27 (28)	56 (54)
Sans religion	44 (37)	43 (42)	30 (28)
ASCENDANCE			
Français sans ascendance étrangère	56 (50)	49 (50)	35 (34)
Au moins un parent/grand-parent étranger	39 (32)	39 (37)	43 (43)
Ensemble	50 (44)	46 (45)	38 (37)

Source : Baromètre CNCDH 2022 en face-à-face. Chiffres arrondis. Entre parenthèses figurent les chiffres observés dans l'enquête de mars-avril 2022.

La dimension politique des préjugés envers les minorités est encore plus nette. L'intolérance s'élève à mesure qu'on se rapproche du pôle droit de l'échiquier politique, où prédomine une vision hiérarchique et autoritaire de la société. Chez les personnes se situant à l'extrême droite de l'échelle gauche-droite, la

proportion de scores élevés sur les échelles d'ethnocentrisme, d'islamophobie et d'antisémitisme atteint des niveaux records (94 %, 71 % et 57 %). Chez les sympathisants déclarés du Rassemblement national (RN), un parti qui met la « *priorité nationale* » au cœur de son programme, on compte 98 % de sondés très ethnocentristes et ceux qui ont des scores élevés sur les échelles d'aversion à l'islam et d'antisémitisme sont respectivement 73 % et 55 %.

L'effet de la religion, lui, a évolué dans le temps. Jusqu'en 2005, l'intégration au catholicisme n'avait pas d'impact sur le niveau d'intolérance. L'affaire des caricatures de Mahomet au Danemark suscite une crispation identitaire des Catholiques en France qui apparaissent, pour la première fois, moins tolérants que les personnes se déclarant sans religion, tandis que le rejet des minorités augmente avec le degré d'intégration à la communauté catholique, mesuré par la fréquence de la pratique religieuse. Après les attentats de 2015, la tendance avait semblé s'inverser. Globalement les niveaux d'ethnocentrisme et d'islamophobie restaient plus élevés chez les Catholiques comparés aux non Catholiques, aux fidèles d'une autre religion et aux personnes sans religion déclarée. Mais chez les Catholiques déclarés, la pratique religieuse freinait l'intolérance, les scores sur les deux échelles diminuant quand on passait des non pratiquants aux pratiquants réguliers (allant au moins une fois par mois à la messe)⁶¹. On peut y voir l'influence du pape François, qui durant toute l'année 2015 avait martelé un message de paix, d'amour du prochain, et de tolérance, et encouragé le dialogue interreligieux, ainsi que l'impact de la forte mobilisation de la conférence épiscopale française pour promouvoir une solidarité active avec les réfugiés. Depuis, la relation entre pratique et niveau de préjugés a fluctué. Mais, chez les Catholiques, la relation négative entre les préjugés envers les minorités quelles qu'elles soient et la fréquence de la pratique religieuse se confirme, les niveaux d'antisémitisme, d'islamophobie et d'antisémitisme étant plus bas chez les Catholiques pratiquants, comparables à ceux des sans religion, et s'élevant chez les Catholiques non pratiquants. Les fidèles des autres religions, chez qui les Musulmans sont majoritaires⁶², sont les moins nombreux à être ethnocentristes ou islamophobes (31 % et 27 %, soit respectivement 19 points en dessous de la moyenne de l'échantillon). En revanche la proportion des antisémites y est très supérieure à la moyenne de l'échantillon (+ 18 points). Un phénomène à étudier de plus près, pour faire la part de ce qui relève de la religion, du statut socioéconomique et de l'origine.

L'échantillon reflète bien la diversité de la population résidant dans l'Hexagone : 33 % des personnes interrogées en face-à-face déclarent avoir au moins un ascendant étranger (24 % au moins un parent, 24 % au moins un grand-parent), et les interviewés d'ascendance maghrébine ou africaine, dont près de la moitié est musulmane, représentent 39 % du total. Toutefois si ces personnes issues de l'immigration sont les victimes désignées du racisme, par leur origine, elles ne sont pas pour autant exemptes de préjugés. L'ethnocentrisme dépend d'une multiplicité de facteurs, psychologiques, socioculturels et politiques, et chacun peut trouver un « Autre » à rejeter. Mais le fait d'avoir dans sa famille ne serait-ce

61. Sur les 45 % de l'échantillon se disant catholique, 7 % va à la messe au moins une fois par mois, 20 % occasionnellement et 74 % ne pratique pas.

62. N = 102 dans l'enquête de novembre 2022 soit 66 % des fidèles de religions autres que catholiques.

qu'un parent ou grand parent étranger est un facteur d'ouverture à l'égard des immigrés. La proportion de notes élevées sur les échelles d'ethnocentrisme et d'aversion à l'islam chez les Français sans ascendance étrangère est supérieure à celle de l'échantillon (de respectivement 6 et 3 points). Les niveaux d'ethnocentrisme et d'islamophobie les plus bas caractérisent à l'inverse les personnes dont au moins un parent ou grand parent est étranger. En revanche, leur niveau d'antisémitisme est supérieur à celui des personnes sans ascendance étrangère, comme au printemps (respectivement 8 et 9 points d'écart) et atteint des niveaux particulièrement élevés chez les sondés d'origine maghrébine ou africaine (57 % de notes élevées).

La situation économique perçue compte plus que le niveau de revenu effectif et son impact s'est accru, dans un contexte d'inflation et d'insécurité économique croissantes. La proportion de scores élevés sur l'échelle d'ethnocentrisme varie d'une trentaine de points de pourcentage selon que la personne estime ou non « *vivre aujourd'hui moins bien qu'il y a quelques années* » (contre 20 points d'écart au printemps) (tableau 21)⁶³, celle des scores élevés d'antisémitisme de 24 points (contre 17) et celle des notes élevées sur l'échelle d'aversion à l'islam de 8 points (contre 5).

Le lieu de résidence a enfin des effets contrastés. Le niveau d'ethnocentrisme et dans une moindre mesure l'aversion à l'islam augmentent en raison inverse de la taille de la commune de résidence. La proportion de sondés très ethnocentristes passe de 25 % en région parisienne à 61 % dans les communes rurales et celle des hostiles à l'islam de 32 % à 52 %, alors même que les immigrés et les personnes de confession musulmane, cible de ces préjugés, résident plutôt dans les grandes agglomérations urbaines. En revanche l'antisémitisme est un peu plus répandu dans ces mêmes agglomérations urbaines, là où souvent voisinent populations juives et musulmanes, la proportion de scores élevés augmentant de 10 points quand on passe des communes rurales à l'agglomération parisienne⁶⁴.

Détailler séparément les facteurs explicatifs des préjugés est une première étape, il faut ensuite croiser leurs effets, saisir les interactions, voir comment ils s'ajoutent ou se compensent chez un même individu. Une variable peut en cacher une autre. La technique statistique de la régression logistique permet de mesurer l'effet propre de chacune sur le niveau d'ethnocentrisme, d'antisémitisme et d'aversion à l'islam en 2022, une fois contrôlé l'effet de toutes les autres variables (tableau 22)⁶⁵.

63. Ce n'est pas propre à la France. Sur les effets comparés de la crise économique en Europe sur la perception des immigrés, voir notamment KUNTZ Anabel, DAVIDOV Eldad, SEMYONOV Moshe, « The dynamic relations between economic conditions and anti-immigrant sentiment : a natural experiment in times of the European economic crisis », *International Journal of Comparative Sociology*, 58(5), 2017, p. 392-415 ; ainsi que KWAK Joonghyun, WALLACE Michael, « The Impact of the Great Recession on Perceived Immigrant Threat : A Cross-National Study of 22 Countries », 8(3), p. 1-23.

64. En l'absence de statistiques sur la religion, on peut s'appuyer sur les données de l'Insee sur la population immigrée, dont une large part vient de pays à majorité musulmane (Maghreb et Afrique subsaharienne) : plus de 90 % des immigrés résident dans l'espace des grandes aires urbaines, à commencer par l'aire urbaine de Paris (<https://www.histoire-immigration.fr/societe-et-immigration/lou-vivent-les-immigres/>). C'est dans ces mêmes aires urbaines que la population de confession juive est la plus présente ; voir https://www.lemonde.fr/archives/article/1966/05/26/la-repartition-de-la-population-juive-en-france_2695038_1819218.html.

65. Résultats détaillés des régressions logistiques disponibles sur demande.

Tableau 22.
Variables prédictives des préjugés ethnocentristes, antisémites
et islamophobes

	Ethnocentrisme (Scores 4-10)	Aversion à l'islam (Scores 4-7)	Antisémitisme (Scores 2-5)
Échelle gauche-droite	+++	+++	+++
Situation économique perçue	+++	+	+++
Religion	++	+	+++
Ascendance	+++	-	+
Âge	-	++	++
Niveau de diplôme	++	-	++
Sexe	-	-	-
<i>R² de Nagelkerke</i>	<i>0,36 (0,35)</i>	<i>0,13 (0,15)</i>	<i>0,14 (0,11)</i>

Source : Baromètre CNCDDH novembre 2022. Modèle de régression logistique. Seuils de significativité statistique retenus : + $P < 0.05$; ++ $P < 0.010$; +++ $P < 0.001$, retenant pour chaque variable le seuil de la modalité la plus significative.

Quel que soit le préjugé, on note d'abord que le genre n'a en fin de compte pas d'impact significatif (tableau 22). Une fois contrôlé l'effet des autres variables, les femmes ne sont pas plus tolérantes que les hommes, contrairement à ce que pouvaient suggérer les simples tris croisés (tableau 21). Deux variables à l'inverse ont des effets statistiquement significatifs forts et similaires sur tous les préjugés : l'orientation politique et la situation économique personnelle perçue. Plus la personne se classe à gauche sur l'axe gauche-droite, moins il y a de probabilités qu'elle ait des scores élevés sur nos trois échelles, un positionnement de gauche allant de pair avec une vision plus égalitaire de la société et de la place assignée aux divers groupes qui la composent. Inversement, plus elle a le sentiment d'une dégradation de sa situation économique personnelle, plus elle aura tendance à être intolérante, et à faire des minorités un bouc émissaire. Cette variable a pris une importance accrue ces dernières années, dans le contexte d'insécurité économique généré par la pandémie puis, depuis la guerre en Ukraine, par la crise de l'énergie et la hausse de l'inflation.

Les autres variables en revanche ont des effets significatifs, mais contrastés selon le type de préjugé. L'analyse de régression confirme l'effet protecteur de l'intégration au catholicisme. Les Catholiques non pratiquants, moins intégrés à l'Église et à ses valeurs universalistes, sont plus enclins que les pratiquants à l'intolérance envers toutes les minorités, comme en témoignent leurs scores élevés sur les trois échelles de préjugés. L'analyse confirme *a contrario* le lien entre appartenance à la religion musulmane, majoritaire au sein de la catégorie « autre religion », et réceptivité aux préjugés antisémites d'une part, faible imprégnation des préjugés ethnocentristes et anti-islam d'autre part. Le fait d'être musulman, sans surprise, rend solidaire des personnes perçues comme de la même confession, et moins susceptible d'ethnocentrisme parce que les Musulmans sont eux-mêmes largement issus de l'immigration (86 % ont au moins un ascendant parent ou grand-parent étranger). Plus largement l'analyse valide

l'impact significatif de l'origine, toutes choses égales par ailleurs. Le fait d'avoir des parents ou des grands-parents étrangers, favorise effectivement l'acceptation des différences, allant de pair avec des scores plus bas sur l'échelle d'ethnocentrisme tandis qu'à *contrario* une ascendance « franco-française » favorise le repli. Mais l'origine, comme la religion, joue en sens inverse pour l'antisémitisme, qui est au contraire plus marqué chez les sondés d'origine étrangère, et, au sein de la catégorie « autre religion », chez les Musulmans, toutes choses égales par ailleurs, phénomène confirmé par d'autres études⁶⁶.

Le diplôme enfin, comme dans les vagues précédentes, garde un fort impact négatif sur le niveau d'ethnocentrisme, et un effet non négligeable sur le niveau d'antisémitisme, mais n'a aucun effet sur l'aversion à l'islam. La tolérance à l'égard des minorités juives et musulmanes est comme les années précédentes plus marquée au sein des nouvelles générations, plus instruites, qui ont grandi dans une société multiculturelle et ont une conception ouverte de la laïcité et de la diversité. Mais pour la première, fois l'âge, après contrôle, n'a aucun effet sur l'ethnocentrisme. Sur cette échelle où prédominent les items relatifs aux immigrés, on note un phénomène de rattrapage chez les plus jeunes, jusqu'ici toujours plus ouverts sur ces questions que leurs aînés, tendance dont il faudra voir si elle se confirme et pourquoi.

À des fins de comparaison, nous avons repris les mêmes variables que lors des enquêtes précédentes pour l'analyse de régression (tableau 22). Mais nous avons refait l'analyse en ajoutant la taille de l'agglomération de résidence, dans la mesure où elle semblait avoir des effets plus marqués cette année (tableau 21), accentuant le niveau d'ethnocentrisme et d'aversion à l'islam dans les communes rurales et inversement renforçant l'antisémitisme dans les grandes agglomérations et plus particulièrement en région parisienne. L'analyse confirme les effets contrastés du lieu de résidence, toutes choses égales par ailleurs. La montée de l'intolérance en milieu rural est à mettre en regard de la montée des votes en faveur de Marine Le Pen dans ces mêmes territoires, jouant sur un sentiment d'abandon des pouvoirs publics, et l'idée que les étrangers sont mieux lotis – tandis que l'antisémitisme en milieu urbain reflète la répartition sur le territoire des populations juives et musulmanes, toutes deux surreprésentées dans les grandes agglomérations urbaines

Au total, si l'on en juge par la valeur du R^2 , le coefficient statistique résumant le pouvoir prédictif du modèle (dernière ligne du tableau 22), comme les années précédentes, il explique mieux l'ethnocentrisme que l'aversion à l'islam ou l'hostilité aux Juifs. Ces préjugés dépendent vraisemblablement d'autres facteurs non pris en compte dans le modèle, qu'il faut explorer (voir *infra* 1.1.2.3.).

66. Voir le travail pionnier de BROUARD Sylvain et TIBERJ Vincent et pour la période récente les enquêtes de l'Ifop pour la Fondapol auprès d'un sous-échantillon de personnes se déclarant de confession musulmane, notamment l'étude accessible ici : <https://www.fondapol.org/app/uploads/2022/01/fondapol-etude-radio-graphie-de-lantisemitisme-en-france-edition-2022-01.pdf>.

1.2.2.2.3. Le renouvellement des argumentaires du racisme

Depuis la Seconde Guerre mondiale et le traumatisme de la Shoah, les préjugés à l'égard des minorités ont évolué vers des formes détournées, plus acceptables en démocratie. L'adhésion aux stéréotypes racistes les plus crus, exprimant l'infériorité physique et morale de l'Autre, est en recul. Mais la barrière des préjugés demeure. Des auteurs comme Donald Kinder, David Sears ou John Mc Conahay ont analysé depuis longtemps l'émergence aux États-Unis d'un racisme « symbolique », fondé sur les différences culturelles. Ainsi les Noirs sont critiqués parce qu'ils ne respecteraient pas les valeurs traditionnelles de l'Amérique, qui privilégient une éthique individualiste du travail et de l'effort, tandis que les mesures de discrimination positive (*affirmative action*) prises en leur faveur sont rejetées au nom du principe d'égalité, de justice et d'autonomie individuelle⁶⁷. Aux Pays-Bas, Thomas Pettigrew et Roel Meertens ont diagnostiqué pareillement le remplacement d'un racisme flagrant (*blatant*), assignant aux minorités un statut inférieur, évitant leur contact, par un racisme déguisé (*subtle*)⁶⁸, qui consiste à exagérer les différences et à refouler des sentiments positifs à leur égard. Ce « nouveau » racisme toucherait en particulier des milieux jeunes, diplômés, même de gauche, qui ne se considèrent pas comme racistes.

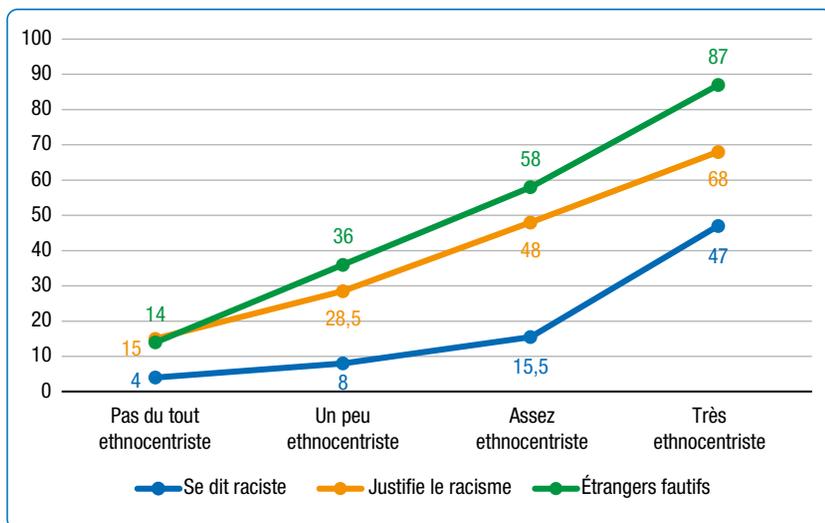
Du racisme biologique au racisme différentialiste

Sur le long terme, les indices d'une transformation des formes d'expression et des justifications des préjugés en France ne manquent pas. Si le racisme le plus cru, à fondement biologique, est loin de disparaître dans le débat public – des insultes adressées sur Facebook en octobre 2013 par une candidate du Front national à Christiane Taubira, comparée à un singe, aux propos de Nadine Morano qualifiant la France de « *pays de race blanche* » en septembre 2015, jusqu'au déferlement d'insultes racistes qui ont visé les Bleus sur les réseaux sociaux après leur défaite en finale de la dernière Coupe du Monde – il est en net recul dans l'opinion. Dans le Baromètre CNCDH de novembre 2022, la croyance en une hiérarchie des races n'est partagée que par 4,5 % de l'échantillon, contre 56 % jugeant que toutes les races se valent et 37 % que les races humaines n'existent pas. Et la proportion de personnes qui s'assument comme « plutôt » ou « un peu » racistes est presque deux fois moins fréquente en novembre 2022 (17,6 %) que dans les premières vagues du Baromètre, même si elle a légèrement augmenté par rapport aux deux dernières vagues (14,1 % en avril 2022, et 17,3 % en 2019). La norme antiraciste s'est imposée. Au racisme est associé un sentiment de culpabilité et, s'il s'exprime, il s'entoure de justifications.

67. Pour un bilan de ces travaux pionniers, voir PETTIGREW Thomas F., « The Nature of Modern Racism in the United States », *Revue internationale de psychologie sociale*, 1989, vol. 2 (3), p. 291-303.

68. PETTIGREW Thomas F., MEERTENS Roel W., « Subtle and blatant prejudice in Western Europe », *European Journal of Social Psychology*, 1995, 25, p. 57-75.

Figure 27.

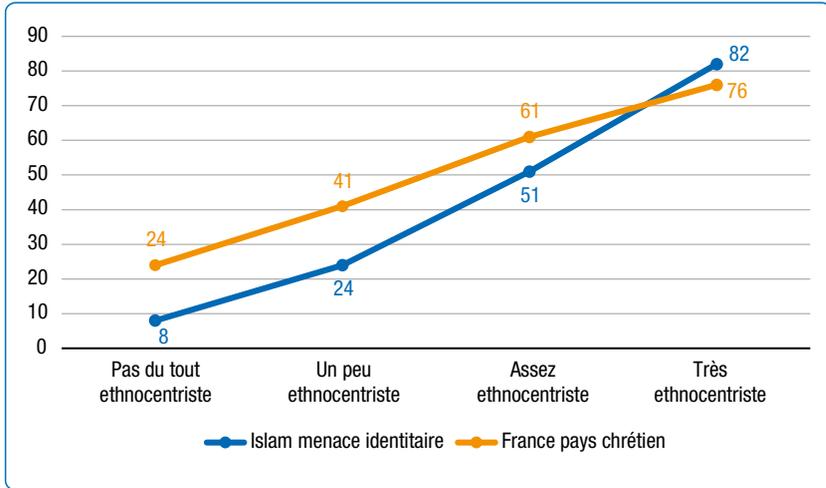
Défense du racisme par niveau croissant d'ethnocentrisme (en %)

Source : Baromètre CNCNDH novembre 2022 en face-à-face. Scores 0-1 « Pas du tout ethnocentriste », 2-3 « un peu », 4-5 « assez », 6-10 « très ».

Un premier argument consiste à inverser la causalité et à renvoyer la responsabilité du racisme à ceux qui en sont les victimes (figure 27). Plus les scores d'une personne sont élevés sur l'échelle d'ethnocentrisme, plus elle aura tendance à estimer que « certains comportements peuvent parfois justifier des réactions racistes », à s'assumer comme « raciste » et à penser que « ce sont avant tout les personnes d'origine étrangère qui ne se donnent pas les moyens de s'intégrer ». L'étude qualitative à base d'entretiens menée par CSA pour le rapport de la CNCNDH de 2013 faisait le même constat. Le racisme est condamnable en principe, mais, dans la vie quotidienne, il devient excusable, sur le mode « C'est eux qui nous forcent à devenir racistes », « c'est la faute des immigrés », des étrangers, qui « en profitent ». Ce retournement va de pair avec une défense des Français perçus comme les vraies victimes de racisme et de discriminations et menacés par l'immigration.

Un second type d'argument est d'ordre identitaire et culturel, sommant les immigrés et les étrangers de se conformer aux normes et aux valeurs de la société d'accueil. Ainsi plus la personne est ethnocentriste, plus elle se méfie de l'islam. Le soutien à l'idée que « la France doit rester un pays chrétien » (« tout à fait » + « plutôt d'accord ») va de 24 % chez celles qui ont des scores faibles sur l'échelle d'ethnocentrisme à 76 % chez celles qui ont des scores élevés ; quant au sentiment que l'islam est une menace pour l'identité de la France, il passe de 8 % à 82 % (figure 28).

Figure 28.
Rejet de l'islam par niveau croissant d'ethnocentrisme (en %)



Source : Baromètre CNCDH novembre 2022. Scores 0-1 « Pas du tout ethnocentriste », 2-3 « un peu », 4-5 « assez », 6-10 « très ».

Dans ce second argumentaire, la notion de laïcité est centrale, convoquée pour justifier le rejet de l'Autre, et d'abord du Musulman. Usage paradoxal s'il en est pour un terme né à gauche, au cœur des valeurs universalistes de la République, où « la tolérance – comprise comme l'ouverture aux autres, à la diversité et au dialogue [est] une composante de l'idéal laïque »⁶⁹. Le terme est devenu très consensuel, même si la laïcité reste plus défendue à gauche qu'à droite. Ainsi, dans l'enquête de novembre 2022, la proportion de jugements « très positif » sur le mot « laïcité » va de 30 % chez les répondants qui se classent le plus à droite sur l'échelle gauche-droite (position 7) à 56 % chez les plus à gauche (position 1). Si l'on ajoute aux jugements « très » positifs les « plutôt » positifs, les différences s'estompent, l'adhésion à la laïcité passant de 80 % chez les interviewés les plus à gauche à 75 % chez les plus à droite (cases 5 à 7), de 85 % chez les proches des communistes (85 % chez les proches du PS et 79 % chez les proches des Insoumis) à 64,5 % chez les sympathisants du Rassemblement national. De même la majorité des Catholiques est aujourd'hui acquise à la laïcité, dans la même proportion que les non Catholiques (72 % de jugements positifs, dont 30 % très positifs contre 74 % et 37 % dans l'échantillon) alors qu'hier ils en étaient de farouches opposants.

Mais le même terme de « laïcité » peut revêtir des significations contrastées et variables selon l'orientation politique⁷⁰. À gauche les sondés ont de la laïcité

69. BARTHÉLÉMY Martine, MICHELAT Guy, « Dimensions de la laïcité dans la France d'aujourd'hui », *Revue française de science politique*, 57(5), 2007, p. 649-698.

70. Voir les réponses à une question ouverte sur le sens du terme dans le rapport 2016 de la CNCDH : MAYER Nonna, MICHELAT Guy, VITALE Tommaso et TIBERJ Vincent, in CNCDH, *La Documentation française*, 2017, p. 114, et le croisement entre positionnement politique et réponses à une question fermée, in MAYER Nonna, MICHELAT Guy, VITALE Tommaso et TIBERJ Vincent, « Le regard des chercheurs », in CNCDH, *La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie 2019*, La Documentation française, 2020, p. 72-74.

une définition plus ouverte, ils y voient d’abord un moyen de permettre à des gens de conviction différente de vivre ensemble, et la liberté de pratiquer sa religion ou de n’en pratiquer aucune. Ceux de droite la voient plus souvent comme l’interdiction de toute manifestation et signe religieux dans l’espace public, et un moyen de préserver l’identité traditionnelle de la France (tableau 23).

Tableau 23.

Laquelle de ces affirmations correspond le mieux à ce qu’est pour vous la laïcité en France aujourd’hui ? (premier choix)

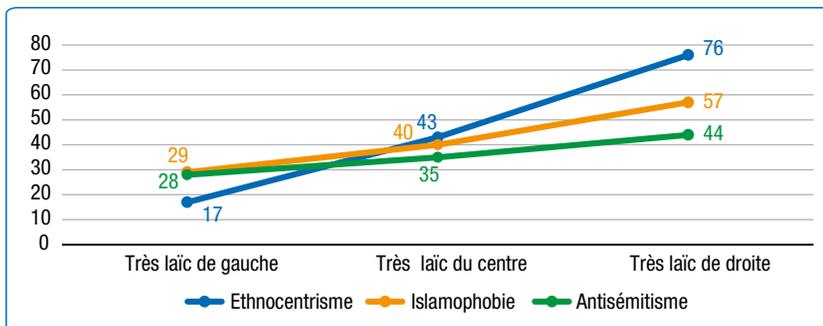
(en %)	Gauche	Centre	Droite
Séparation des religions et de l’État	23	17	17
Interdiction des signes et des manifestations religieuses dans l’espace public	8	12	14
Rejet de toutes les religions et convictions religieuses	3,5	2	5
Permettre à des gens de convictions différentes de vivre ensemble	30,5	28	23
Préservation de l’identité traditionnelle de la France	2	7	12
Liberté de pratiquer la religion que l’on souhaite ou de n’en pratiquer aucune	30,5	28	27
Ne sait pas	7	4	3
Effectif	400	503	311

Source : Baromètre CNCDH novembre 2022 en face-à-face.

Ces conceptions contrastées de la laïcité, à gauche et à droite, influencent les préjugés envers les minorités (figure 29).

Figure 29.

Laïcité de gauche et de droite et préjugés (en %)



Source : Baromètre CNCDH novembre 2022 en face-à-face. Il s’agit des proportions de scores élevés sur les échelles d’ethnocentrisme (4-10), d’aversion à l’islam (4-7) et d’antisémitisme (2-5) selon qu’on est à la fois très laïc et de droite, de gauche ou du centre.

En 2022, les personnes qu’on peut définir comme « très laïques de gauche » (pour qui le terme de « laïcité » évoque quelque chose de « très positif » et se classant dans les trois premières cases de l’échelle gauche-droite) se montrent beaucoup plus tolérantes que les « très laïques » de droite (personnes à qui le

terme de laïcité évoque quelque chose de « très positif » et se classant dans les trois dernières cases de l'échelle gauche-droite) à l'égard des immigrés et des Musulmans, à en juger par leurs scores respectifs sur l'échelle d'ethnocentrisme et celle d'aversion à l'islam (figure 29). La laïcité vue de droite n'a pas grand-chose à voir avec celle de gauche, ni avec les valeurs de tolérance, de liberté de conscience et d'égalité des droits qui l'accompagnent : c'est plutôt une manière de justifier le rejet des minorités culturelles et religieuses⁷¹. On notera toutefois que selon le type de préjugé, les variations observées sont d'inégale ampleur. Quand on passe des très laïcs de gauche aux très laïcs de droite, la proportion de notes élevées sur l'échelle d'ethnocentrisme augmente de 59 points, sur l'échelle d'aversion à l'islam, de 28 points et, sur l'échelle d'antisémitisme, de 16 points, signe là encore d'une relative autonomie des préjugés envers les Juifs et dans une moindre mesure des Musulmans, par rapport au racisme classique anti-immigrés.

1.2.2.3. LA SPÉCIFICITÉ DES PRÉJUGÉS ANTISÉMITES ET RACISTES

Les préjugés envers les minorités partagent nombre de traits communs. Quelle que soit leur cible, ils évoluent dans l'ensemble pareillement dans le temps, ils sont à des degrés divers corrélés entre eux, ils s'expliquent largement par les mêmes facteurs, ils renvoient à des argumentaires similaires. Mais chaque préjugé présente aussi des particularités, liées à l'histoire du groupe ciblé, aux politiques publiques dont il a pu faire l'objet, au contexte national et international. C'est l'antisémitisme qui a la plus longue histoire et qui, depuis la Shoah, est devenu l'aune à laquelle se mesurent tous les racismes. Cette partie analyse donc d'abord les transformations des préjugés envers les Juifs. Elle étudie en miroir les préjugés envers les Musulmans, dans la lignée des débats symétriques autour d'un « nouvel antisémitisme » et d'une « nouvelle islamophobie ». Ce sont deux groupes aux relations complexes, qui n'ont pas toujours été conflictuelles⁷². Puis elle analyse les préjugés liés à la couleur de peau, ceux qui visent les Chinois et plus largement les Asiatiques, et ceux qui visent les Noirs.

1.2.2.3.1. Vieil et nouvel antisémitisme

La multiplication et la gravité des violences ciblant des Juifs en France depuis une vingtaine d'années alimentent chez un nombre croissant d'entre eux l'idée que l'antisémitisme, sous ses formes les plus brutales, est de retour⁷³. De nombreuses

71. Jean Bauberot y voit une « catho-laïcité » (*La laïcité falsifiée*, Paris, La Découverte, 2012).

72. KATZ Ethan, *Juifs et musulmans en France. Le poids de la fraternité*, Belin, 2018 ; MANDEL Maud, *Muslims and Jews in France : History of a Conflict*, Presses universitaires de Princeton, janvier 2014.

73. Pour mémoire : le rapt et l'assassinat d'Ilan Halimi (février 2006), la tuerie à l'école juive Ozar Hatorah de Toulouse (mars 2012), l'attentat contre l'Hyper Cacher (janvier 2015), l'assassinat de Sarah Halimi (avril 2017), puis de Mireille Knoll (mars 2018). On ajoutera, plus récemment, l'épidémie de tags antisémites sur les murs de Paris en 2019, suivie d'une vague de profanations de cimetières juifs, les dérapages antisémites durant certaines manifestations des Gilets jaunes, les pancartes antisémites évocatrices des années 30 (« Qui ? ») et les détournements de l'étoile jaune dans les manifestations anti-pass de l'été 2021.

enquêtes relèvent un fort sentiment d'insécurité chez les Français juifs⁷⁴, dont témoigne également le nombre croissant d'entre eux partant s'installer en Israël⁷⁵, plus élevé en France que dans les autres pays européens⁷⁶. L'enquête annuelle de la CNCDH renseigne, en symétrique, sur la manière dont l'opinion publique voit les Français juifs et réagit aux agressions dont ils sont victimes.

Le débat s'est polarisé sur l'émergence d'un « nouvel antisémitisme », attribué non plus à l'extrême droite mais à l'islamisme radical et plus largement aux Musulmans. Pierre-André Taguieff a lancé en France le terme de « nouvelle judéophobie »⁷⁷, à ses yeux plus précis que celui d'antisémitisme, car visant uniquement les Juifs⁷⁸. Cette judéophobie ne s'appuierait ni sur l'antijudaïsme chrétien, ni sur une prétendue supériorité de la race aryenne, ni sur la négation de la Shoah, mais sur l'antisionisme, amalgamant et diabolisant « Juifs », « Israéliens » et « sionistes ». Un antisionisme qui rallierait à la fois les islamistes radicaux et une gauche tiers-mondiste, au nom de la défense des droits de l'Homme et de la cause palestinienne. Contrairement au vieil antisémitisme porté par l'extrême droite, cette nouvelle judéophobie serait en train de passer à l'extrême gauche de l'échiquier politique.

L'image des Juifs en France

Une dizaine de questions du Baromètre CNCDH explore l'image des Juifs et d'Israël en France. Trois d'entre elles sont posées régulièrement et de manière identique à propos des principales minorités vivant en France. Elles interrogent la reconnaissance de leurs membres comme des Français à part entière, leur degré d'intégration dans la société, et l'image positive ou négative de leur religion. Le sentiment que les Juifs sont des « Français comme les autres », qui était partagé par un tiers des personnes interrogées par l'Ifop en 1946, s'est imposé.

74. La dernière étude de la Fondapol et de l'AJC (<https://www.fondapol.org/etude/radiographie-de-l-antisemitisme-en-france-edition-2022/>) montre que plus d'une personne de confession ou de culture juive interrogée sur deux indique avoir déjà été insultée en raison de sa religion. Voir aussi l'étude commandée à IPSOS par la Fondation du judaïsme français effectuée entre le 24 février et le 8 juin 2015 supervisée par Dominique Schnapper et Chantal Bordes (<http://www.ipsos.fr/decrypter-societe/2016-01-31-perceptions-et-attentes-population-juive-rapport-l-autre-et-aux-minorites>), et celle menée en septembre 2015 par l'Ifop : FOURQUET Jérôme et MANTERNACH Sylvain, *L'an prochain à Jérusalem ?*, Paris, Éditions de l'Aube/Fondation Jean-Jaurès, 2016.

75. Selon l'Agence juive, de 2000 à 2012, on comptait 1 600 *alya* de Français juifs par an. Le chiffre est monté à 3 293 en 2013, 7 231 en 2014 et 7 900 en 2015, pour retomber à 5 000 en 2016 et 2 600 en 2018 et remonter en 2021 à 3 500. Il s'établit à 2 049 entre le 1^{er} décembre 2021 et le 1^{er} décembre 2022. À ces départs s'ajouterait la « petite *alya* », soit le départ d'un certain nombre de Juifs des communes de la Seine-Saint-Denis vers d'autres perçues comme plus sûres (voir FOURQUET Jérôme et MANTERNACH Sylvain, *op. cit.*, p. 85-99).

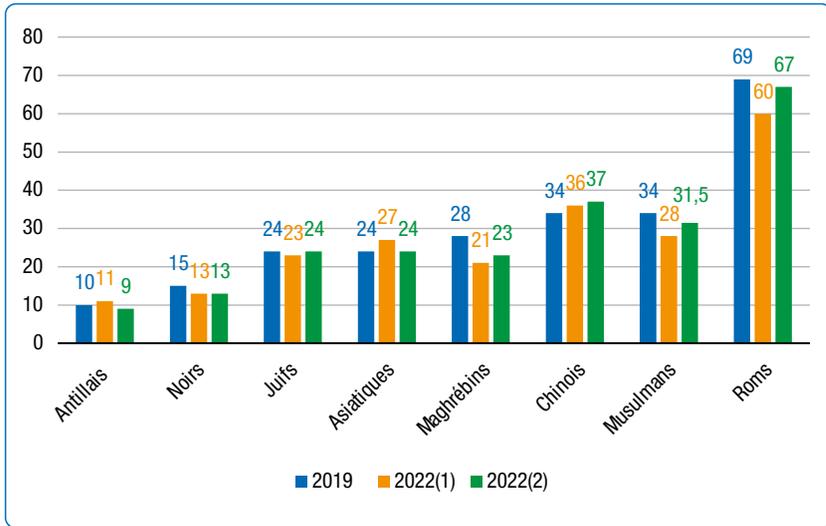
76. Une enquête menée pour l'Agence européenne pour les droits fondamentaux (FRA) en décembre 2012 auprès des communautés juives dans huit pays européens montrait déjà que les Juifs français étaient de loin les plus inquiets (<http://fra.europa.eu/en/survey/2012/fra-survey-jewish-peoples-experiences-and-perceptions-discrimination-and-hate-crime>). La seconde enquête de la FRA menée en ligne en mai-juin 2018 dans 13 pays le confirme (<https://fra.europa.eu/en/publication/2018/2nd-survey-discrimination-hate-crime-against-jews>).

77. TAGUIEFF Pierre-André, *La nouvelle judéophobie*, Paris, Fayard, 2002 ; *La judéophobie des modernes. Des Lumières au Jihad mondial*, Odile Jacob, 2008 ; *La nouvelle propagande antijuive*, Paris, PUF, 2010 et *Judéophobie, la dernière vague : 2000-2017*, Fayard, 2018. Le débat n'est pas limité à la France. En Angleterre : IGANSKI Paul, KOSMIN Barry (dir.), *The New Antisemitism ? Debating Judeophobia in the 21st Century*, Profile Books, 2003 ; en Allemagne : ZICK Andreas, KÜPPER Beate, « Transformed Anti-Semitism – a Report on Anti-Semitism in Germany », *Journal für Konflikt – und Gewaltforschung Journal for Conflict and Violence Research*, 2005, 7, p. 50–92.

78. Qui au départ, sous la plume de Willhem Marr, désigne les « sémites » dans leur ensemble, juifs et arabes.

La proportion de sondés « tout à fait » ou « plutôt d'accord » atteint 90 %, soit une proportion supérieure de 4 points à celle observée pour les Musulmans, de 29 points à celle des Roms. La religion juive évoque quelque chose de positif à 36 % des sondés, contre 32 % pour la religion musulmane (et 38 % pour « la religion » en général). Le sentiment que les Juifs forment « un groupe à part » plutôt qu'un groupe « ouvert » ou « ne formant pas spécialement un groupe », est minoritaire, partagée par 24 % des personnes interrogées, contre 31,5 % pour les Musulmans, 37 % pour les Chinois et 67 % pour les Roms (figure 30).

Figure 30.
Groupes perçus comme « à part » (en%)



Source : Baromètres CNCDH en face-à-face novembre 2019, mars-avril 2022 et novembre 2022.

Sur trois ans, la tendance paraît à la stabilité pour la plupart des groupes, à quelques exceptions près. Au terme de deux années de Covid, cette mise à distance des Chinois souvent vus comme responsables de la pandémie a progressé de 3 points⁷⁹. Inversement, si le sentiment que les Maghrébins et les Musulmans forment un groupe à part dans la société a progressé entre avril et novembre 2022, il a plutôt baissé par rapport à 2019 (respectivement - 5 et - 2,5 points). Comme si la forte polarisation du débat autour de l'islam depuis l'assassinat de Samuel Paty et le vote de la loi sur le séparatisme religieux, vue par beaucoup comme stigmatisant l'ensemble des Musulmans, avaient entraîné une réaction en sens contraire (figure 30). L'évolution de l'image des Roms est encore plus contrastée, le sentiment qu'ils forment un groupe à part chutant de 9 points entre 2019 et avril 2022 et remontant depuis de 7 points.

79. Sur le sentiment de stigmatisation des Chinois de France, voir notamment ATTANE Isabelle, CHUANG Ya-Han, SANTOS Aurélie, WANG Su, « Immigrés et descendants d'immigrés chinois face à l'épidémie de Covid-19 en France : des appartenances malmenées », *Critique internationale*, 91(2), 2021, p. 137 – 159 (<https://www.cairn.info/revue-critique-internationale-2021-2-page-137.htm>).

Cependant des stéréotypes anciens, spécifiques aux Juifs, reflet de leur longue histoire, résistent voire progressent, dans un contexte de crise favorable aux thèses complotistes prêtant une influence démesurée aux Juifs. Dans la lignée conspirationniste des Protocoles des Sages de Sion⁸⁰, le célèbre faux forgé par la police du tsar, persiste le stéréotype selon lequel les Juifs auraient un pouvoir excessif. Le niveau d'accord oscille entre 17 % et 37 %, avec des pics périodiques et de fortes variations du taux de sans réponses en fonction de l'actualité. En 2022 (avril et novembre) le taux d'approbation est de 17 %, en recul de 2 points par rapport à 2019. L'idée que « *les Juifs ont un rapport particulier à l'argent* », qui renvoie au statut des Juifs au Moyen Âge chrétien⁸¹, est encore partagée par 37 % des personnes interrogées en 2022 (avril et novembre), en hausse de 3 points par rapport à 2019. Une autre question mesure la réceptivité à la thèse de l'instrumentalisation de la Shoah par les Juifs, forme atténuée de révisionnisme, à partir du sentiment qu'on parle « *trop* » (plutôt que « *pas assez* » ou « *juste ce qu'il faut* ») de l'extermination des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. Ce sentiment est en revanche en léger recul, partagé par 15 % de l'échantillon (contre 17 % en 2019 et en avril 2022) alors que 59 % jugent qu'on en parle « *juste ce qu'il faut* » et 23 % « *pas assez* ».

La création de l'État d'Israël enfin, en 1948, a modifié la perception des Juifs dans le monde. Ainsi le thème du Juif « *apatride* » a cédé la place au soupçon de « *double allégeance* », repéré ici par la question : « *Pour les français juifs, Israël compte plus que la France* ». Le taux d'approbation montait à 55 % fin 2014 après l'intervention israélienne « *Bordure protectrice* » à Gaza, soutenue par les organisations représentatives de la communauté juive française⁸², et les mobilisations pro-palestiniennes parfois violentes qui ont suivi. Depuis, il baisse lentement. Cette année le sentiment que pour les Français juifs Israël compte plus que la France touche 35 % des personnes interrogées, en légère hausse (+ 2 points) par rapport au printemps de cette année, mais en recul de 2 points par rapport à 2019⁸³.

L'image d'Israël et des Palestiniens

Deux questions portent sur l'image d'Israël et du conflit avec les Palestiniens. Elles permettent de vérifier la thèse d'une « *nouvelle judéophobie* » structurée par une critique exacerbée sinon du sionisme, du moins d'Israël et de sa politique dans la région. L'image de ce pays, qui était majoritairement positive en

80. Voir l'ouvrage dirigé par TAGUIEFF Pierre-André, *Les Protocoles des Sages de Sion*, Berg international, 1992.

81. Voir GERMAIN Lucienne, « De l'usure au pouvoir de l'argent : les métamorphoses d'un mythe antijuif à travers la caricature en Angleterre », *Revue LISA* 1(1), 2003, p. 75-84, accessible ici : <https://journals.openedition.org/lisa/3120>.

82. Voir notamment le communiqué de presse du Crif du 29 juillet 2014, accessible ici : <http://www.crif.org/fr/communiquedepresse/grand-rassemblement-de-soutien-%C3%A0-isra%C3%ABl-jeudi-31-juillet-1830-ambassade-d%E2%80%99isra%C3%ABl-%C3%A0-paris/51979>.

83. Pour vérifier si la formulation « Français juifs » plutôt que « Juifs français » influençait les réponses, dans les vagues précédentes l'échantillon était aléatoirement divisé en deux sous-groupes auquel une des deux formulations était soumise. Comme les réponses ne variaient pas en fonction de la formulation (en avril 2022 respectivement 33,4 % et 33 % des sondés se disaient tout à fait ou plutôt d'accord avec cette idée), on a choisi de garder l'expression « Français juifs » comme dans les autres questions de l'enquête.

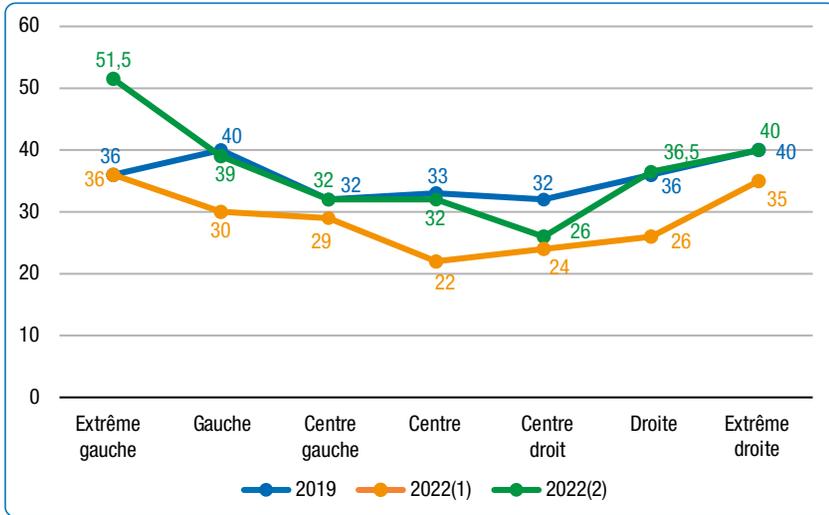
France au moment de la guerre des Six jours, s'est progressivement détériorée⁸⁴. L'occupation des territoires, la guerre du Liban de 1982, l'expansion des colonies, ont aggravé un désamour qui n'est pas spécifique à la France⁸⁵. Depuis 2013 le Baromètre de la CNCDH propose une liste de pays, demandant s'ils évoquent pour la personne interrogée quelque chose de « très positif », « plutôt positif », « plutôt négatif », « très négatif », ou « ni positif ni négatif ». Dans les enquêtes en face-à-face, Israël suscitait toujours nettement plus de jugements négatifs que positifs. La tendance s'était inversée dans l'enquête de 2021, effectuée en ligne pour cause de Covid. C'était encore le cas au printemps de cette année, les jugements positifs devançant d'une courte tête les jugements négatifs (29 % vs 26 %, contre respectivement 24 % et 34 % en 2019). En revanche, en novembre de cette année, les jugements négatifs ont nettement pris le pas sur les jugements positifs (34 % vs 23 %), contrecoup probable des élections législatives israéliennes de novembre qui ont donné la majorité à la coalition la plus à droite qui ait jamais gouverné le pays. Mais les refus de trancher, comme à l'accoutumée, sont encore plus nombreux, avec 37 % de jugements « ni positif ni négatif » et 6 % de sondés s'abstenant de répondre. L'image de la Palestine se détériore également (23 % d'évocations positives vs 34 % négatives, contre respectivement 26 % et 30 % en 2019 et 27 et 26 % en avril). Les refus de trancher sont aussi nombreux que pour Israël, traduisant le faible intérêt pour ce qui se passe au Moyen Orient.

Par ailleurs le lien entre l'image de ces deux États et le positionnement politique des sondés est plus complexe que ne le suggère la thèse d'un nouvel antisémitisme à base d'antisionisme qui serait passé en bloc de l'extrême droite à l'extrême gauche du champ politique. Quel que soit le positionnement des sondés sur cette échelle, l'image d'Israël, qui s'était améliorée au printemps, s'est fortement détériorée fin 2022 pour redevenir aussi négative qu'en 2019, et à l'extrême gauche ces opinions sont même devenues majoritaires (51,5 % d'opinions négatives), atteignant un niveau supérieur de presque 16 points à celui observé dans les deux enquêtes précédentes (figure 31). Mais dans les trois enquêtes, l'image d'Israël est toujours plus négative aux deux extrêmes du champ politique et ce rejet n'est pas le seul privilège de l'extrême gauche même s'il y est plus marqué qu'à l'extrême droite (figure 31).

84. Pour un rappel des grandes évolutions de l'opinion depuis la Guerre des Six Jours, voir le bilan des sondages de l'Ifop : « 1967-2014 – Regards sur Israël et les conflits du Proche-Orient », *IFOP. Collectors*, 31 août 2014.

85. Le sondage périodique GlobeScan, effectué pour la BBC, interroge depuis une douzaine d'années sur la manière dont est perçue « l'influence dans le monde », positive ou négative, d'une vingtaine de pays. Israël arrivait 14^e sur 17 en 2017, ne devançant que la Corée du Nord, l'Iran et le Pakistan, avec 25 % de jugements positifs contre 50 % de négatifs (« The Country Ratings Poll of 24 nations », sondage GlobeScan/PIPA auprès d'un échantillon de 18 000 personnes dans 19 pays effectué entre décembre 2016 et avril 2017, résultats accessibles ici : <https://globescan.com/sharp-drop-in-world-views-of-us-uk-global-poll/>).

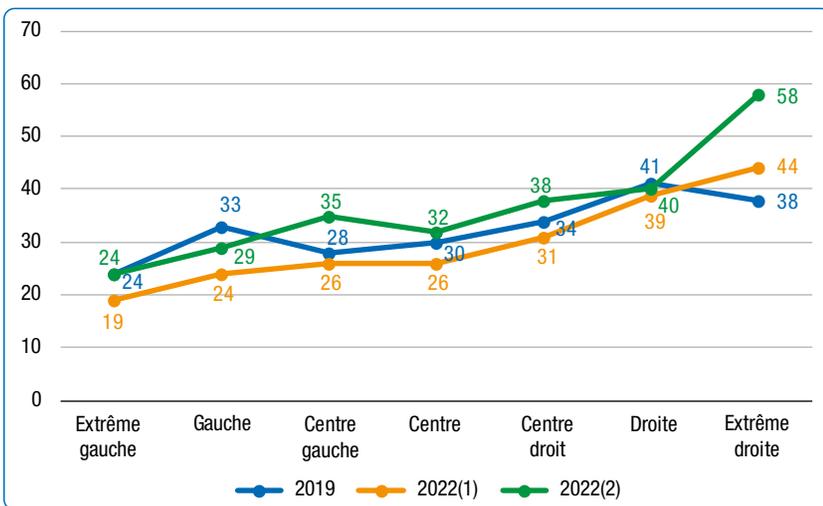
Figure 31.
Image négative d'Israël (2019-2022) par position sur l'échelle gauche-droite (en%)



Source : Baromètres CNCDH en face-à-face novembre 2019, mars-avril 2022 et novembre 2022.

L'image de la Palestine s'est tout autant dégradée durant ces trois ans mais au lieu de décrire une courbe en U qui se relèverait aux deux extrêmes, on observe une croissance linéaire des opinions négatives, à mesure qu'on passe de gauche à droite de l'échiquier politique, celles-ci culminant à l'extrême droite où elles battent des records d'impopularité avec 58% d'opinions négatives fin 2022 (figure 32).

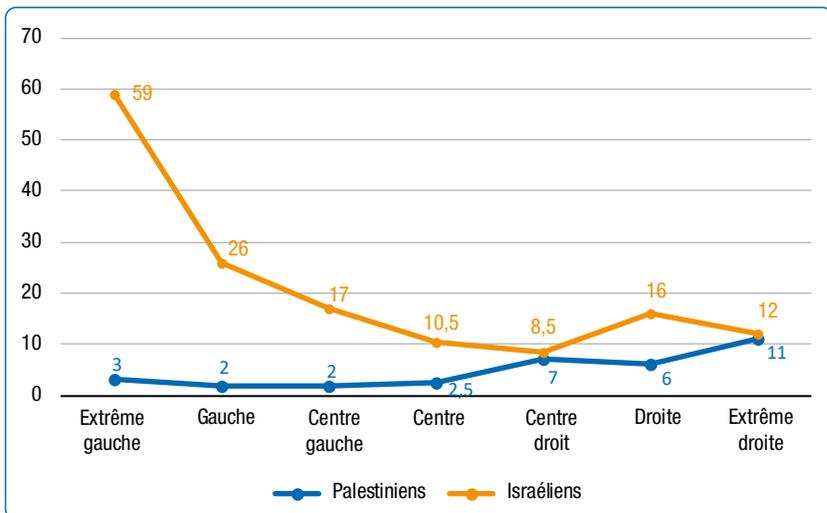
Figure 32.
Image négative de la Palestine (2019 -2022) par position sur l'échelle gauche-droite (en%)



Source : Baromètres CNCDH en face-à-face novembre 2019, mars-avril 2022 et novembre 2022.

L'autre question aborde les responsabilités perçues dans la continuation du conflit israélo-palestinien (figure 33). Sans surprise, les Israéliens sont beaucoup plus souvent tenus pour responsables que les Palestiniens (17 % versus 4 %, soit quasiment les mêmes chiffres qu'en 2019). Ce parti pris est d'autant plus fréquent que la personne se situe plus à gauche, la proportion citant les Israéliens atteignant 59 % chez les sondés se situant à l'extrémité gauche de l'échelle gauche-droite, tandis que la proportion de sondés attribuant la responsabilité aux Palestiniens passe de 3 % à l'extrême gauche à 11 % chez les plus à droite. Mais le refus de se prononcer là encore prédomine, reflétant la lassitude de l'opinion à l'égard d'un conflit qui s'éternise et paraît sans solution⁸⁶. Près de quatre sondés sur cinq aujourd'hui rejettent dos à dos les protagonistes (62 %) ou ne répondent pas (17 %).

Figure 33.
Responsables de la continuation du conflit par position sur l'échelle gauche-droite (en %)



Source : Baromètres CNCDH en face-à-face novembre 2022.

L'articulation des différentes formes d'antisémitisme

La technique de l'analyse factorielle, ici une analyse en composantes principales, permet de faire apparaître la structure des réponses aux neuf questions relatives aux Juifs et à Israël, éclairant en particulier le lien éventuel entre vieil et nouvel antisémitisme (tableau 24)⁸⁷.

86. Voir le sondage Ifop pour *Sud Ouest Dimanche*, « Les Français et le conflit israélo-palestinien », 6-8 août 2014 et sur l'évolution des opinions dans le temps « 1967-2014 – Regards sur Israël et les conflits du Proche-Orient », *Ifop Collectors*, 31, août 2014 (https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2018/03/763-1-document_file.pdf).

87. Les neuf variables sont (re) codées dans le sens du rejet croissant des Juifs ou d'Israël.

Tableau 24.
Structure des réponses aux questions relatives aux Juifs et à Israël

	1 ^{ère} composante	2 ^e composante	3 ^e composante
Les Juifs ont trop de pouvoir en France	0,75	- 0,16	0,00
Les Juifs ont un rapport particulier à l'argent	0,72	- 0,33	0,03
Pour les Juifs français Israël compte plus que la France	0,68	- 0,23	- 0,06
Les Français juifs (ne) sont (pas) des Français comme les autres	0,45	- 0,11	0,51
Les Juifs forment un groupe à part dans la société	0,54	0,00	- 0,18
On parle trop de l'extermination des Juifs pendant la 2 ^e GM	0,44	0,15	- 0,09
« Israël » évoque quelque chose de très/plutôt négatif	0,32	0,72	0,03
Les Israéliens responsables de la continuation du conflit	0,37	0,53	- 0,50
« Religion juive » évoque quelque chose de très/plutôt négatif	0,16	0,44	0,70

Source : Baromètre CNC DH en face-à-face novembre 2022. Analyse en composantes principales (ACP). Part de variance expliquée par le modèle : 54 % (1^{er} facteur : 28,3 % ; 2^e : 13,7 % ; 3^e : 11,8 %). Les coefficients (arrondis) indiquent la force de la contribution positive ou négative des variables à chaque composante ou facteur, variant entre 0 (minimum) et 1 (maximum) selon la force de la corrélation. Ainsi la croyance au mythe du pouvoir excessif des Juifs est la variable la plus corrélée au « vieil » antisémitisme (1^{ère} colonne) avec une contribution positive de + 0,75 tandis qu'elle est négativement corrélée avec le « nouvel » antisémitisme (2^e colonne) avec une contribution négative de - 0,16.

L'analyse dégage trois facteurs d'organisation des réponses ou composantes⁸⁸ (tableau 24). Tous les indicateurs entrés dans le modèle contribuent positivement au premier facteur. Il existe bien un univers cohérent de préjugés antisémites, accumulés au fil des siècles. Les éléments qui contribuent le plus (en gras) à cette première dimension, comme en témoignent les coefficients correspondants, sont les clichés traditionnels du « vieil » antisémitisme : la croyance en un pouvoir excessif des Juifs, leur rapport supposé à l'argent, le refus d'y voir des Français comme les autres, leur « double allégeance » à Israël et à la France, leur communautarisme. Une image négative d'Israël et de son rôle dans le conflit avec les Palestiniens ne contribue en revanche que faiblement à cette première composante. La critique d'Israël et de sa politique n'est donc pas le ressort premier de l'antisémitisme en France aujourd'hui. L'antijudaïsme, hier au cœur de l'antisémitisme de tradition chrétienne, joue encore moins. L'analyse révèle en revanche une seconde composante où les perceptions d'Israël et de ses responsabilités dans la perpétuation du conflit sont centrales ainsi que, dans une moindre mesure, la critique de la religion juive – tandis que les vieux stéréotypes qui structuraient le premier facteur n'y jouent aucun rôle, voire contribuent négativement au facteur. Une troisième composante combine image négative de la religion juive et refus de voir dans les Juifs des Français comme les autres. Elle est en revanche négativement corrélée avec la condamnation d'Israël pour son rôle dans le conflit israélo-palestinien ainsi qu'avec les stéréotypes antisémites

88. Une analyse factorielle permet de saisir la cohérence d'un univers idéologique, en cherchant les paquets de relations qui s'établissent entre les variables, c'est-à-dire les principaux facteurs, ou composantes qui synthétisent ces relations.

traditionnels. Trois dimensions distinctes structurent donc les attitudes envers les Juifs lors de l'enquête. La première renvoie au « vieil antisémitisme », la seconde évoque le « nouvel antisémitisme », structuré par la critique d'Israël, sans pour autant entraîner l'adhésion aux clichés antisémites traditionnels. La troisième, un peu différente de celle qu'on observait en mars-avril, reflète la persistance d'une forme d'antijudaïsme. Mais c'est le vieil antisémitisme qui pèse de loin le plus lourd, ce facteur rendant compte de 28 % de la variance expliquée par le modèle, contre respectivement 14 % et 12 % pour les deux autres.

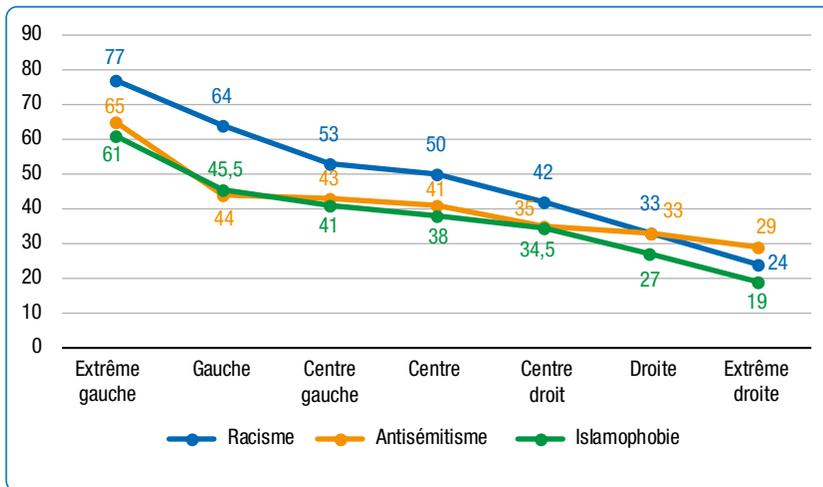
Par ailleurs, les profils des répondants en phase avec ces trois facteurs sont contrastés⁸⁹. Les scores élevés sur la première dimension, celle du vieil antisémitisme, vont de pair avec un faible niveau d'instruction, le sentiment de vivre moins bien qu'avant, une résidence en zone urbaine et plus particulièrement dans l'agglomération parisienne, un positionnement de droite ou d'extrême droite, un faible intérêt pour la politique, une vision intolérante et autoritaire du monde (rejet des immigrés, des droits des femmes et des personnes LGBT, autodéfinition de soi comme raciste, défense de la peine de mort, etc.). Ce vieil antisémitisme, comme observé dans l'enquête de mai dernier, est également très marqué aujourd'hui chez les Musulmans. Les scores élevés sur la seconde dimension, celle du nouvel antisémitisme, structuré par la critique d'Israël, vont de pair avec un niveau d'études et de revenus élevé (Bac + 3, revenu de plus de 3 000 euros, profession de cadre), un fort intérêt pour la politique, un positionnement politique de gauche ou d'extrême gauche (notamment une proximité affirmée avec les composantes de la NUPES – Insoumis, PS, EELV, PC), des scores particulièrement bas sur toutes les échelles de préjugés et d'autoritarisme, et l'absence d'affiliation religieuse. Paradoxalement, et contrairement à la thèse d'un nouvel antisémitisme à base d'antisionisme et de défense de la cause palestinienne qui serait caractéristique des Musulmans, les scores sur cette dimension ne sont pas corrélés avec l'appartenance à l'islam et ils sont associés à une image négative de la Palestine. Le profil des répondants en phase avec le troisième facteur, celui de l'antijudaïsme, se caractérise par un faible niveau de diplôme et d'intérêt pour la politique, une résidence en zone rurale, une ascendance franco-française, un positionnement marqué à l'extrême droite (vote pour Marine Le Pen en 2022, proximité avec le RN), et des attitudes intolérantes et répressives. Paradoxalement enfin, pour une dimension structurée par une image négative de la religion juive qu'on aurait pu croire héritée de la vieille tradition de l'antisémitisme chrétien, les scores les plus élevés sur ce dernier facteur vont de pair avec l'absence d'affiliation religieuse et, plus largement, avec une image négative de toutes les religions, juive, musulmane et catholique, et au-delà de la « religion » en général.

Les résultats nuancent donc la thèse d'un « nouvel antisémitisme » *sui generis* chassant l'ancien et passé de l'extrême droite à l'extrême gauche du champ politique. Les enjeux du Proche Orient ne passionnent guère. Si on croise les réponses aux deux questions relatives à l'image d'Israël et à ses responsabilités dans la perpétuation du conflit, seulement 15 % de l'échantillon a une opinion

89. Régression linéaire sur les scores factoriels des individus pour chacune des trois composantes de l'antisémitisme, centrés-normés (moyenne zéro) et croisés avec leurs caractéristiques sociodémographiques et attitudinales.

sur les deux sujets, 48 % sur un des deux et 37 % sur aucun, les mêmes proportions qu'au printemps⁹⁰. À la différence des actes antisémites, très liés depuis le déclenchement de la Seconde Intifada, aux péripéties du conflit israélo-palestinien⁹¹, les opinions antisémites restent structurées par les vieux clichés liés au pouvoir, à l'argent, à la suspicion de double allégeance, y compris chez les Musulmans. Si une vision négative d'Israël est plus fréquente à gauche et à l'extrême gauche, elle existe aussi à l'extrême droite. Et à l'extrême gauche, elle est dissociée des préjugés antijuifs classiques florissant à l'extrême droite. Enfin, loin d'être complaisante à l'égard des agressions subies par les Juifs, l'opinion est majoritairement en faveur d'une lutte vigoureuse contre l'antisémitisme (73 % tout à fait ou plutôt d'accord fin 2022), et cette demande est d'autant plus forte que la personne se situe plus à gauche, la proportion des « tout à fait d'accord » passant de 29 % à l'extrême droite à 65 % à l'extrême gauche (figure 34).

Figure 34.
Tout à fait pour une lutte vigoureuse contre le racisme, l'antisémitisme et l'islamophobie (en %)



Source : Baromètre CNCDDH en face-à-face novembre 2022.

1.2.2.3.2. Préjugés envers l'islam et les Musulmans

Le terme « islamophobie » déchaîne les passions. L'utiliser ferait le jeu du communautarisme, interdirait la libre critique de la religion et rangerait d'emblée dans le camp des « islamo-gauchistes ». L'usage polémique du terme a supplanté

90. Sont considérées comme ne se prononçant pas les personnes ayant une image d'Israël « ni positive ni négative », et celles considérant Israéliens et Palestiniens responsables « autant l'un que l'autre » de la continuation du conflit.

91. On voit notamment une nette montée des faits antisémites en mai 2021, lors de l'intervention de l'armée israélienne dans la bande de Gaza contre le Hamas (voir *infra* les chiffres du SCRT, 1.1.1.1.1).

tous les autres. Sans retracer ici sa généalogie exhaustive⁹², on s'en tiendra à son émergence récente au Royaume-Uni. En 1996, un *think tank* antiraciste, le Runnymede Trust, inquiet de la montée des préjugés et des discriminations envers les Musulmans britanniques, mettait en place une commission présidée par le professeur Gordon Conway de l'université du Sussex. Le rapport issu, un an après, de ses travaux s'intitulait *Islamophobie – Un défi pour nous tous*⁹³. Largement diffusé et commenté, il va populariser le terme, qui passe progressivement dans le champ des recherches internationales pour désigner le racisme antimusulman. En France son usage se répand au début des années 2000⁹⁴. Vincent Geisser le premier, en réponse à Pierre-André Taguieff et à son concept de « nouvelle judéophobie », met en lumière le développement symétrique d'une « nouvelle islamophobie »⁹⁵, s'affichant comme distincte du racisme anti-immigrés, et ciblant la religion musulmane et ses fondements comme contraires au principe de laïcité et aux valeurs républicaines (égalité, droit des femmes, droits des minorités sexuelles). On utilise ce terme ici au sens de préjugé envers les Musulmans et/ou leur religion, sans rentrer dans les polémiques autour de la pertinence du suffixe « phobie » ou de l'instrumentalisation politique du terme⁹⁶.

Les premiers sondages sur le racisme réalisés pour la CNCDH dans les années 1990 comportent surtout des questions sur les immigrés, les Maghrébins, les « Beurs », et le fait qu'il s'agisse souvent de Musulmans n'apparaît alors pas comme un élément central ni de leur identité, ni de l'image qu'ils ont dans la société française. En 1997, encore, il n'y a que deux questions relatives aux Musulmans dans le questionnaire de l'Institut CSA pour le Baromètre de la CNCDH. L'une porte sur la perception du nombre de divers groupes (« *Diriez-vous qu'en France aujourd'hui il y a trop ou pas trop de...* »). 67 % de l'échantillon estime alors les Musulmans trop nombreux, juste après les Arabes (71 %). L'autre question demande s'il est « grave » (« *très, plutôt, plutôt pas, pas du tout* ») de tenir des propos comme « *les Musulmans ne pourront jamais s'intégrer dans la société* » et s'il s'agit de « *propos racistes* ». 56 % des sondés considèrent alors que c'est « grave » (vs 42 % « pas grave ») et 56 % (vs 41 %) jugent ces propos racistes⁹⁷.

92. Sur les origines du terme au tout début du xx^e siècle, voir HAJJAT Abdellali, MOHAMMED Marwan, *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, La Découverte, 2013.

93. Le rapport est accessible à l'adresse suivante : <https://www.runnymedetrust.org/companies/17174/Islamophobia-A-Challenge-for-Us-All.html>.

94. Il suffit pour s'en convaincre de faire une recherche via Google Ngram Viewer sur « islamophobie ». L'application permettant de suivre l'évolution de la fréquence d'un ou plusieurs mots ou groupes de mots à travers le temps dans les sources imprimées. La courbe a le même aspect dans le corpus de langue française que dans celui de langue anglaise : elle décolle après 2000.

95. GEISSER Vincent, *La Nouvelle Islamophobie*, La Découverte, 2003.

96. Sur l'usage académique du terme, la meilleure introduction est celle d'ASAL Houda : « Islamophobie : la fabrique d'un nouveau concept. État des lieux de la recherche », *Sociologie*, 2014, 1(5), p. 13-29. Voir aussi l'introduction du livre récent d'IVARSFLATEN Elisabeth et SNIDERMAN Paul : *The struggle for inclusion. Muslim minorities and the democratic ethos*, Chicago, University of Chicago Press, 2021. Sur l'opportunité d'utiliser ce terme dans les rapports annuels, voir le compte rendu très détaillé du débat interne à la CNCDH qui eut lieu en 2013, rappelant les différents points de vue exprimés et la position majoritaire qui s'ensuivit, conduisant à adopter le terme malgré ses imperfections : CNCDH, *Rapport sur la lutte contre le racisme et la xénophobie. Année 2013*, La Documentation française, 2014, p. 13-21. Sur les polémiques récentes, voir CORCUFF Philippe, « Islamophobie et islamo-gauchisme », in POLICAR Alain, MAYER Nonna, CORCUFF Philippe (dir.), *Les mots qui fâchent. Contre le macarthysme intellectuel*, La Tour d'Aigues, L'Aube, 2022, p. 93-98.

97. CNCDH, *La lutte contre le racisme - 1997*, La Documentation française, 1998, p. 442 et 461-463.

L'essor de l'islamisme radical, la multiplication des attentats commis en son nom, les débats autour du voile et des signes religieux dans l'espace public, ont progressivement mis l'islam au cœur du débat politique et contribué à la stigmatisation de ses fidèles. Aujourd'hui le Baromètre de la CNCDH inclut une quinzaine de questions sur les perceptions de l'islam et des Musulmans. L'échelle « d'aversion à l'islam » – ou islamophobie – combine le fait d'avoir une image de la religion musulmane moins positive que celle de la religion catholique⁹⁸, le sentiment que l'islam est une menace pour l'identité de la France et que certaines des pratiques qui lui sont associées (port du voile, prières, sacrifice du mouton à la fête de l'Aïd el-Kebir, jeûne du ramadan) font problème pour vivre en société⁹⁹. La formulation des items n'est pas offensante et, prises une à une, ces opinions ne sont pas « racistes » ; c'est la cohérence des réponses, le rejet systématique de cette religion et de ses pratiques, qui permet de détecter chez une personne une aversion à l'islam et à ses fidèles. Autant d'indices d'une attitude « islamophobe » dont elle n'a pas nécessairement conscience, mettant l'accent sur des incompatibilités culturelles, et se défendant de postuler une infériorité du groupe concerné, à la différence du racisme traditionnel « inégalitaire ». On se focalise ici sur cet argumentaire. On cherchera d'abord si l'aversion déclarée à la religion musulmane et à ses pratiques se distingue bien des préjugés traditionnels envers les immigrés qui, en raison de la présence coloniale française au Maghreb et en Afrique subsaharienne, comptent de nombreux Musulmans. Ensuite on verra si l'aversion à l'islam est effectivement portée par l'attachement à des valeurs perçues comme menacées par la religion musulmane, en particulier le principe de laïcité et les droits des femmes et des minorités sexuelles.

Pour tester le premier argument, on croise le niveau d'aversion à l'islam, tel que le mesure notre échelle d'attitude, avec l'échelle de rejet des immigrés¹⁰⁰. On note une corrélation positive (R de Pearson de 0,55) entre les deux indicateurs. L'aversion à l'islam s'accompagne le plus souvent de méfiance envers les immigrés, la proportion de scores élevés sur l'échelle qui mesure le sentiment anti-immigrés passant de 18 % chez les plus ouverts aux pratiques de l'islam à 94 % chez les moins tolérants (figure 35). Certes il existe des sondés que les pratiques de l'islam rebutent sans qu'ils se montrent hostiles aux immigrés pour autant, mais ils sont minoritaires et beaucoup moins nombreux que ceux qui rejettent à la fois les immigrés et l'islam¹⁰¹.

On peut vérifier de manière plus directe le lien entre préjugés envers l'islam et envers ceux qui pratiquent cette religion en croisant l'aversion à l'islam avec l'image des Musulmans en France. Le double rejet est tout aussi net (figure 35). Plus les scores des personnes interrogées s'élèvent sur notre échelle d'aversion à l'islam, plus elles sont enclines à voir dans les Musulmans « un groupe à part »,

98. La comparaison de l'image de l'islam avec celle du catholicisme permet de neutraliser le fait d'avoir des opinions négatives envers toutes les religions, quelles qu'elles soient.

99. Voir *supra*, 1.2.2.2., « L'articulation des préjugés envers les minorités », tableau 17.

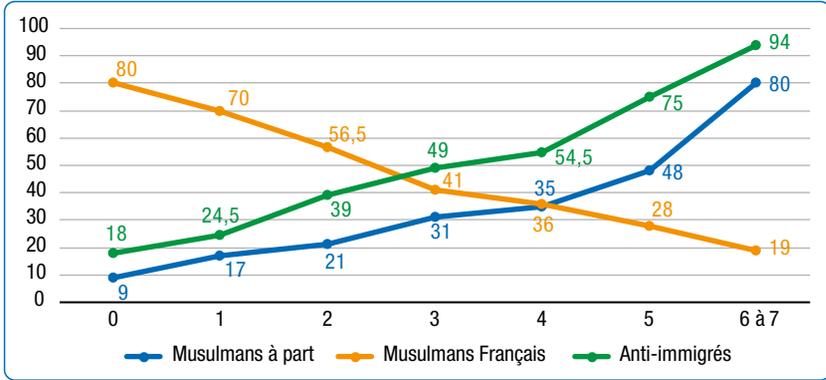
100. L'échelle anti-immigrés reprend l'échelle d'ethnocentrisme (*supra* 1.2.2.2, tableau 15) sans les items relatifs aux Musulmans et aux Juifs.

101. Pour avoir des effectifs comparables dans les quatre cases, la dichotomie retenue oppose les notes 0-3 / 4-7 sur l'échelle anti immigrés et celle d'aversion à l'islam. 69 % des personnes interrogées sont soit ouvertes à l'islam et aux immigrés, soit intolérantes aux deux (respectivement 38 % et 31 %), et un tiers rejette soit l'un soit l'autre (15 % d'anti-islam/pro-immigrés et 17 % d'anti-immigrés/pro-islam).

dans une proportion qui monte de 9% chez les plus tolérantes à 80% chez les moins tolérantes, et inversement moins elles auront le sentiment que les Musulmans sont « des Français comme les autres » (de 80% à 19%).

Figure 35.

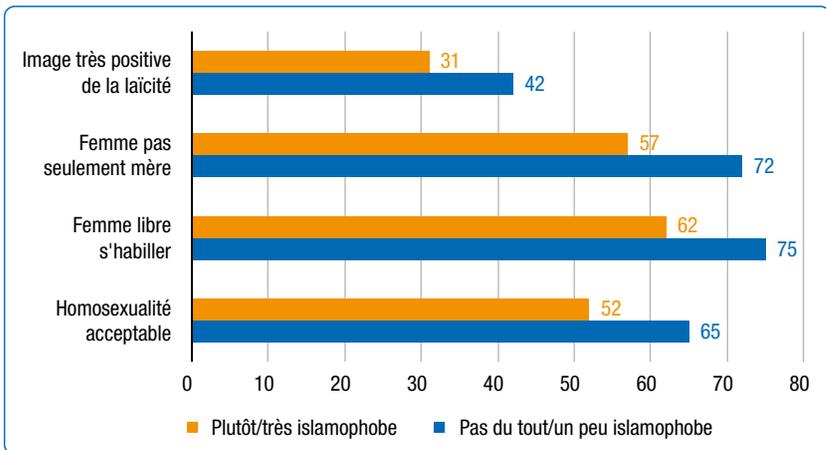
Préjugés anti-immigrés et antimusulmans par aversion à l'islam (en%)



Source : Baromètre CNCNDH en face-à-face novembre 2022. Proportions de sondés ayant des scores élevés (≥ 4) sur l'échelle anti-immigrés, « tout à fait d'accord » pour voir dans les Musulmans « des Français comme les autres », ou au contraire ayant le sentiment qu'ils forment un « groupe à part », croisées avec leurs scores sur l'échelle d'aversion à l'islam (gradués de 0 à 6-7).

Figure 36.

Attitudes envers la laïcité et la liberté de mœurs par aversion à l'islam (en%)



Source : Baromètre CNCNDH en face-à-face novembre 2022. Proportion de sondés « tout à fait d'accord » avec l'idée que « l'homosexualité est une manière acceptable de vivre sa sexualité », que « rien ni personne ne devrait empêcher les femmes de s'habiller comme elles le veulent », et pas du tout d'accord avec l'idée que « la femme est faite avant tout pour avoir des enfants et les élever », selon leur degré d'aversion à l'islam (Scores bas : 0-3/élevés : 4-7).

Pour tester le second argumentaire, qui met en avant un conflit de valeurs avec l'islam, l'enquête interroge sur l'image positive ou négative de la laïcité, le rôle et les droits des femmes, et l'homosexualité. Les variations des réponses en fonction du degré d'aversion à la religion musulmane sont moins fortes que pour les indicateurs précédents. Mais sur les quatre indicateurs, les résultats vont dans le même sens, ils contredisent la thèse d'un rejet de l'islam au nom de valeurs de tolérance qu'il menacerait (figure 36). Les personnes les plus hostiles à l'islam (en orange sur le graphique) sont plutôt moins attachées au principe de laïcité, moins enclines à défendre les droits des femmes à s'habiller comme elles l'entendent, plus portées à réduire le rôle des femmes à faire des enfants et les élever, et à condamner l'homosexualité. Autrement dit les arguments souvent avancés pour justifier la condamnation de certaines pratiques de l'islam ne résistent pas à l'analyse, le ressort premier de l'islamophobie n'est ni un attachement plus marqué aux valeurs républicaines ni une défense de l'émancipation des femmes ou des minorités sexuelles.

Une dernière vérification prend en compte toutes les questions qui se sont ajoutées au fil du temps sur ce thème de la compatibilité de pratiques ou d'interdits associés à l'islam avec la vie en société, y compris celles qui ne sont pas incluses dans notre échelle d'aversion à l'islam (voir *supra*, 1.1.2.2., tableau 17) comme le port de la *burqa* ou l'interdiction de montrer l'image du prophète.

Tableau 25.

« Selon vous le respect des pratiques musulmanes suivantes peut-il, en France, poser problème pour vivre en société ? » (en %)

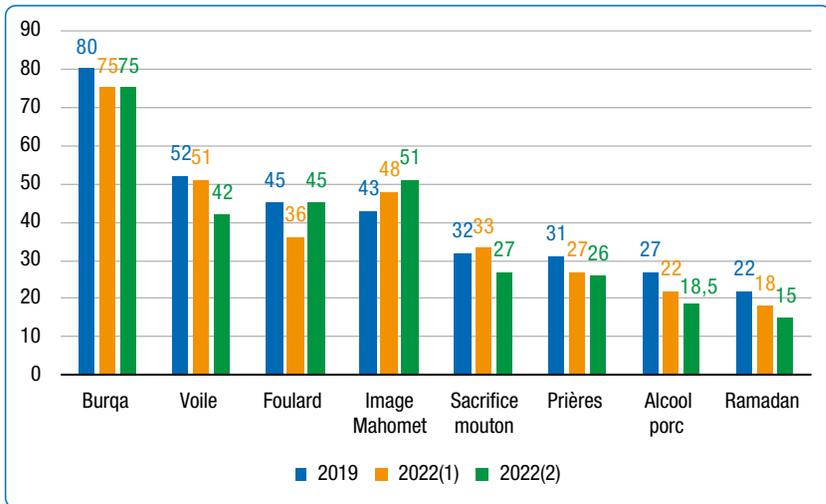
	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas	Pas du tout	Total accord
Port du voile intégral	49	26	9	12	75
Voile + foulard (A + B)	22,5	23	25	27	45
Port du voile (split A)	25	24	25	24	49
Port du foulard (split B)	20	22	25	30	42
Interdiction de montrer l'image du prophète	27	24	20	24,5	51
Sacrifice du mouton à l'Aïd el-Kebir	12	15	33	35	27
Prières	11	15	31	40	26
Interdit de consommer porc/alcool	8	11	31	49	19
Jeûne du ramadan	6	9	33	49,5	15

Source : Baromètre CNCDH en face-à-face novembre 2022.

Ces pratiques et ces interdits sont inégalement acceptés. Le port du voile intégral ou *burqa* reste massivement rejeté (75% de l'échantillon y voit un problème pour vivre en société, dont près de la moitié « tout à fait d'accord », sans changement depuis la dernière enquête), suivi par le port du voile rejeté par 45% de l'échantillon. Mais si on remplace le terme de voile par celui de foulard, plus anodin, la proportion de sondés y voyant un problème pour vivre en société

baisse de 7 points¹⁰². L'interdiction de montrer l'image de Mahomet, sans surprise, est vue comme un problème par une proportion croissante de sondés, passé de 42,5% en 2019 à 48% en avril 2022 et 51% en novembre, réaction compréhensible après le traumatisme de l'assassinat de Samuel Paty, décapité en octobre 2020 pour avoir montré en classe des caricatures du prophète. Mais toutes les autres pratiques sont acceptées par une proportion majoritaire des sondés, le jeûne du ramadan et l'interdiction de manger du porc ou de boire de l'alcool apparaissant comme les plus consensuelles, jugées problématiques par seulement 15% et 19% des sondés. Au total, depuis 2019, malgré la polarisation des débats autour de l'islam et de la laïcité sur les réseaux sociaux, la tolérance à l'égard des pratiques de l'islam a augmenté (figure 37).

Figure 37.
Pratiques et normes de l'islam faisant « problème pour vivre en société » (2019-2022) (en%)



Source : Baromètres CNCDH 2019 et 2022 (mars-avril et novembre) en face-à-face.

Pour faire apparaître les relations entre les réponses, une analyse en composantes principales reprend les sept items, ainsi que l'opinion sur le droit des femmes à s'habiller librement, massivement soutenu par les sondés (91% d'accord dont 69% de « tout à fait »). Cette année, l'analyse fait apparaître un seul facteur, qui rend compte de 45% de la variance expliquée par le modèle, et renvoie à une aversion globale aux pratiques et interdits de l'islam. Tous les items y contribuent, mais à des degrés divers. Comme l'an dernier, l'item le plus discriminant est celui des prières, l'item le moins corrélé est l'opposition à la liberté vestimentaire des femmes. Ce dernier formait une dimension à part en avril, associé au sentiment que le port de la *burqa* et du voile, tout comme l'interdiction de montrer l'image de Mahomet, ne posaient pas de problème particulier pour vivre dans la société française. Et les personnes les plus en phase

102. Le terme « voile » était proposé à la moitié de l'échantillon, celui de « foulard », plus anodin, à l'autre moitié.

avec ce facteur étaient des sondés d'ascendance étrangère et des Musulmans pratiquants, acquis à une vision traditionnelle du rôle des femmes et de la sexualité. Ce n'est plus le cas cette année. Quant au profil des personnes qui ont les scores les plus élevés sur ce facteur d'aversion à l'islam¹⁰³, il est proche de celui des ethnocentristes (voir *supra* 1.1.2.2). Elles se caractérisent par un âge élevé, un faible niveau de diplôme, une résidence rurale, une orientation politique de droite ou d'extrême droite, une vision hiérarchique-autoritaire de la société et une tendance à se définir comme « raciste ». Les scores sur ce facteur s'élèvent également chez les catholiques non pratiquants.

Tableau 26.

Analyse en composantes principales sur les questions relatives aux pratiques et interdits de la religion musulmane

	Composante 1
Trouvent que ces pratiques posent un problème pour vivre en société :	
Les prières	0,81
Le ramadan	0,75
Le port du voile / foulard	0,76
L'interdiction de consommer de la viande de porc ou de l'alcool	0,68
Le sacrifice du mouton lors de l'Aïd el-Kebir	0,72
L'interdiction de montrer l'image du prophète Mahomet	0,56
Le port du voile intégral	0,67
Pas d'accord avec l'idée que « Rien ni personne ne devrait empêcher les femmes de s'habiller comme elles le veulent »	0,18

Source : Baromètre CNCDDH en face-à-face novembre 2022. Analyse en composantes principales (ACP). Part de variance expliquée par le modèle : 45%. Les coefficients (arrondis) indiquent la force de la contribution, positive ou négative, des variables à chaque facteur et varient entre 0 et 1. Les réponses sont codées dans le sens d'une intolérance croissante : de « pas du tout » à « tout à fait » d'accord avec l'idée que ces pratiques posent problème pour vivre en société, et de « tout à fait » à « pas du tout d'accord » avec l'idée qu'il faut laisser les femmes libres de s'habiller comme elles le veulent.

Pour compléter ce bilan des préjugés envers les Juifs et les Musulmans, il faudrait ajouter les perceptions que chaque groupe a de l'Autre, marquées par une longue histoire. Les résultats de l'enquête ouvrent quelques pistes, en montrant qu'une origine étrangère, en particulier non européenne, et le fait d'être musulman, en particulier pratiquant et avec une vision intransigeante de sa religion (« *ma religion est la seule vraie* ») accroissent la probabilité d'avoir des scores élevés sur notre échelle d'antisémitisme traditionnel, toutes choses égales par ailleurs. Mais on ne peut aller très loin, faute d'effectifs suffisants, et on manque d'enquêtes comme celle, pionnière, qu'ont réalisée Sylvain Brouard et Vincent Tiberj en 2005 sur les Français issus de l'immigration maghrébine,

103. Régression linéaire sur les scores factoriels des individus pour chaque composante, centrés-normés (moyenne zéro) et croisés avec leurs caractéristiques sociodémographiques et attitudinales.

africaine et turque, en majorité musulmane, dans *Français comme les autres*?¹⁰⁴. Elle faisait déjà apparaître chez ces derniers une plus grande réceptivité aux préjugés antisémites, pour de multiples raisons : malaise identitaire, crispation religieuse, agacement à l'égard d'une communauté perçue comme plus anciennement installée, socialement plus favorisée, plus présente dans l'espace public. Il y a encore moins d'études sur l'image que les Juifs ont des Musulmans¹⁰⁵. Des outils qualitatifs plus fins sont nécessaires pour explorer la manière dont les différentes minorités, pas seulement juive et musulmane, interagissent au quotidien, en les situant dans leur contexte de résidence¹⁰⁶.

1.2.2.3.3. Le racisme anti-Chinois et anti-Asiatiques

En 2016, la minorité chinoise a été victime d'une série d'agressions particulièrement violentes, notamment à Aubervilliers où plus d'une centaine de plaintes furent déposées. La mort d'un couturier, Haolin Zhang, décédé des suites de ses blessures, avait suscité alors une grande mobilisation contre le racisme envers les Chinois et, plus largement, les populations des pays de l'Est et du Sud Est asiatique, et libéré la parole à propos d'un racisme longtemps ignoré¹⁰⁷. Au départ, le Baromètre de la CNCDH ne posait qu'une question sur cette minorité, portant sur la perception des « Asiatiques » comme formant ou non « un groupe à part » dans la société. Depuis, de nouvelles questions ont été ajoutées pour

104. BROUARD Sylvain, TIBERJ Vincent, *Français comme les autres ? Enquête sur les citoyens d'origine maghrébine, africaine et turque*, Presses de Sciences Po, 2005.

105. Une de rares études portant sur des effectifs suffisamment nombreux est celle coordonnée en 2015 par l'Ifop pour la Fondation Jean-Jaurès, dont est issu le livre de Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach (*L'an prochain à Jérusalem*, déjà cité) qui montre la diversité interne de cette population se définissant comme juive, notamment dans sa perception de l'islam. 51 % estiment qu'« il ne faut pas faire d'amalgame, les Musulmans vivent paisiblement en France et seuls des islamistes radicaux représentent une menace » contre 40 % estimant que « L'islam représente une menace » (contre 63 et 32 % dans la population française en général ; voir https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2018/03/883-1-document_file.pdf, p. 32-34), perceptions variant fortement selon l'âge, le genre, l'origine et le niveau de pratique religieuse. Voir aussi TIBERJ Vincent, « The Muslims next door. Portraits d'une minorité religieuse française », in BUCAILLE Laetitia, VILLECHAISE Agnès (dir.), *Désir d'islam*, Paris, Presses de Sciences Po, 2020, p. 35-55.

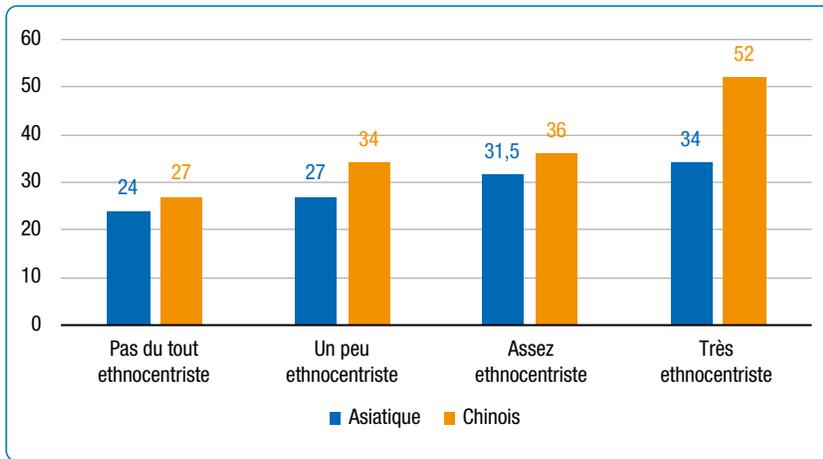
106. Une enquête sur les relations interculturelles et interreligieuses menée à Sarcelles en 2019 auprès d'un échantillon représentatif de la population résidente montre la complexité et l'ambivalence de ces relations. Le sentiment dominant est que la minorité juive est localement plus écoutée, et plus influente que les autres. Mais l'antisémitisme reste un tabou, plus condamné que les autres formes de racisme. C'est ce que montre une expérience demandant s'il est justifié d'exclure un élève ayant fait circuler des caricatures en classe. L'échantillon est aléatoirement coupé en 3 sous-groupes dont chacun se voit proposer une version différente de l'histoire, la cible des caricatures étant soit les Juifs, soit les Musulmans soit les Chrétiens. Quelle que soit la cible, la sanction est massivement approuvée, mais plus encore si les Juifs sont la cible des caricatures : 74 % des sondés la trouvent justifiée, contre 64 % s'il s'agit de Musulmans, et 60 % s'il s'agit de Chrétiens. 69 % des Musulmans trouvent la sanction justifiée quand la caricature vise les Juifs, et 64 % des Juifs quand elle vise des Musulmans. Voir MAYER Nonna, TIBERJ Vincent, « Jews and Muslims in Sarcelles : face to face or side by side ? », *Annual Review of the Sociology of religion*, vol. 13, numéro spécial « Jews and Muslims in Europe : Between Discourse and Experience », éd. GIDLEY Ben et EVERETT Samuel, 2022, p. 183-208.

107. Voir notamment la compilation réalisée par JULLION Marie-Christine, « La Chine et les Chinois : préjugés et stéréotypes. Des mots pour le dire en français » (disponible ici : http://www.ledonline.it/LCM/allegati/826-7-Asia_12.pdf). Il commence à y avoir des travaux sur le vécu de cette minorité ; voir notamment WANG Simeng, *Illusions et souffrances. Les migrants chinois à Paris*, Éditions rue d'Ulm, 2017 et le projet « Émergences » qu'elle coordonne avec Hélène Le Deuil sur l'identité des Chinois en Île-de-France (accessible ici : <https://chinoisenidf.hypotheses.org/3765>).

explorer la différence de perception entre Chinois et Asiatiques : le stéréotype selon lequel les Asiatiques seraient « très travailleurs » et le degré de tolérance aux insultes à leur égard. La pandémie et les controverses sur l'origine chinoise du virus ont renforcé ces préjugés, sur le mode complotiste. L'image d'un groupe à part, on l'a vu, est plus fréquemment associée aux Chinois qu'aux Asiatiques, faisant des Chinois en 2022 le groupe le plus souvent perçu comme « à part » après les Roms et les Musulmans (37 % vs 31,5 % et 67 %, cf *supra*, figure 30). Un résultat que l'on peut lier à la perception de la Chine comme une puissance économique montante et un peu menaçante avant même la Covid-19¹⁰⁸. Ces préjugés sont par ailleurs étroitement associés au niveau d'ethnocentrisme, la perception des Chinois comme un groupe à part dans la société devenant majoritaire chez les plus intolérants (figure 38).

Figure 38.

Perception des Chinois et des Asiatiques comme un « groupe à part » par niveau croissant d'ethnocentrisme (en %)



Source : Baromètre CNCDH en face-à-face novembre 2022.

Dans les enquêtes en face-à-face de 2016 et 2017, nous avons mesuré le poids du stéréotype selon lequel les Chinois seraient « très travailleurs ». Il était approuvé par 77 % des personnes interrogées en 2017, soit une hausse de 3 points par rapport à l'enquête d'octobre 2016 et de 6 points par rapport à celle de janvier 2016 (enquête spéciale post-attentats), s'établissant à un niveau nettement plus élevé que pour les Maghrébins ou les Noirs, que 46 % seulement des sondés estimaient alors « très travailleurs ». Or l'adhésion à ce stéréotype, *a priori* positif, est d'autant plus forte que la personne a des scores élevés sur l'échelle d'ethnocentrisme. Il est ambivalent ; il peut, tout autant qu'un stéréotype négatif, se retourner contre le groupe auquel il s'applique, cacher ressentiment et jalousie, un peu comme le stéréotype associant les Juifs à l'argent et

108. Voir le sondage de Kantar Sofres pour l'Institut Montaigne (11-13 septembre 2018) : 69 % des personnes interrogées voient dans la Chine un pays éloigné des valeurs et de la culture française, 40 % (contre 30 %) y voient plutôt une « menace » qu'une « opportunité » sur le plan technologique et 43 % (vs 27 %) sur le plan économique (voir <https://app.box.com/s/dcvnz3pqjg0j4wpxa7t1xrglnhtw4c7>).

au pouvoir. Et il essentialise le groupe. L'analyse factorielle sur l'ensemble des préjugés (voir *supra*, 1.1.2.2., tableau 19) montre d'ailleurs que ceux visant les Chinois et les Juifs forment un troisième facteur distinct.

1.2.2.3.4. Le racisme anti-Noirs

Les recherches sur le racisme se sont développées très tôt aux États-Unis autour de la question noire. Le sociologue W. E. B. Du Bois a été le premier à mettre en évidence la persistance d'une *color line* (« ligne de partage des couleurs ») discriminatoire, héritée de quatre siècles d'esclavage et de ségrégation¹⁰⁹. L'essor des *Black Studies* en tant que telles remonte aux années 60. Ce n'est pas le cas en France où le modèle universaliste républicain nourrit une réticence certaine à catégoriser la population selon des critères ethniques ou raciaux. Ne serait-ce que prendre en compte dans une enquête la couleur de peau, réelle ou perçue, reste tabou. Lors de la première enquête TeO¹¹⁰ (« Trajectoires et Origines, enquête sur la diversité des populations en France »), menée par l'Ined et l'Insee pour explorer les trajectoires sociales et les conditions de vie des migrants et leurs descendants, une question devait porter sur la manière dont la personne se voyait, notamment en termes de couleur¹¹¹. Controversée¹¹², la question fut finalement retirée et rares encore sont les enquêtes qui l'incluent¹¹³. Depuis une quinzaine d'années toutefois, dans la foulée des études décoloniales et des mobilisations des groupes se considérant comme racisés, les recherches sur la condition noire¹¹⁴ et son symétrique, la « blanchité », se développent¹¹⁵. Le rapport annuel de la CNCDH de 2018 comportait un chapitre sur « Racisme et couleur de peau », appuyé sur un volet expérimental du sondage explorant le racisme anti-Noirs à partir de tests projectifs, et celui de 2019 y consacrait un focus spécial¹¹⁶.

Ces rapports soulignent un paradoxe. Dans le débat public, sur les réseaux sociaux, dans les stades, c'est à l'égard des Noirs que s'exprime le racisme le plus cru, infériorisant et animalisant. En témoignent les réponses à un appel à témoignages de *Libération* (1^{er} juillet 2015) demandant « *c'est quoi être noir en France au quotidien ?* », un documentaire récent sur le foot pour Canal+ Sports

109. DU BOIS W. E. B., *Les Noirs de Philadelphie. Une étude sociale*, La Découverte, 2019 (trad. de l'anglais par Nicolas Martin-Breteau). Une exposition au Musée du Quai Branly (octobre 2016 – janvier 2017) rappelait récemment le combat des artistes : « The Color line. Les artistes africains-américains et la ségrégation » (voir <http://www.quaibrantly.fr/fr/expositions-evenements/amusee/expositions/details-de-levenement/el-the-color-line-36687/>).

110. Voir <https://teo1.site.ined.fr/>.

111. « Vous considérez vous comme : blanc, noir, arabe ou berbère, asiatique, du Sous-Continent indien ? ».

112. Sur ces controverses, voir le dossier-débat sur « L'usage des catégories ethniques en sociologie » coordonné et présenté par Georges Felouzis, *Revue française de sociologie*, 49 (1), 2008, p. 127-167 ; voir également JUGNOT Stéphane, « Les débats français sur les statistiques « ethniques » : une histoire sans fin ? », *IRES Document de travail*, 1, 2016, p. 34-37.

113. Depuis d'autres enquêtes sont passées outre, notamment le Baromètre sur la perception des discriminations dans l'emploi du Défenseur des droits et l'Organisation internationale du travail, dès 2016.

114. Voir NDIAYE Pap, *La condition noire. Essai sur une minorité française*, Paris, Calmann-Lévy, 2008.

115. Pour un bilan, voir les journées d'étude sur « La condition blanche. Réflexion sur une majorité française », organisée à l'EHESS par Mathilde Cohen et Sarah Mazouz (Cnrs-Ceraps), 29 juin 2018.

116. CNCDH, *La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie – Année 2019*, Paris, La Documentation française, 2020, p. 123-143.

« Je ne suis pas un singe »¹¹⁷, le livre collectif *Noire n'est pas mon métier*, publié par 16 femmes, comédiennes, et noires, racontant les stéréotypes contre lesquelles elles se battent au quotidien¹¹⁸ ou encore les violentes attaques contre le nouveau Ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse, Pap Ndiaye¹¹⁹. De même, la couleur de peau ressort comme un critère de discrimination déterminant sur le marché du travail, comme le montrent les Baromètres conduits pour le Défenseur des droits¹²⁰ sur la perception des discriminations dans l'emploi, centrés sur l'exposition de la population aux propos et comportements sexistes, homophobes, racistes, liés à la religion, à l'état de santé au travail ou au handicap. Si l'on s'en tient à la population en activité, une personne sondée sur quatre déclare avoir déjà fait l'objet de propos ou de comportements discriminatoires dans son environnement professionnel. La couleur de peau est clairement un facteur aggravant, le fait d'être perçu comme « non-blanc » doublant la probabilité d'être victime de discrimination ou de harcèlement discriminatoire¹²¹. Pourtant, dans les enquêtes de la CNCDH, les Noirs ont une meilleure image que les minorités d'origine maghrébine, les Musulmans ou les Roms. Sur l'indice longitudinal de tolérance, qui mesure l'acceptation de la diversité, la minorité noire, avec la minorité juive, a régulièrement les meilleurs scores¹²². Pour éclairer ce paradoxe, à défaut de questions sur la couleur de peau perçue, l'enquête inclut des questions permettant de comparer la manière dont sont vus les Noirs à celle des autres groupes et dans quelle mesure leur rejet est corrélé aux autres indicateurs de racisme.

Les indicateurs de racisme anti-Noirs

Une question régulièrement posée porte sur le soupçon de communautarisme exprimé par le sentiment qu'une minorité ethnique ou religieuse forme « un groupe à part dans la société » (voir *supra*, figure 30). Les Noirs sont après les Antillais ceux qui ont le moins cette image, perçus comme formant un groupe à part par respectivement 13 % et 9 % des sondés (contre 15 % et 10 % en 2019). Cette légère différence de perception s'explique parce que les Antilles sont vues comme faisant partie de la France, tandis que la catégorie « Noirs » est plus hétérogène, susceptible d'évoquer des populations plus lointaines et moins intégrées.

Une autre série de questions explore le degré de gravité perçue d'une série de comportements discriminatoires, faisant varier aléatoirement le type de situation (refus d'embauche, refus du mariage avec un de ses enfants) et l'origine de la

117. Film d'Olivier Darcourt avec notamment Samuel Eto'o, Mario Balotelli, Patrick Vieira et Samuel Umtiti.

118. *Noire n'est pas mon métier* (collectif), Seuil, 2018, présenté par Aïssa Maïga.

119. Voir le rapport commandé par SOS Racisme à la société Visibrain qui analyse un corpus de 900 000 tweets et retweets, collectés entre le 20 mai 2022, date de sa nomination, et le 8 septembre, accessible ici : https://www.lemonde.fr/pixels/article/2022/11/10/sos-racisme-decortique-les-attaques-visant-pap-ndiaye-sur-twitter_6149377_4408996.html.

120. Voir *infra*, 1.2.3.

121. Défenseur des droits et Organisation internationale du travail, 13^e Baromètre sur la perception des discriminations dans l'emploi, décembre 2020 (https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/ddd_13e-barometre-discriminations-emploi_2020.pdf).

122. ANDO Yuma, MAYER Nonna, MICHELAT Guy, TIBERJ Vincent, VITALE Tommaso, « Le regard des chercheurs », in CNCDH, *La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie – Année 2021*, p. 53, accessible en ligne sur le site de la CNCDH.

personne discriminée (noire, ou maghrébine). Comme lors des années précédentes, la discrimination à l'embauche est perçue comme plus grave que celle concernant le choix du conjoint de son enfant, domaine plus personnel. Mais quelle que soit la discrimination évoquée, et comme lors des enquêtes précédentes, elle est jugée un peu plus souvent « très grave » (quelques 3 points d'écart) si la victime de discrimination est noire que si elle est maghrébine (tableau 27)¹²³.

Tableau 27.

Discriminations au mariage et à l'embauche (en%)

Est-ce grave de refuser le mariage d'un de ses enfants	Très grave	Assez grave	Peu grave	Pas du tout	NSP
Avec une personne noire	54	26	10	8	1
Avec une personne d'origine maghrébine	51	26	12	9	2
Est-ce grave de refuser l'embauche	Très grave	Assez grave	Peu, pas du tout grave	Pas du tout	NSP
D'une personne noire qualifiée pour ce poste	73,5	20	3	3	0,5
D'une personne d'origine maghrébine qualifiée pour ce poste	71	21	4	3	1

Source : Baromètre CNCDH en face-à-face novembre 2022.

Le sondage inclut aussi une question spécifique à la population noire, relative à la traite et à l'esclavage. Ces phénomènes, avant même la colonisation, ont joué un rôle décisif dans la construction de stéréotypes infériorisant et dépréciant les Noirs dans leur ensemble et de nombreuses associations se battent pour faire reconnaître et réparer ces traumatismes¹²⁴. La loi Taubira de 2001 assimilant la traite négrière à un crime contre l'humanité, la création d'un Comité national pour la mémoire de l'esclavage (2004), l'instauration d'une journée nationale commémorant l'abolition de l'esclavage le 10 mai, puis en 2017 celle d'une autre journée, le 23 mai, en hommage aux « victimes de l'esclavage colonial », vont dans ce sens, tout en suscitant des polémiques¹²⁵. La question a été formulée sur le modèle des questions concernant l'extermination des Juifs, des Tsiganes et des Roms pendant la Seconde Guerre mondiale, demandant si de l'avis des personnes interrogées, on parle assez des traites négrières et de l'esclavage des Noirs. La majorité des personnes interrogées estime qu'on n'en parle pas

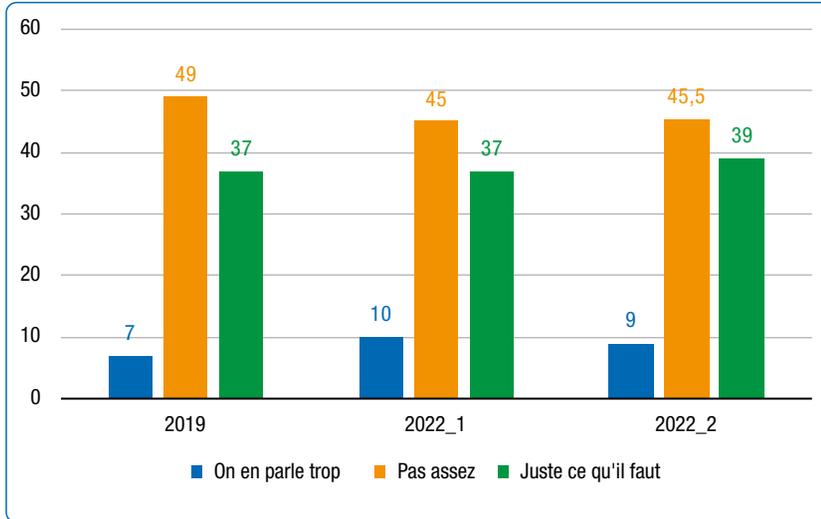
123. L'enquête menée par IPSOS (10-26 novembre 2022) pour le CRAN (voir *infra*, 1.1.4.2) comporte une question similaire sur le mariage de son enfant avec une personne noire/d'origine maghrébine qui donne des résultats similaires. Si son fils ou sa fille épousait une personne d'origine maghrébine, 46 % de l'échantillon (représentatif de la population française adulte) « réagirait mal » contre 31 % s'il s'agissait d'une personne noire.

124. Le CM98 (Comité Marche du 23 mai 1998) notamment porte un projet de Mémorial national des victimes de la traite négrière et de l'esclavage dans les colonies françaises, soit 200 000 esclaves émancipés en 1848, qui n'avaient pas de nom, juste un prénom et un matricule, dont il essaie de retracer les origines.

125. Contestant l'assimilation de l'esclavage à un crime contre l'humanité, critiquant une vision de la traite limitée à la traite transatlantique, voire le principe même des lois mémorielles et de la concurrence victimaire qu'elles engendreraient. Voir VERGÈS Françoise, « Les troubles de la mémoire », sur le site de *Africultures*, 30 juin 2006 (disponible ici : <http://africultures.com/les-troubles-de-memoire-traite-negriere-esclavage-et-ecriture-de-lhistoire-4475/>) ainsi que DORIGNY Marcel, « L'esclavage, une histoire qui concerne la nation entière », *Le Monde*, 24 avril 2009.

assez (près de 46 %) suivies par celles qui estiment que c’est « juste ce qu’il faut » (39 %), moins d’une sur dix seulement qu’on en parlerait « trop ». On note toutefois depuis 2019 un recul du sentiment qu’on n’en parle pas assez, signe d’une certaine crispation, surtout à droite, autour de cet enjeu de mémoire ¹²⁶.

Figure 39.
Mémoire de la traite et de l’esclavage (en %)



Source : Baromètres CNCDH en face-à-face de novembre 2019, mars-avril et novembre 2022.

La dernière vague confirme ce que montraient les enquêtes précédentes : la population noire a globalement une meilleure image dans l’opinion que les autres minorités, en particulier celles d’origine maghrébine. Tout se passe comme si, parmi les nombreux stéréotypes racistes hérités de la colonisation, dominaient ceux voyant les Noirs comme « de grands enfants », naïfs, primitifs, mais pas dangereux, qu’exprimaient une affiche comme « y a bon Banania » ou un sketch comme « L’Africain » de Michel Leeb ¹²⁷. Les Maghrébins et les Arabes, eux, seraient d’abord perçus comme musulmans, et souffriraient de l’image négative qu’a aujourd’hui l’islam en France, associé dans l’imaginaire collectif au terrorisme et au *djihad*. Ce n’est pas le cas des Noirs, alors même que beaucoup d’entre eux, notamment la plupart des Sénégalais ou des Maliens, sont musulmans.

126. MAYER Nonna, « Le Rassemblement national est-il amnésique ? » in GENSBURGER Sarah et LEFRANC Sandrine (dir.), *La mémoire collective en question(s)*, PUF, 2023, p. 439-447.

127. DUFOUR Françoise, « La stéréotypie comme matérialité discursive d’une dominance sociale dans les projets de colonisation de l’Afrique occidentale », *Revue des africanistes*, 80 (1-2), 2010, p. 267-282.

La structure des préjugés anti-Noirs

Dans un second temps nous avons cherché si ces opinions relevaient d'une seule et même attitude anti-Noirs, en y rajoutant l'indicateur de racisme biologique (la croyance en une hiérarchie des races humaines)¹²⁸, l'hypothèse étant que celle-ci sous-tend particulièrement certains préjugés anti-Noirs, à en juger par les insultes et les cris de singe entendus dans les stades ou propagés sur les réseaux sociaux.

Tableau 28.

Corrélations entre les opinions envers les Noirs (R de Pearson)

	Embauche	Mariage	Traites	Races	« À part »
Refus d'embaucher une personne noire qualifiée (de « très grave » à « pas du tout »)	1	0,56**	0,18**	0,19**	0,24**
Contre marier son enfant à personne noire (de « très grave » à « pas du tout »)		1	0,15**	0,19**	0,22**
On ne parle « pas assez » / « assez » / « trop » des traites et de l'esclavage			1	0,04	0,07*
« Les races humaines n'existent pas », « se valent », il y a des « races supérieures à d'autres »				1	0,17**
Noirs/Antillais ne forment « pas un groupe », forment un « groupe ouvert », un « groupe à part »					1

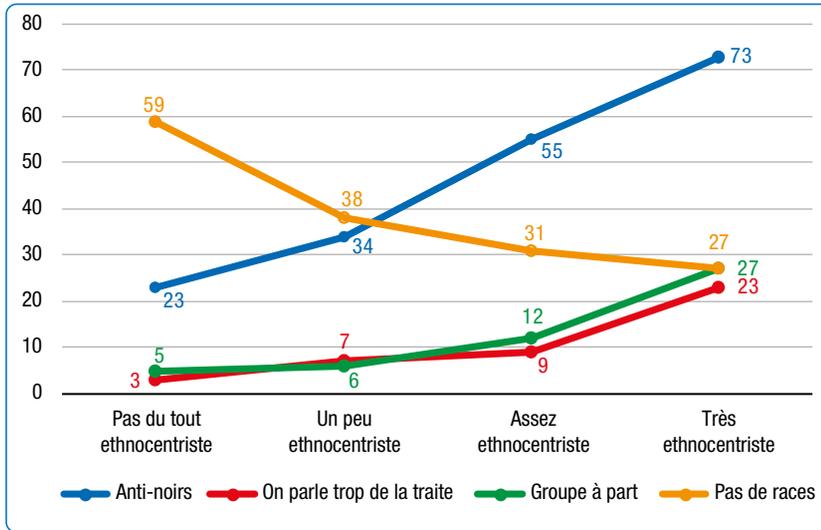
Source : Baromètre CNCDH en face-à-face novembre 2022. Variables recodées dans le sens de l'intolérance croissante. ** : corrélation significative au niveau 0,01 et* : 0,05 (bilatéral).

Les deux opinions les plus corrélées (0,56) sont les deux indicateurs de distance sociale concernant la discrimination au mariage et à l'embauche en raison de la couleur de peau. Pour ces sondés, il est légitime de vouloir fermer aux Noirs l'accès au travail et à la famille. Ces deux opinions sont en revanche nettement moins corrélées avec le sentiment que les Noirs forment un groupe à part, qu'il existerait des races supérieures à d'autres et qu'on parle trop des traites négrières et de l'esclavage et ces trois items sont faiblement corrélés entre eux (tableau 28). L'hypothèse d'une dimension unique de racisme anti-Noirs, à partir de ces cinq questions, n'est donc pas vérifiée¹²⁹. En revanche les deux questions de distance sociale (refus d'embauche et refus de mariage) permettent de construire une échelle robuste de racisme anti-Noirs variant de 0, si la personne juge très grave ces deux discriminations, à 8 si elle les juge « pas grave du tout ». Et ce rejet des Noirs s'inscrit dans une vision intolérante de la société, dévalorisant l'Autre (figure 40). Plus la personne a des scores élevés sur l'échelle d'ethnocentrisme, plus elle aura des scores élevés sur l'échelle de racisme anti-Noirs et, dans une moindre mesure, aura plus tendance à considérer que les Noirs forment un groupe à part, qu'on parle bien assez des traites et de l'esclavage, et à ne pas nier l'existence de races humaines.

128. Nous avons regroupé les réponses splittées Antillais/Noirs à la question sur la perception comme un « groupe à part » pour avoir les mêmes effectifs que pour les autres questions.

129. Une analyse de fiabilité donne un alpha de Cronbach faible de 0,57. En revanche les deux indicateurs de distance sociale font échelle (alpha de 0,69).

Figure 40.
Racisme anti-Noirs par niveau croissant d'ethnocentrisme (en%)



Source : Baromètre CNCDH en face-à-face novembre 2022. Scores 0-1 : pas du tout ethnocentriste, 2-3 : un peu, 4-5 : assez, 6-10 : très.

Autant de résultats qui confirment, comme les années précédentes, qu'il y a des traits communs à tous les préjugés, mais que chacun se décline de manière différente, selon l'héritage du passé et les particularités du moment.

Depuis trente-trois ans, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) remet chaque année au Gouvernement un rapport qui dresse un état des lieux du racisme en France, ainsi que des moyens de prévention et de lutte mis en œuvre par les institutions de la République et la société civile. Sur la base d'une analyse critique des politiques conduites et en s'appuyant sur les observations des organes internationaux, la CNCDH formule une série de recommandations visant à mieux connaître, comprendre et combattre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie.

En sa qualité de rapporteur national indépendant sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, la CNCDH évalue la politique publique menée et contribue au contrôle du respect par la France de ses engagements internationaux en matière d'élimination de la discrimination raciale.

La CNCDH fonde ses analyses et ses recommandations sur la base d'outils variés et complémentaires. Le bilan statistique du ministère de l'Intérieur, celui du ministère de la Justice, les enquêtes sur l'état de l'opinion, les analyses des chercheurs partenaires de la CNCDH, et en particulier leur indice longitudinal de tolérance, constituent autant d'éléments à confronter aux nombreuses contributions des acteurs institutionnels, associatifs et internationaux, pour appréhender le plus finement possible les contours du racisme, de l'antisémitisme et de la xénophobie en France.

Focus : en 2022, la CNCDH a décidé de poursuivre le partenariat engagé en 2020 avec une équipe de chercheurs afin de cartographier les manifestations de l'antisémitisme et d'autres discours de haine sur YouTube. Un deuxième focus s'intéresse à la façon dont les formes multiples de la haine de l'Autre ont été récupérées politiquement et ont réussi à s'inscrire dans le débat démocratique comme une évidence légitime et incontournable.

Ce rapport s'accompagne d'une brochure, « Les Essentiels », qui présente, de manière synthétique, les grandes tendances observées et les principales recommandations de la CNCDH.

La Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) est l'Institution nationale de promotion et de protection des droits de l'Homme française au sens des Nations Unies. La loi du 13 juillet 1990 lui confie un mandat de rapporteur national indépendant sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie.

www.cncdh.fr

Direction de l'information légale et administrative

La Documentation française

<https://www.vie-publique.fr/publications>



ISBN : 978-2-11-157796-1 (papier)

978-2-11-157797-8 (PDF web)

CNCDH

COMMISSION NATIONALE
CONSULTATIVE
DES DROITS DE L'HOMME
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



9 782111 577961